



La spéculation sur les terrains achetés par la Régie des Alcools à Ville LaSalle

UNE ENQUETE ROYALE EST INSTITUTE

Le premier ministre Lesage révèle à la Chambre tout ce qu'il sait

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a annoncé la décision de son cabinet de tenir une enquête royale sur l'affaire des terrains de Ville LaSalle, achetés par la Régie des Alcools du Québec.

Mais avant de communiquer cette décision à l'Assemblée législative, hier après-midi, le premier ministre a tenu à déclarer que ce que "je vais dire ne doit pas être considéré comme une reconnaissance de la véracité des faits qui ont été allégués en ce qui concerne l'achat de terrains par la Régie des Alcools à Ville LaSalle, en vue d'y construire un entrepôt l'automne dernier.

"Et particulièrement, ce que je vais dire, ne doit pas être considéré, au contraire, comme une reconnaissance de la véracité de certaines conclusions qui ont été tirées à l'effet que la Régie des Alcools n'avait pas pris des précautions quant à l'achat du terrain en question, avant de faire une demande aux autorités municipales de Ville LaSalle concernant le changement au règlement de zonage.

C'est alors que M. Lesage a donné lecture de l'arrêté ministériel.

L'hon. Arthur I. Smith, juge de la Cour supérieure à Montréal, a été nommé commissaire pour tenir cette enquête et M. Hervé Boilard a été nommé secrétaire de cette commission d'enquête. La commission Smith est tenue de faire rapport dans les six mois de la date d'approbation du présent arrêté en conseil. Le maximum de ses frais a été fixé à \$50,000.

Sur ce, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a dit qu'il avait bien l'intention d'appuyer de ses collègues, de demander que comparaissent M. L. Power et tous ceux qui ont trempé dans cette affaire. A la demande du chef de l'opposition, le premier ministre Lesage a expliqué que le président de la Régie des Al-

cools du Québec, M. L. Power, l'avait mis, à l'été 1965, au courant de certains faits au sujet de l'achat d'un autre terrain ailleurs à Montréal et de la possibilité d'achat à de bonnes conditions à Ville LaSalle.

Je lui ai dit, ajoute M. Lesage, qu'il valait mieux, pour éviter la spéculation, de ne pas procéder dans le premier cas et que, dans le deuxième cas, s'il pouvait avoir des conditions convenables, d'y aller. C'est la seule conversation que j'ai eue et c'est à l'été 1965.

M. Johnson poussa plus loin son questionnaire. Il demanda à M. Lesage si le premier ministre était au courant, avant la publication dans le journal La Presse du vendredi, le 28 janvier, du prix qui avait été payé et des conditions qui avaient été faites pour les terrains de Ville LaSalle.

C'est "non", de conclure M. Lesage.

M. Johnson revint à la charge: "Est-il à la connaissance du premier ministre que la Régie des Alcools n'avait pas pris d'option avant de demander un changement aux règlements de zonage?"

C'est alors que M. Lesage a admis que la Régie des Alcools n'avait pas pris d'option avant de demander un changement aux règlements de zonage, mais a également dit qu'il était au courant que la Régie des Alcools avait signé un contrat, avant de demander l'adoption d'un amendement aux règlements de zonage et qu'un contrat final avait été signé avec Globe Holdings. Selon M. Lesage, ce contrat remonterait au 21 septembre, et ce serait là le point qui ferait l'objet de l'enquête.



(Téléphoto PA)
CE COLOSSE NOIR de la première division américaine de cavalerie, blessé par le feu nourri du Vietcong, regagne péniblement un hélicoptère pour être évacué. Le groupe de soldats était tombé dans une embuscade. Malgré ses

vêtements en haillons et épuisé par ses blessures, ce soldat trouve le courage de tirer en direction de l'ennemi. Cette photo évoque avec une grande puissance la guerre au Vietnam.

M. Daniel Johnson

L'affaire soustraite à la discussion

QUEBEC (JR) — Le moyen choisi par le premier ministre Jean Lesage en créant une Commission Royale d'Enquête sur l'affaire des terrains de Ville LaSalle, prend un caractère bien particulier du fait que l'on se trouve à la veille d'une campagne électorale, car, ainsi, il tend à soustraire toute l'affaire à la libre discussion, jusqu'à une décision finale qui pourrait bien n'être

rendue qu'après les élections. Et c'est alors tout un secteur de l'administration provinciale sur lequel le peuple ne pourra pas se prononcer en connaissance de cause.

Telle est la conclusion d'un caucus des députés de l'Union Nationale, tenu à la fin de l'après-midi d'hier, à la suite de la déclaration du premier ministre qui a annoncé la for-

mation de la Commission Royale d'Enquête.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a également déclaré qu'il est bien évident qu'une enquête publique sur les transactions immobilières de la Régie des Alcools s'impose de toute nécessité. Mais il se demande si le premier ministre a choisi le moyen le plus rapide, le plus démocratique et le plus économique pour faire la lumière sur cette transaction.

L'an dernier, d'expliquer M. Johnson, l'on a créé un comité parlementaire chargé de surveiller l'administration des diverses régies gouvernementales dont les actes échappaient trop souvent au contrôle des représentants du peuple bien qu'elles aient à gérer une part de plus en plus grande des biens de la couronne ou des fonds publics. C'est devant ce comité, formé de députés des deux partis, maintient M. Johnson, que devrait se dérouler l'enquête.

"Les procédures seraient ainsi beaucoup plus rapides. Pour qu'il ne faille attendre six mois pour fournir au public les éclaircissements qu'il réclame", procède à l'examen de quelques contrats bien précis et des circonstances qui ont entouré des transactions, est-ce que cela ne peut pas se faire en quelques jours ou en quelques semaines tout au plus?"

De plus, ajoute M. Johnson, une enquête devant le comité des Régies ne coûterait pas un sous au trésor public. Elle serait faite par les députés, qui sont rémunérés précisément pour des tâches de cette nature.

Pour l'examen de la question vietnamienne

La Russie et la France s'opposent à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

NATIONS UNIES (AFP-PC) — L'Union soviétique s'est opposée hier à la réunion du Conseil de sécurité pour l'examen de la question vietnamienne. Elle a qualifié l'action américaine de "manœuvre de diversion" et a ajouté qu'il est "manifeste pour tout le monde que la proposition des Etats-Unis n'est pas destinée au règlement du problème". L'ambassadeur soviétique a réitéré la position de son pays face au dilemme vietnamien en appuyant la position du gouvernement de la République démocratique du Vietnam en faveur d'un règlement de la question vietnamienne dans le cadre des accords de Genève. La France, à l'instar de l'Union soviétique, s'oppose à l'inscription de la question du Vietnam à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur américain aux Nations unies, ait tenté d'obtenir une conférence pour la paix au Vietnam. M. Goldberg voyait d'un bon

oeil la participation de Saigon et de Hanoi aux discussions de cette réunion. Il faudra neuf votes affirmatifs pour inclure cette réunion dans l'agenda de la prochaine session du Conseil.

L'an prochain

Le pape Paul VI viendra-t-il au Canada?

OTTAWA (PC) — "Il ne fait nul doute que si le pape Paul VI décide de venir visiter le Canada à l'occasion du Centenaire de la Confédération de l'Expo '67", il sera très bien accueilli," a déclaré le premier ministre Pearson en réponse à une question de M. Maurice Allard.

Le député indépendant de Sherbrooke a demandé au premier ministre si le gouvernement avait l'intention d'inviter le pape en 1967.

M. Maurice Bellemare

Le ministère de l'Education se sert des enfants comme cobayes

QUEBEC (J.R.) — En parlant sur la motion de blâme portant sur l'éducation présentée par le chef de l'opposition, M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain, a accusé le ministère de l'Education de s'être servi, depuis 1960, de nos enfants comme cobayes.

Ce débat sur la motion de blâme sur l'éducation est très important, selon M. Bellemare, tant pour notre groupe ethnique que pour tout le Québec. Le député de Champlain a rappelé que l'on reconnaît depuis toujours que l'éducation est de juridiction exclusive des provinces, mais que depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir, l'immobilisme que l'on a voulu imposer à l'Union nationale se porte mieux dans les rangs du parti au pouvoir depuis 1960. Pour démontrer que l'immo-

bilisme règne en maître dans l'éducation au Québec depuis 1960, et que sous le régime de l'Union nationale les choses allaient autrement, M. Bellemare a cité des statistiques que le ministre actuel de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, publiât dans la revue technique, du mois de mai '63, il a cité le tableau comparatif suivant:

Inscriptions

1959-60 (U.N.) — Nouvelle-Ecosse, 2,6 pour cent, Nouveau-Brunswick, 0,9 pour cent, Alberta, 7,6 pour cent, Colombie-Britannique, 1,1 pour cent, Ontario, 31,8 pour cent, Québec, 55,4 pour cent, 1962-63 (Lib.) — Nouvelle-Ecosse, 2,5 pour cent, Nouveau-Brunswick, 1,2 pour cent, Alberta, 9,7 pour cent, Colombie-Britannique, 1,7 pour cent, Ontario, 33,4 pour cent, Québec, 44,7 pour cent.

C'est alors que M. Bellemare a dit que l'Union nationale a fait pour la jeunesse un pas gigantesque dans le domaine de l'éducation.

Le député de Champlain a rappelé que l'Union nationale a construit 4.010 écoles au Québec pour donner à nos enfants un endroit salubre et sûr, tout des écoles qu'ils pouvaient fréquenter et acquiescer une bonne éducation et une bonne formation.

Pour appuyer sa déclaration à l'effet que l'U.N. avait fait sa large part pour l'éducation, le député de Champlain a cité M. Cyril James, principal de l'Université McGill, dans une déclaration qu'il faisait le 14 novembre 1964: "L'histoire vous reconnaît, M. Duplessis comme le grand promoteur de l'éducation dans cette province". Au cours du discours de M. Bellemare, il est à souligner que le premier ministre Jean Lesage a cité M. Bellemare, comme étant un "grand travailleur".

M Lesage commente l'échelle des salaires des professeurs

Procédure de négociations générales?

QUEBEC (JR) — Le premier ministre Jean Lesage, dans son discours en réponse à la motion de blâme du chef de l'opposition sur l'éducation au Québec, a mis l'accent sur le fait qu'il pourrait peut-être s'établir une procédure de négociations générales des salaires des enseignants pour la province de Québec.

Pour défendre sa théorie, le premier ministre s'est appuyé sur le fait que cela a déjà été réalisé dans le cas des hôpitaux, malgré que les employés directs n'étaient pas le gouvernement mais les hôpitaux. D'un autre côté, a-t-il dit, M. Lesage, dans le cas des hôpitaux, c'était le gouvernement qui payait presque la totalité des salaires et qu'il, dans le cas des commis-

sions scolaires, c'est le gouvernement qui en paie la plus grande partie. Pour M. Lesage, il s'agit ici d'une question extrêmement sérieuse.

Faisant allusion aux traitements des instituteurs, le premier ministre Jean Lesage a maintenu qu'il ne fallait pas bouleverser les échelles de salaires dans la province et qu'il fallait faire attention que les progrès de notre politique socio-économique n'entraînent des abus dangereux qui pourraient même nous amener près de l'abîme.

Nous ne pouvons pas payer aux instituteurs, d'ajouter le premier ministre, les salaires beaucoup supérieurs aux salaires payés en Ontario sans risquer de déséquilibrer complètement toute notre politi-

que économique, sociale et

bière, s'est installé un petit dictateur, de sorte qu'on est en face, aujourd'hui, de ce paradoxe que tous les instruments qu'on avait mis en place, toutes les structures qui devaient assurer le dialogue à tous les échelons.

Toute cette carcasse administrative et politique qui devait enfin, selon les termes du ministre de l'Education, apporter dans le Québec un système merveilleux qui répondrait à cent pour cent à tous les impératifs d'un monde qui veut vivre en démocratie, qu'à maintenant l'impression que tout ce beau système est sous l'égide et la férule d'une petite dictature contrôlée par quelques technocrates qui ne veulent pas le dialogue.

M. Goldberg avait affirmé précédemment que toutes les actions actuelles des Etats-Unis à l'égard du problème vietnamien "réflètent le désir de Washington de rechercher un règlement négocié, plutôt qu'une solution militaire au problème vietnamien. "Notre initiative actuelle ne représente pas la fin, mais la continuation de notre offensive de paix," avait affirmé M. Goldberg.

Le premier ministre Jean Lesage est aussi intervenu pour dire que c'est une affaire qui relève d'abord du ministre des Affaires fédérales-provinciales. Il s'agit, dit-il, d'une entente qui a été faite entre Atomic Energy of Canada et Hydro-Québec sous l'égide du ministre des Affaires fédérales-provinciales. Cette entente, de poursuivre M. Lesage, prévoyait l'étude de la possibilité d'ériger dans la province de Québec une usine atomique de puissance électrique par le système Candu, c'est-à-dire Canadian Uranium, à base d'uranium canadien activé à l'eau lourde, mais ralenti à l'eau ordinaire bouillante. Ce qui n'existe pas à travers le monde.

La PP capture un évadé de prison à Cap-Santé

(Voir en page 15)

Le régime de rentes

Les employeurs verseront un excédent de \$5 millions

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a admis en Chambre hier que les employeurs du Québec verseront un excédent de \$5 millions par année au régime de rentes, somme qui ne peut leur être remboursée, "parce qu'on ne connaît pas de formule pour le faire."

Ces surplus proviendront, par exemple, d'employeurs qui devront verser 1,8 p.c. du salaire d'un de leurs employés qui aurait un autre employeur, indépendamment du fait que le 1,8 p.c. de l'autre salaire soit

également versé à la Régie des rentes.

Le premier ministre a dit à un journaliste que "l'on ne saurait pas quel employeur il faut rembourser," précisant que des experts cherchent vainement depuis 30 ans aux Etats-Unis une solution à ce problème du remboursement des employeurs.

Pour ce qui est d'un employé, celui-ci est automatiquement remboursé dès qu'il a versé le montant maximum annuel prévu par la loi.

Le régime national d'assurance-santé

Six provinces refusent de se prononcer définitivement

OTTAWA (PC) — Six provinces ont refusé hier de faire savoir définitivement si elles acceptaient de participer au régime national d'assurance-santé proposé par le gouvernement fédéral.

Seules les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan ont accepté en principe de participer au programme selon l'offre faite par Ottawa en juillet dernier.

Le gouvernement fédéral offrait alors de payer la moitié des frais encourus à condition que le régime soit universel, complet, transférable et administré par un organisme public.

Ottawa proposait la mise en vigueur de ce régime pour le 1er juillet 1967.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachern, a dit à l'issue de la conférence de deux jours des ministres de la Santé qu'il espérait toujours que le régime soit en opération à cette date.

Le ministre de la Santé de l'Ontario, le Dr Matthew Dymond, préférait toutefois que cette date soit reportée à plus tard.

La province de l'Ontario a en

effet demandé des détails sur l'offre fédérale et la date d'entrée en vigueur du programme d'assurance-santé.

Selon le ministre, il faudra régler de nombreux problèmes, dans sa province, avant de pouvoir accepter le régime national, comme la signature récente de conventions collectives qui contenaient de nombreux avantages médicaux, semblables à une assurance-santé.

Le communiqué publié à la fin de la réunion précise que les ministres se sont entendus sur la répartition d'une somme de \$500,000,000 mise à la disposition des provinces par Ottawa.

Ainsi, les ministres ont accepté en principe le versement d'une aide spéciale de \$25,000,000 aux quatre provinces de l'Atlantique. Ils ont également accepté en principe d'attribuer la plus grande partie de la caisse en fonction de la population de chaque province.

Kierans dénonce le colonialisme économique

(Voir en page 25)

La centrale atomique de Bécancour

M. Jean Lesage répond à une question posée à M. Lévesque

QUEBEC (J.R.) — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a posé la question de la centrale atomique à Bécancour, au cours de la période de questions, en Chambre, hier après-midi. Il a demandé au ministre des Richesses naturelles si le ministre des Richesses naturelles avait pris des mesures pour protéger contre la spéculation, c'est-à-dire la spéculation, que l'endroit sera annoncé.

La nouvelle lancée par "Le Nouvelliste", soulignant que Bécancour serait dotée d'une usine atomique, demeure toujours d'actualité et aucun démenti officiel n'a été apporté. Et sur ce point, le ministre des Richesses naturelles est des plus muets en Chambre sur cette question.

Le premier ministre Jean Lesage est aussi intervenu pour dire que c'est une affaire qui relève d'abord du ministre des Affaires fédérales-provinciales. Il s'agit, dit-il, d'une entente qui a été faite entre Atomic Energy of Canada et Hydro-Québec sous l'égide du ministre des Affaires fédérales-provinciales. Cette entente, de poursuivre M. Lesage, prévoyait l'étude de la possibilité d'ériger dans la province de Québec une usine atomique de puissance électrique par le système Candu, c'est-à-dire Canadian Uranium, à base d'uranium canadien activé à l'eau lourde, mais ralenti à l'eau ordinaire bouillante. Ce qui n'existe pas à travers le monde.

Le premier ministre a affirmé que les études progressent avec satisfaction et lorsqu'il y aura lieu d'annoncer la décision de construire une telle usine après qu'Atomic Energy

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 27
- Bourses 24
- Classées 26
- Convocations 26
- De l'image au son 10
- Mots croisés 27
- Polichinelle 2
- Radio-T.V. Cinéma 10
- Sports en pantoufles 20

DÉCÈS

Beaulieu, M. Alfred
Dufour, M. Johnny
Lawen, Mme Karl
(Voir page 27)

Le Sourire du Petit Déjeuner

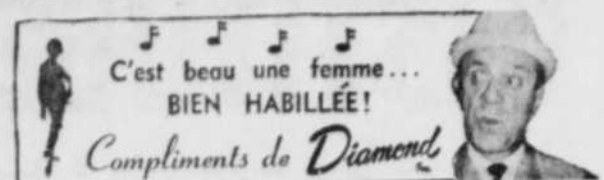
Heureux celui qui sait faire sien le moment présent et qui peut se dire: Quoi qu'il arrive demain, j'ai vécu aujourd'hui (Dryden)

Crémierie - TROIS-RIVIÈRES
RUE D'ARCADE - 115-6401
Le service qui ne fait pas attendre.

Du 7 au 12 février

C'est un secret polichinelle

L'échevin Germain Deschesne est revenu de nouveau à la charge à la dernière séance du conseil de ville de Trois-Rivières pour réclamer la coupe d'un des trois arbres vis-à-vis une bâtisse en construction, située au No 2050, rue St-Denis. Le conseil, on le sait, a déjà décidé de maintenir sa décision prise le 10 janvier à l'effet de ne pas couper d'arbres à cet endroit. Ce qui a fait dire au maire Gérard Dufresne: "Ca fait trois fois que vous revenez avec cette question-là, M. Deschesne. Avez-vous l'intention de faire des planches...?"



C'est beau une femme...
BIEN HABILLÉE!
Compliments de Diamond

Les commissaires d'écoles de Trois-Rivières sont de nouveau revenus sur la question patriotique dans les écoles. Il y a encore des écoles où l'Hymne national n'est pas chanté. Certains directeurs ont résolu la question en faisant entendre la musique du début de l'Hymne national par l'intercom, au début de la journée. Automatiquement, les élèves se lèvent et entonnent l'O Canada.

Son honneur le maire Gérard Dufresne a tenu à féliciter, lundi soir, lors de la séance en comité, ce qu'il a qualifié comme "le magnifique travail des employés de la cité", à l'occasion des deux dernières tempêtes de neige. Nos employés ont su se tirer d'affaire, a déclaré le maire Dufresne, si on tient compte qu'on a subi deux tempêtes l'une après l'autre.

Certains échevins n'étaient toutefois pas de son avis et l'échevin Aimé LeFrançois a demandé à l'ingénieur en chef M. Georges Héroux, chargé de transmettre ces félicitations.

ANNONCE

Pourquoi de bons parents ont des enfants difficiles

Vous trouverez dans cet article les réponses aux questions que se posent sans doute tous les pères et mères: pourquoi les enfants ne sont-ils pas une réplique d'eux-mêmes? Ou du moins pourquoi ne s'orientent-ils pas dans la voie que leur traquent leurs parents? L'enfant doit être considéré comme un être ayant sa propre personnalité et éduqué en fonction de cette individualité et non en fonction des espoirs fondés sur lui. Lisez l'opinion de spécialistes dans Sélection du Reader's Digest de février!

La semaine de l'électricité se tiendra sous le thème: 'L'Electricité, c'est toute la différence'

par Michael BURMAN

TROIS-RIVIERES — L'Electricité c'est toute la différence, tel est le thème de la Semaine Nationale de l'Electricité qui se tiendra en Mauricie du 7 au 12 février prochain.

Une semaine de l'électricité à deux buts premiers soit de faire connaître les nouveaux usages des appareils électriques et leur confort et à l'opposé d'informer la population sur la mauvaise utilisation de cette force motrice.

L'activité dominante de la semaine sera sans doute la démonstration d'un thermogénérateur à l'Institut de Technologie de Shawinigan, mercredi soir le 9, par M. Marc Pineault, de la Canadian Westinghouse Electric. Un tel engin est une première au Canada. Il est d'importation anglaise et est actuellement en opération à l'école polytechnique de Montréal.

Ces explications ont été données devant plus de 25 personnes, journalistes et professionnels en électricité, à la salle de conférence de la Maison P.A. Gouin rue des Forges. Le président de la semaine est l'ingénieur J.-Denis Provencher. Il est secondé dans ses fonctions par M. Paul Gendron.

(électrique) de Trois-Rivières également.

Ampleur

La semaine de l'électricité est un événement national. Elle se tient à la même époque dans tout le pays. On peut même dire qu'elle prend une ampleur internationale. En effet plusieurs pays choisissent le mois de février pour une telle démonstration.

La raison est fort simple: la semaine de l'électricité se situe aux environs du 11 février, date de la naissance de Thomas Edison, ce grand inventeur de l'électricité.

Expositions

A Trois-Rivières les vitrines des magasins P.A. Gouin, Cyrille Labelle et J.N. Beaudoin seront décorées par les étudiants d'un institut familial. Il en sera de même au Cap-de-la-Madeleine pour la Maison Loranger. A Shawinigan cependant il y aura exception les finissants de l'Institut Familial sont en stage expérimental ailleurs et ne pourront imiter le geste de leurs confrères de deux autres villes mauriciennes. Ça n'empêchera pas la maison Bernard Limoges de tenir sa propre exposition. Même si elle ne participera pas au concours.

Au grand public

Cette année les organisateurs de la semaine de l'électricité ont choisi des étudiants pour avoir des contacts plus près avec le grand public. Auparavant commentait le président Provencher seulement les techniciens en électricité ou presque étaient concernés pendant cette semaine.

Cette année il faut que le public touche du doigt, explique M. Provencher, les commodités de l'électricité, "c'est toute la différence".

Des statistiques veulent que 40 pour cent de la vente d'appareils électriques soient influencés par les moins de 27 ans. Soit que ces personnes se fassent acheter, comme c'est le cas pour les nouveaux ménages, ou portent une certaine influence sur les personnes de plus de 27 ans.

Programme

La semaine s'ouvrira lundi le 7 au Château de Blois. Un dîner-conférence sera servi. Mardi soir à l'Institut de Technologie de Trois-Rivières les élèves seront appelés à participer à un débat sur le nouveau code de l'électricité. Les panellistes seront l'inspecteur en chef du Bureau des Examinateurs Électriques du Québec, M. Alban Boismenu et le chef inspecteur en Mauricie M. Robert Grignon.

Un séminaire d'informations prendra place mercredi à l'Institut de Technologie de Shawinigan, deux conférenciers seront de la partie soit M. Camille Labrecque de la Cie Holophone et M. Marc Pineault de la Canadian Westinghouse. Il vaudra la peine de voir un thermogénérateur dans la salle du gymnase.

Une exposition de nouveautés électriques se tiendra le lendemain au Club de Raquette Lavolette à Trois-Rivières, vendredi le 11, à Télémaison au Canal 13. Le public en général sera invité à participer à un tirage d'un téléviseur gracieusement de la maison J.N. Beaudoin. Une question facile sera posée à savoir quel est le thème de la Semaine Nationale de l'Electricité cette année. L'électricité, c'est toute la différence, devra répondre le concurrent.

Samedi le 12 à deux heures un jury fera le tour des vitrines, il sera composé de deux dames et deux hommes. Le soir à 8 h 30 le vainqueur sera proclamé à l'occasion d'une soirée dansante et d'une dégustation de vins et fromages au Château.

sentiments de tous les commissaires lorsqu'il a dit: "On a de beaux gymnases, pourquoi ne s'en sert-on pas? Après tout, ce sont nos enfants qui en profiteront!" Les commissaires Boismenu et Argall, chargés d'enquêter sur l'éducation physique dans les écoles, sont d'avis qu'il faudrait voir à ce que les gymnases puissent être utilisés le plus possible et ce, en tout temps.

A l'école Lavendrye

La convention prévoit un autre concierge

TROIS-RIVIERES (MB) — La convention collective des concierges prévoit trois employés pour l'entretien de l'école secondaire Lavendrye. Actuellement il n'y en a que deux et les commissaires ont fait la remarque que les planchers étaient excessivement sales. Il fut donc proposé d'engager deux femmes qui "laverait vraiment" les planchers au lieu d'un troisième homme.

Mme Jacqueline Hébert-Argall a dit que ces deux femmes pourraient tout au moins satisfaire en attendant l'embauche d'un troisième concierge. Il n'est donc pas question de remplacer le troisième homme par les deux femmes afin de ne pas embaucher ce troisième homme. Ce sera une situation temporaire.

A ce sujet, certaines personnes seront contactées comme le surintendant des travaux, M. Alfred Guay et le directeur de l'école. Il appert pour l'instant que certains planchers sont noircis par le calcium. Il entre beaucoup de personnes à l'école secondaire Lavendrye. D'autres écoles ont également besoin d'un bon nettoyage et les commissaires sont désireux de remédier à la situation la plus tôt possible.



M. Aimé Dion

Un ex-échevin, M. Aimé Dion est décédé

TROIS-RIVIERES (J.D.) — La ville de Trois-Rivières vient de perdre l'un de ses citoyens les plus respectés en la personne de M. Aimé Dion, âgé de 83 ans, qui avait été vice-président fondateur en 1939 et président de 1944 à 1965 de la Caisse Populaire Ste-Cécile. M. Dion avait eu une vie publique assez bien remplie, car en plus de diriger une entreprise de construction générale, depuis 1930, il occupa le poste d'échevin de 1930 à 1932 et fit partie du bureau de révision de l'évaluation municipale pendant plusieurs années.

M. Dion agit également comme marguillier de la paroisse Ste-Cécile de Trois-Rivières durant trois années, en plus de jouer un rôle très actif dans différentes associations paroissiales, telles la ligue des Tertiaires, du Sacré-cœur, la ligue St-Jean Baptiste et St-Vincent de Paul. Un de ses fils, le Rév. Frère Siméon, trapiste, reste pour pleurer sa perte.

ANNONCE

Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer—augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35%—en saupoudrant simplement un peu de PASTETECH sur vos appareils. PASTETECH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empêche pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre PASTETECH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les compteurs sont moins payants en 65

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Un état comparatif des recettes des compteurs de stationnement de la cité dénote une diminution de \$2,297.41 en 1965 par rapport aux douze mois de l'année précédente.

Ce rapport, préparé par le gérant municipal, M. Roger Lord, à l'intention des membres du conseil, indique par ailleurs que le nombre des compteurs a été réduit de 911 à 850, notamment au parc de stationnement Champlain, ce qui explique en partie la baisse des revenus.

En général, la moyenne des revenus par compteur a augmenté. Elle est ainsi passée de \$77.09 en 1964 à \$79.92 en 1965.

L'enlèvement de 56 compteurs dans le Centre-Ville au cours de la dernière année a occasionné la principale baisse de revenus, soit \$4,485.59. La moyenne de revenus par compteur a toutefois augmenté de \$116 à \$121.67.

Au total, les revenus pour l'année 1965 se sont chiffrés à \$67,936.50 par comparaison à \$70,233.91 en 1964.

L'inventaire pour la dernière année, a permis de dénombrer, outre le centre-ville, 179 compteurs dans les diverses rues, 87 autres dans le parc St-Georges, 90 dans le parc St-Philippe, 81 dans le parc St-Roch, 20 dans le parc Ste-Julie.

Le gérant a souligné que ce dernier parc s'est avéré plus ou moins rentable depuis son aménagement. Les revenus, bien qu'ayant augmenté de \$506, 35 en 1964, \$652.57 l'année dernière, demeurent encore insuffisants selon M. Lord.

Dr Marcel Noël

CHIROPATICIEN
MAINTENANT
DE RETOUR
à ses bureaux
283, RADISSON, T.-R.
375-3170

Levez-vous
à bonne heure...

Levez-vous
de bonne humeur...



ROBERT DE COURCEL

en synchronisant

votre RADIO à

550

Il fait 10 degrés sous zéro... habillez-vous chaudement. Les routes principales sont passables... les routes secondaires sont carrossables... la chaussée est glissante. Nous aurons de 2 à 4 pouces de neige au cours de la journée avec du soleil... etc. Voilà autant de renseignements UTILES qui vous sont communiqués par votre ami "MATINAL" Robert de Courcel. Prenez donc la bonne habitude d'écouter



En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario



AMEUBLEMENTS POUR FUTURS MARIÉS DISPONIBLES A DES BAS PRIX IMBATTABLES CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

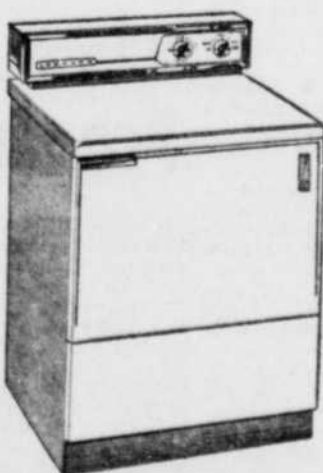
LEONARD

Venez aujourd'hui choisir
chez le
ROI DES BAS PRIX

- POELE • REFRIGERATEUR
- LESSIVEUSE-SECHEUSE

automatique et conventionnelle

LEONARD



N'ATTENDEZ PAS
LA HAUSSE
DES PRIX...
Achetez
maintenant!

JUSQU'À 36 MOIS POUR
PAYER. 1er PAIEMENT
EN AVRIL

RODOLPHE LORANGER
PROPRIÉTAIREPaul-Emile LORANGER
gérant

ANDRÉ LACOURSIERE
comptable

LE PLAN D'ACHAT
A TEMPERAMENT IAC

Assurance vie
sans aucune charge
supplémentaire.

93-97, Plaza Fusée
Cap-de-la-Madeleine
FR 5-8951-52

LORANGER ELECTRIQUE-TV

Transformer l'ancien couvent en centre d'accueil pour couples âgés

Le projet des Franciscains est à l'étude

Plusieurs plaintes des parents

Une vingtaine d'adolescents du Cap en Cour du Bien-Être

CAP-DE-LA-MADELINE — (M.B.) — Une vingtaine d'adolescents et d'adolescentes du Cap se retrouveront prochainement devant la Cour du Bien-Être pour s'être livrés à des jeux pas très catholiques dans le sous-sol d'un restaurant de cette ville. Une plainte serait également portée contre le tenancier de l'établissement.

C'est à la suite de plusieurs plaintes de parents que l'inspecteur détective Léonidas Lemay, de la Sûreté municipale, a commencé son enquête, il y a une quinzaine de

jours. Le policier nous a fait remarquer que l'article 33 du code sur la délinquance juvénile, interdit aux jeunes de flâner dans les restaurants sans pour autant leur interdire d'y aller faire des achats. Les jeunes étaient laissés sans surveillance au sous-sol de l'établissement où ils se réunissaient pour danser et déguster liqueurs douces, chocolats, etc... qui leur étaient vendus par le tenancier, son épouse ou sa fille. C'est dans ce sous-sol que plusieurs délits sexuels auraient été commis.

Vol à la mercerie Héroux

Alain Bélard subira son examen volontaire le 11

TROIS-RIVIERES (G.N.) — Alain Bélard, de Québec, inculpé d'avoir participé au vol de \$2.000 de marchandises, perpétré le 21 octobre dernier, à la Mercerie Rodrigue Héroux, rue Hart, à Trois-Rivières, a vu hier matin, son examen volontaire reporté au 11 février prochain.

Bélard devait subir cet examen hier matin tel qu'il l'avait été prévu à l'issue de l'enquête préliminaire qu'il a subie il y a une semaine devant son honneur le juge Maurice Langlois, de la cour des Sessions de la Paix. Cependant,

Le corps non réclamé d'un Trifluvien à la morgue de Montréal

TROIS-RIVIERES (RH) — Un Trifluvien, M. Clément Bastien, âgé de 54 ans, domicilié au 925, St-Laurent est décédé subitement, au début de la semaine. Son corps est actuellement sur les dalles de la morgue.

Selon le détective Léo Boisjoly, de la cour du coroner de Montréal, M. Bastien demeurait depuis un certain temps à Montréal. On croit qu'il aurait été marié et aurait eu des enfants. Presque toute sa parenté qui habite la région de Trois-Rivières. C'est en vue d'identifier un ou des membres de sa parenté que le détective Boisjoly a communiqué hier avec notre salle de la rédaction. Toute personne qui désirerait communiquer avec lui peut l'atteindre, par téléphone, à la cour du coroner, à Montréal.

L'opération des Fêtes du Centenaire lancée le 8 mars

CAP-DE-LA-MADELINE (PLD) — S.H. le maire J.-Réel Desrosiers a annoncé que l'opération "Fêtes du Centenaire" au Cap-de-la-Madeleine sera lancée le 8 mars, au cours d'un grand banquet de 200 convives au Sapin Bleu.

Ces invités représenteront les principaux organismes: Richelieu, Kiwanis, Jeune Commerce, Chambre de Commerce, Société d'Histoire, etc., ainsi que les membres des différentes commissions municipales.

Par les enseignants des Vieilles Forges

Conciliateur demandé

TROIS-RIVIERES (J.G.) — L'Association Professionnelle des Enseignants des Vieilles Forges, l'unité syndicale qui représente les enseignants aux niveaux secondaire et primaire, vient de demander au ministre du Travail l'intervention d'un conciliateur afin de tenter de régler le différend qui l'oppose à l'Association diocésaine des Commissions scolaires. C'est ce que nous faisons savoir, hier, le président de l'Association des Enseignants, M. Marcel Mongrain et M. André Fortin, responsable de la négociation rurale.

Le différend qui dure depuis septembre dernier concerne les enseignants à l'emploi de 17 commissions scolaires rurales qui attendent encore la convention collective de travail

qui fixerait leurs conditions de travail, d'emploi ainsi que leur échelle de salaires.

Ces différentes commissions scolaires rurales du niveau primaire de l'enseignement ont délégué leurs pouvoirs à un comité spécial chargé de négocier un nouveau contrat avec les enseignants. Ce comité se compose de MM. Gérard Beaudoin, président, Fernand D. Lavergne, Fernand Duchalme, Lucien Hamelin et Marcel Juneau.

Les commissions scolaires concernées sont celles de St-Prospère, St-Louis-de-Vincennes, St-Maurice, St-Louis-de-François, Ste-Marthe, Champlain, Ste-Geneviève de Batiscan, Batiscan, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Maskinongé, Dumontier (St-Léon), St-Justin, St-Edouard, St-Etienne-des-Grès,

St-Angèle-de-Prémont et Ste-Ursule.

Les revendications des enseignants, de nous dire M. Mongrain, reposent sur des demandes raisonnables et équitables puisqu'ils demandent, en fait, l'application de la sentence arbitrale rendue par le juge R. J. Fournier dans la région de Trois-Rivières, en août 1965, et qui est encore en vigueur jusqu'en juin 1966.

L'argumentation patronale, ajouta-t-il, se base sur les "Normes ministérielles" faites en vue de la préparation des budgets des commissions scolaires. Tandis que l'Association des Enseignants considère ces normes comme des mesures administratives pour venir en aide aux commissions scolaires et non pour servir à "plafonner" le salaire des enseignants.

A cause du choix possiblement ardu du jury

Le procès de Marcel Bernier pourrait être retardé ou avoir lieu à un autre endroit

SHAWINGAN (PC) — Le procès de Marcel Bernier, qui doit s'instruire le 14 février, dans le cadre du présent terme des Assises Criminelles du district judiciaire de St-Maurice, pourrait être retardé de quelques jours et même être transféré de district tant le recrutement des membres du jury peut s'avérer complexe.

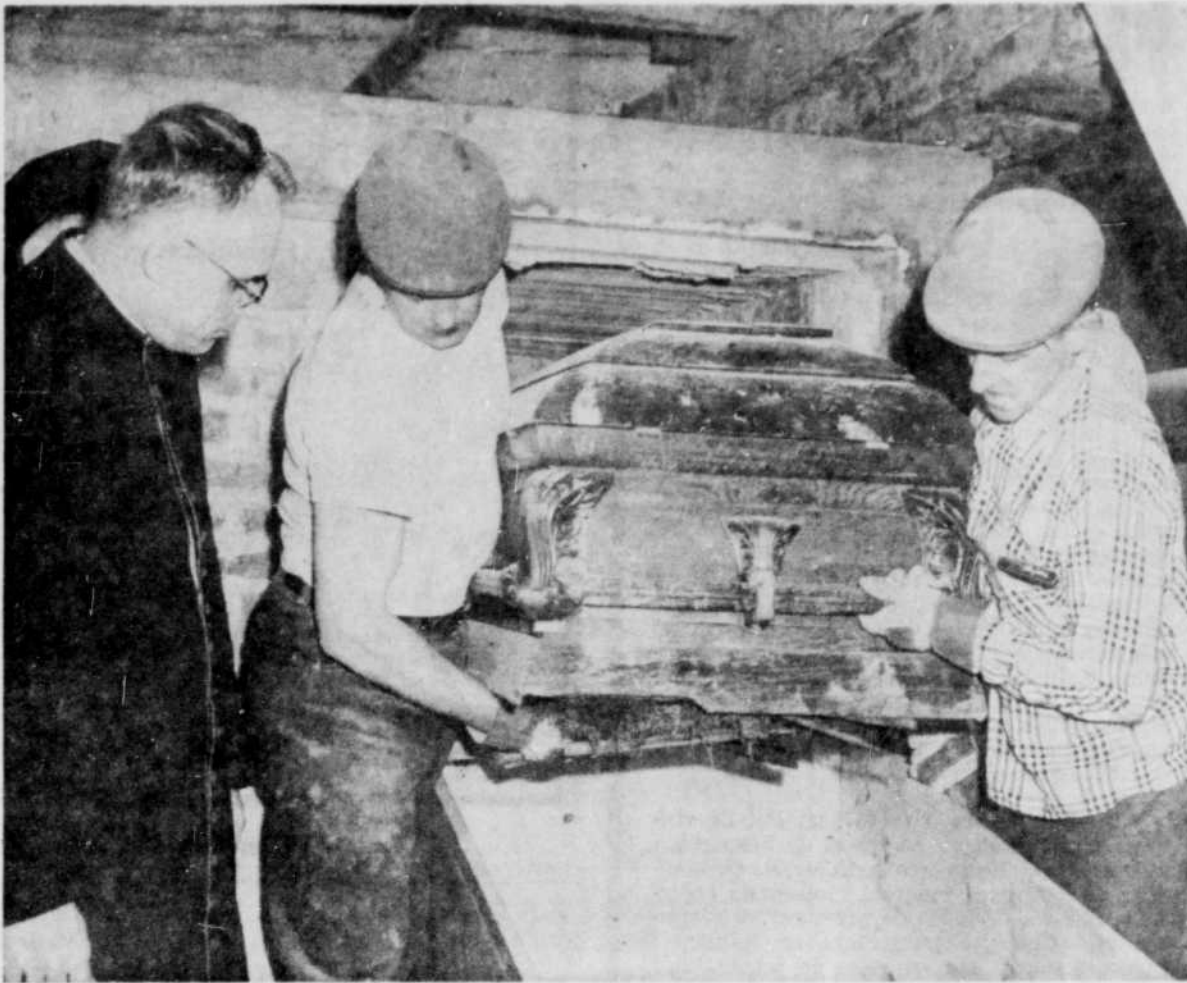
Telle est l'opinion générale émise dans les milieux policiers et juridiques de la région de Shawigan, en raison de la pu-

blicité extraordinaire qui a entouré la tristement célèbre affaire Denise Therrien.

Ce ne sont là, évidemment, que conjectures et il ne faudrait prendre pour acquis qu'un changement de venue soit indispensable. Selon un limier de la Sûreté provinciale, il est cependant un fait certain: le choix sera d'autant plus ardu que la grande majorité des gens de la région se sont déjà formé une opinion sur cette affaire qui a tenu la man-

chette des journaux durant près de quatre ans.

Me Guy Germain, procureur de l'ex-fosseur du cimetière de Shawigan-Sud, nous a déclaré, hier, avoir déjà rencontré les représentants de la Couronne pour régler certaines questions préliminaires. Selon lui, l'on procédera à la date prévue à moins de circonstances spéciales. Il n'a pas voulu préciser si ces "circonstances spéciales" pouvaient justifier la difficulté de recruter un jury impartial.



CI-DESSUS, des manoeuvres tirent de son caveau la tombe abritant les restes mortels de feu Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, dernier évêque de Trois-Rivières décédé. Nous pouvons voir de gauche à droite: le chanoine Denis Clément, chancelier, M. Victor Rousseau, employé de la maison Rousseau & Frère et M. Claude Paquette, de la même firme.

Du soubassement de la Cathédrale

Quelques corps dont celui de feu Mgr Alfred-Odilon Comtois sont exhumés

Par Gilles NORMAND

TROIS-RIVIERES — Quelques-uns des trente-trois corps ensevelis dans le soubassement de la cathédrale de Trois-Rivières ont été exhumés, au cours de la journée d'hier, par le personnel de la maison funéraire Rousseau & Frère.

Contrairement à ce qui avait précédemment été appréhendé par les autorités de la Corporation épiscopale du diocèse de Trois-Rivières, le travail d'extraction des vestiges humains s'est avéré plus facile que prévu, et par conséquent plus rapide. Les opérations ne devraient pas se poursuivre pendant plus de cinq jours.

La première tombe, du moins ce qui en restait, a été retirée à 10h30 hier avant-midi. Ces

débris contenaient les restes mortels de M. l'abbé Édouard Ling, qui avait été inhumé le 7 juin 1881. Le travail des manoeuvres exigeait beaucoup de délicatesse, dans chaque cas, en raison des facilités d'enfouissement et des corps et des tombes.

Encore chevelu

Fait remarquable, l'un des corps dont la carcasse osseuse était encore particulièrement existante laissait voir un crâne qui non seulement avait conservé une bonne partie de ses cheveux, mais les avait gardés encore peignés, notamment sur le devant de la tête, où on pouvait voir une vague. Ce squelette pittoresque constitue les restes du corps de M. Charles Bouchard de Niverville, qui a été inhumé le 4 août 1889. Il était député-shérif du district de Trois-Rivières et décédé à l'âge de 62 ans et 8 mois.

Monseigneur Comtois

Entre autres, on a retiré des caveaux consacrés aux évêques décédés le corps de feu Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, inhumé le 30 août 1945. C'est la dépouille mortelle la plus récemment ensevelie dans le sous-sol de l'église-mère.

Mgr Comtois a été l'avant-dernier évêque du diocèse de Trois-Rivières avant l'avènement à ce poste de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, actuel premier prélat du diocèse. Il est né le 5 mars 1876 et a été ordonné

Au Cap

Cercle d'homosexuels mis à jour ?

Cap-de-la-Madeleine (MB) — Un cercle d'homosexuels serait mis à jour, sous peu, au Cap-de-la-Madeleine, par la Sûreté municipale qui poursuit son enquête depuis quelque temps déjà. Selon l'inspecteur-détective Léonidas Lemay qui dirige l'enquête, une dizaine d'arrestations seraient imminentes. Le capitaine détective Julien Lacroix et les détectives Paul Ringuet et André Chartrand participent également à l'enquête.

Le principal suspect, pour l'instant, est un professeur de 27 ans. Plusieurs adolescents et quelques adultes feraient partie du réseau. Les délits de ces individus seraient commis dans des automobiles, dans des chambres d'hôtel ou de motel de la région ou à la résidence de ce professeur.

En raison de l'âge des délinquants, la cause sera fort probablement entendue par un juge de la Cour du Bien-Être.

prêtre le 25 septembre 1898. Sacré évêque auxiliaire de Trois-Rivières le 28 juillet 1926, il a été nommé évêque du même diocèse le 18 janvier 1935. Mgr Comtois est décédé le 26 août 1945.

Il l'inhume et l'exhume

Après avoir enterré la dépouille mortelle de Mgr Comtois, il y a vingt et un ans, M. Claude Paquette, fossoyeur à l'emploi de la firme Rousseau & Frère, participe à l'exhumation du même corps.

M. Paquette nous a expliqué, hier, après avoir constaté que la tête du cadavre était plus désagréable que l'ensemble des restes mortels, les raisons de ce phénomène. Se-

lon lui, une dame qui s'était approchée de la tombe de l'évêque, alors qu'il était exposé à la cathédrale, aurait renversé partiellement le contenu de cercueil d'un chandelier sur le visage du défunt. La peau se serait alors mise à plaquer, en dépit des massages des embaumeurs, et avant de refermer définitivement le couvercle de la tombe, la peau du visage aurait déjà commencé à se désagréger, ce qui aurait nécessité l'imposition d'un voile qu'on a retrouvé, hier, lors de la levée du couvercle de la boîte en bois de chêne. Cette tombe était à peine abîmée.

Le long des murs

Jusqu'à date, c'est parmi les corps enterrés le long des murs intérieurs de la cathédrale, qu'on a retrouvé les restes les plus poussiéreux. Presque tous ces corps étaient réduits à l'état de cendres; dans l'un des cas, on n'a retrouvé aucune trace des restes mortels, si ce n'est un crâne humain dont les dimensions avaient été réduites à la taille d'un poing de taille moyenne.

Les recherches se poursuivront encore demain, et on prévoit qu'elles dureront environ 5 jours. D'ici à ce que soit livrée la chapelle funéraire en construction dans le cimetière St-Michel, les corps seront entreposés dans des charniers des cimetières St-Louis et St-Michel.

CAP-DE-LA-MADELINE (P.L.D.) — S.H. le maire J.-Réel Desrosiers a annoncé hier, que les plans préliminaires du Centre Culturel avaient été approuvés par l'architecte responsable de l'approbation des plans M. Gilles Guité.

Les plans et devis finals doivent parvenir à Québec avant le 28 mars pour approbation définitive dans les détails. La préparation de ces plans a été confiée aux architectes Caron, Juneau et Bigué.

Son honneur le maire Montour se dit très déçu

La Régie des Transports se prononce contre une requête sur le transport en commun dans Trois-Rivières-Ouest

par Jacques DALLAIRE

TROIS-RIVIERES-OUEST — Son honneur le maire Jules Montour de Trois-Rivières-Ouest s'est dit extrêmement déçu, à l'issue de la séance spéciale du conseil municipal, lundi, lorsqu'il a pris connaissance d'une ordonnance de la Régie des Transports qui rejette la requête de la ville, portée contre la compagnie de Transport St-Maurice. Il n'a pas précisé cependant, s'il considérait la décision de municipaliser le service de transport en commun à Trois-Rivières-Ouest.

En fait, la ville de Trois-Rivières-Ouest demandait que la compagnie de Transport St-Maurice modifie le parcours qu'elle est autorisée à suivre actuellement dans les limites de la ville, de façon à desservir en entier la population. Elle requerrait aussi l'uniformisation du tarif de transport et l'abolition des zones existantes entre les différents secteurs de la ville et demandait également de bien vouloir retransférer à la Cie Carier et Frère Ltee, le parcours que cet-

te compagnie dessert présentement dans ses limites. Lors de la séance publique, sur cette question litigieuse, concernant la modification des parcours suivis par la Cie de Transport St-Maurice et pour l'uniformisation des tarifs de transport de cette même compagnie, MM. Jean-Paul Normandin, président du Comité de Transport de Trois-Rivières-Ouest, Roland Desautels, gérant municipal, et secrétaire-trésorier, et Marcel Toussaint, président de la commission scolaire, ont été appelés à prendre la parole.

Il a été établi à cette occasion, que la ville de Trois-Rivières-Ouest possède une population permanente de 5,607 âmes et qu'elle est divisée en quatre quartiers: St-Denis, Ste-Catherine, Val-Mauricie, et De Montigny. Il ressortait de cet exposé que certains usagers de l'autobus, devant passer d'un quartier à un autre, étaient obligés de circuler à Trois-Rivières. De ce fait, ils doivent débourser un double et parfois même, un triple tarif. Des statistiques révélées par la firme Carier et Frère, démon-

Pas de rapport final sur le coût, dit l'hon. René Lévesque

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le ministre du Bien-être et de la Famille, M. René Lévesque, a confirmé, hier après-midi, en Chambre, que le projet de transformer l'ex-couvent qui appartient aux Franciscains, à Trois-Rivières, en un centre d'accueil, demeure toujours à l'étude.

M. Lévesque répondait à une question du député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, qui s'informait où en étaient les projets de centres d'accueil à Trois-Rivières.

Le projet de transformation de l'ex-couvent en centre d'accueil, d'expliquer M. Lévesque, est en marche depuis un bon nombre de mois, ce qui implique un financement qui serait assuré par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, jusqu'à concurrence de 90 pour cent; ce qui, également, implique qu'on évalue ce qu'il en coûtera pour reconstruire le vieux édifice. Il y a un intérêt évident de la part de la Société Centrale et de son bureau de Trois-Rivières, de souligner le ministre du Bien-être et de la Famille, comme il y a un intérêt évident pour le budget du ministère, parce que c'est lui qui va être obligé d'en faire les frais sous la forme de paiements, comme le sait le député.

Toutefois, M. Lévesque dit qu'il n'a pas encore de rapport final sur ce coût, mais qu'il en a demandé un et que d'ici la fin de la semaine, il aura une étude de ce que doit être le coût estimé, le plus clair possible, le plus précis possible, de cette conversion d'un vieux édifice.

Réponse du maire à la Régionale

Le conseil non responsable du retard de la transaction

TROIS-RIVIERES (P.C.) — "On attribue au conseil des lenteurs dont il n'est pas responsable", a commenté incontinent, lundi soir, le maire Gérard Dufresne en faisant allusion aux plaintes de la commission scolaire régionale des Vieilles Forges au sujet des pourparlers entre les deux corps publics en vue de l'agrandissement ou de l'implantation d'écoles secondaires à Trois-Rivières.

Tenant en main un exemplaire de l'édition de lundi du Nouvelliste, le premier magistrat a réitéré certaines déclarations du président de la régionale, M. Albert Tessier, rapportées dans notre compte-rendu.

Ainsi, M. Dufresne a soutenu qu'il a lui-même communiqué avec M. Tessier, concernant l'achat d'un terrain appartenant à la cité, en vue de l'agrandissement de l'école secondaire Ste-Ursule.

La Régionale prétend qu'il ne lui a pas encore été possible de savoir quel prix la cité demande pour la partie de l'ancien terrain des RR. SS. Dominicaines du Rosaire.

Le maire a affirmé que lors d'une récente rencontre avec la commission scolaire, il avait été convenu que cette dernière fasse elle-même une offre. N'ayant pas de nouvelle, il a alors décidé de téléphoner à M. Tessier qui lui a avoué ne pas trop savoir quel prix payer. "C'est donc faux d'attribuer la lenteur des négociations à la cité. Si le problème me dépasse, qu'ils ne mettent pas cela sur le dos du conseil!" a dit le premier citoyen.

M. Dufresne a révélé que le prix exigé pour le terrain

est de \$0.30 du pied. Il a coûté \$0.15 à la ville, mais si l'on tient compte de l'intérêt et de la plus-value, la cité ne fait pas d'argent avec cela.

Dans sa mise au point, M. Dufresne a tenu à souligner également que la cité a déjà refusé de vendre le même terrain à \$1.50 du pied carré parce que le projet n'était pas conforme au plan directeur d'urbanisme.

Commentant enfin la déclaration du commissaire Paul Desmarais à l'effet que la Régionale pourra toujours agrandir l'école secondaire De La Salle, si l'on ne peut s'entendre avec la cité, le premier magistrat a conclu: "Qu'on sache qu'il existe un plan directeur d'urbanisme à Trois-Rivières. Les corps publics et même la Régionale doivent s'y conformer..."

Plan d'homologation de la rue Bellefeuille

TROIS-RIVIERES-OUEST — (J.D.) — D'une demande de l'aviseur légal de la ville de Trois-Rivières-Ouest, M. Robert-Louis Gouin, les membres du conseil municipal, réunis en séance spéciale lundi soir, ont adopté une résolution pour autoriser la préparation d'un plan d'homologation pour la rue Bellefeuille. L'échevin Eddy Charpentier s'est fait le parrain de la résolution qui prévoit la déposition du plan d'homologation le 21 février prochain à la Cour Supérieure de Trois-Rivières, siégeant alors en cour de pratique.

16 mai, les revenus de la compagnie ont été de \$1,480.36, alors que ses dépenses pour les mêmes services, furent de \$1,690.22, formant ainsi une perte de \$209.86 pour une semaine d'exploitation. Suivant la compagnie, si tous les usagers du service d'autobus avaient déboursé un tarif simple, le déficit aurait été de l'ordre de \$467.97 au lieu de \$209.86.

La Régie des Transports a conclu qu'il serait contraire à l'intérêt public d'augmenter le déficit de la compagnie de Transport St-Maurice, puisque une compagnie de transport ne peut maintenir un service adéquat si elle n'en peut retirer un profit raisonnable. Considérant tous ces faits, elle a résolu de rejeter la requête de la ville de Trois-Rivières-Ouest. MM. Gérard Laroche, j.d., président Gustave St-Jacques, ing., vice-président, Pierre Roger, c.r., vice-président, Guy Dallaire, régisseur, et André Houde, sont les personnes à avoir pris en considération les exposés des deux parties mises en cause.

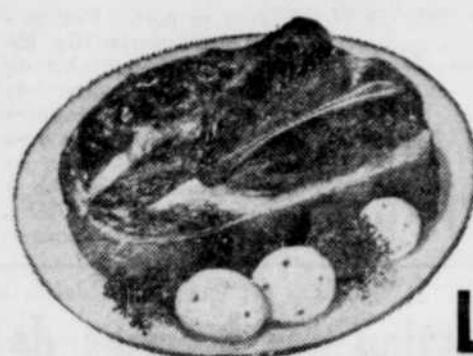


CARNAVAL D'EPARGNES

Marché
REGAL
**VOTRE EPICIER
DE CONFIANCE**
ROTI de BOEUF
HAUT DE COTES **59¢**
BOEUF DE CHOIX LB

ROTI de BOEUF
COTES CROISEES **73¢**
A LA SAVEUR DELICATE LB

ROTI de BOEUF
COTES DESOSSEES
ROULEES **\$1 09**
TENDRE DE CHOIX LB

ROTI DE BOEUF

 DANS LA
PALETTE
DELICIEUX
AVEC LEGUMES

LB. 47¢
**POIS
VERTS**
ASSORTIS
qualité fantaisie
"AYLMER"
boite 15 onces

4 POUR 69¢
TOMATES
ENTIERES
qualité choix
"AYLMER"
boite 20 onces

2 POUR 57¢
CATSUP
AUX TOMATES
"AYLMER"
bouteille 11 onces

2 POUR 39¢
THE
Orange Pekoe
"SALADA"
boite 60 sachets

79¢
**BOEUF
HACHE**
DE CHOIX
2 LBS 89¢
SAUCISSE
FUMEE
"HYGRADE"
PAQUET 1 LIVRE **53¢**
CRETONS
"BILOPAGE"
CONTENANT 8 ONCES
39¢
JUS DE TOMATES
qualité fantaisie
"CLARK"
boite 20 onces
5 POUR 79¢
SAUCE HOT CHICKEN
"ESTA"
BOITE 15 ONCES
2 POUR 35¢
100 Timbres "Regal"
ADDITIONNELS

 OBTENEZ 100
TIMBRES REGAL
A L'INTERIEUR
DE LA BOITE.

DETERSIF
EN POUDRE
"MAJESTIC"
FORMAT GEANT
95¢
BRIOCHEs
aux framboises
"WONDER"
rég. 45e

39¢
MARGARINE

3 LIVRES 89¢
BISCUITS ASSORTIS 4 DANS 1
"DAVID"
CELLO 125 BISCUITS
89¢
GRUAU PRET A SERVIR
"QUAKER"
BOITE 10 ONCES
33¢
FRAMBOISES CONGEELES
"LIBBY"
PAQUET 15 ONCES
49¢
POIS VERTS CONGEELES
"LIBBY"
BOITE 12 ONCES
2 POUR 49¢
SERVIETTES SANITAIRES
"MODESS"
BOITE 12 SERVIETTE — MOINS COUPON 7¢
39¢
CIRE LIQUIDE CLAIR
"JOHNSON"
32 ONCES
99¢
DETERSIF EN POUDRE BLEUE
"BLUE JET"
CELLO 3 LIVRES
79¢
LAIT
INSTANTANE

"BONLAC"
BOITE 3 LIVRES
EN SACHETS
89¢
100 Timbres REGAL
en plus
BALAIs 6 CORDES
EXTRA ROBUSTE
"IMPERIAL"
\$1.79
50 Timbres REGAL
en plus
VADROUILLES 8 onces
"IMPERIAL"
75¢
50 Timbres REGAL
en plus
DENTIFRICE "M'LEANS"
format géant
69¢
50 Timbres "Regal"
ADDITIONNELS

**OBTENEZ
50
TIMBRES REGAL
ADDITIONNELS**

 chaque jour de la semaine sur
toute commande assortie payée
comptant de \$5.00 et plus empor-
tée par le client.

BANANES

CHIQUITA
GROSSES No 1
JAUNE DORE
MURIES A POINT

2 LBS. 29¢
ORANGES
FLORIDE
LA PREFEREE
POUR LE JUS
GROSSEUR 200

DOUZ. 49¢
CELERI
PASCAL

 FLORIDE No 1
GROSSEUR 24 JUMBO

CHACUN. 23¢
ECHALOTES

 IMPORTEES E.U. No 1
FRAICHES DOUCES
DELICIEUSES
DANS VOS SALADES

3 pour 29¢

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 FEVRIER — NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER TOUTE QUANTITE.

A l'ouverture du troisième procès de Jean-Marc Rufiange accusé du meurtre de Benoit Massicotte

Deux policiers apportent des faits nouveaux

par Jacques VOYER

SHAWINIGAN — Le témoignage de deux policiers de la Sûreté provinciale, amène des faits nouveaux dans l'affaire de Jean-Marc Rufiange, âgé de 41 ans de Shawinigan, qui est accusé d'avoir assassiné Benoit Massicotte, dans la nuit du 23 au 24 juin 1961, sur le terrain de stationnement de l'usine locale de la Du Pont.

C'est du moins en principe ce que l'on a pu constater hier, au Palais de justice de Shawinigan, lors des premières Assises criminelles du district St-Maurice, à l'occasion du troisième procès de Jean-Marc Rufiange, qui répond à une accusation de meurtre non qualifié sur la personne de Benoit Massicotte de Shawinigan.

Parmi les neuf témoins qui ont été entendus au cours de la journée d'hier dans ce procès, ce sont les témoignages du sergent Pierre Roy, en charge du bureau de la Sûreté provinciale de Shawinigan et du sergent d'Etat-Major Paul-Emile Lapierre, du quartier général de la Sûreté provinciale de Montréal, qui ont rapporté des rebondissement nouveaux dans ce procès.

Le sergent Pierre Roy

Ayant déjà témoigné dans les deux procès antérieurs, le sergent Roy a rapporté hier la boîte aux témoins et a apporté des faits nouveaux au procès de Jean-Marc Rufiange.

Interrogé par Me Jean Bienvenue de Québec, procureur de la Couronne, le sergent Roy, âgé de 33 ans, de la rue Georges à Shawinigan, déclara qu'il était membre de la Sûreté provinciale de Shawinigan et du sergent d'Etat-Major Paul-Emile Lapierre, du quartier général de la Sûreté provinciale de Montréal, qui ont rapporté des rebondissement nouveaux dans ce procès.

Tous les deux, ils vérifièrent une automobile qui aurait appartenu à Jean-Marc Rufiange. Au cours des recherches, le ser-

gent Roy déclara que sur l'une des plaques d'immatriculation de l'automobile de marque Buick, les chiffres avaient été sabotés et le côté gauche de cette même plaque était tourné par dedans.

Le sergent mentionna également qu'il avait fouillé lui-même cette automobile et y trouva la plaque qui manquait dans le coffre-arrière.

Question: Est-ce que vous l'avez vu cette plaque?

Réponse: Oui, je l'ai vu cette plaque.

Question: Pourriez-vous nous dire qui a pris cette plaque de l'automobile?

Réponse: Je ne sais pas, il se peut que le sergent Lapierre qui m'accompagnait, l'ait prise.

Question: Est-ce que c'est la première fois que vous êtes interrogés sur ces faits concernant la cause qui se tient présentement?

Réponse: Oui, c'est la première fois qu'on m'interroge sur ce point, de conclure le sergent Pierre Roy.

Le sergent Paul-Emile Lapierre, âgé de 41 ans et est sergent d'Etat-Major de la Sûreté provinciale de Montréal. Il est membre de la Sûreté depuis près de 15 ans. Il déclara également qu'il effectuait des enquêtes judiciaires depuis 11 ans. Concernant la plaque qui au-

rait été vu dans le coffre-arrière de l'automobile de marque Buick qui appartenait à Jean-Marc Rufiange, la défense demanda au témoin ce qu'il en était advenu. Le témoin répondit que la "licence" était restée dans le véhicule et que l'automobile a été remise par la suite.

La défense demanda après,

à quel endroit se trouvait cette plaque. Le sergent Lapierre répondit qu'elle se trouvait dans le coffre-arrière de l'automobile de marque Buick. Concernant l'absence de cette plaque sur l'automobile, le témoin déclara qu'il ne pouvait pas dire si la plaque d'immatriculation avait été enlevée récemment. Je ne pourrais pas

dire, affirma-t-il, si cela remontait à plusieurs mois. Répondant à la question pour savoir s'il y avait d'autres personnes qui les avaient accompagnés dans cette visite, le sergent Lapierre répondit qu'il se souvenait de la présence de Gaston Hamelin, mais qu'il ne pouvait pas jurer s'il y avait d'autres agents avec eux.



LE CLUB RICHELIEU GRAND'MÈRE a rendu hommage aux autorités civiles et scolaires lors de son souper hebdomadaire qui a eu lieu hier soir, à l'Auberge Grand'Mère. De la ville, on remarquait son honneur le maire Hormidas Prud'homme et MM. les échevins Léopold Lavergne, Philippe Boucher, Jacques Marchand et Jean-Marie Lafontaine, le gérant, M.

Jean-C. Béique, le trésorier de la ville M. Guy Motteu; et de la commission scolaire: MM. Jacques Lafontaine, Gilles Desrosiers et Gilles Hould. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Georges Lavolette, gouverneur régional Richelieu, le maire Prud'homme, le Dr Michel Lesage, qui présidait le souper et Jacques Lafontaine, président de la commission scolaire.

Brillant exposé de Me Jean Bienvenue

SHAWINIGAN (J.V.) — Le troisième procès de Jean-Marc Rufiange, de Shawinigan, qui est accusé de l'assassinat de Benoit Massicotte, de Shawinigan, a débuté, hier matin, à 10h15, au Palais de Justice de Shawinigan, lors des premières Assises Criminelles du district de St-Maurice.

Le procès a commencé avec la lecture de l'acte d'accusation par le greffier de la Cour du Magistrat, M. Anatole Rainville, qui déclara que Jean-Marc Rufiange a illégalement assassiné Benoit Massicotte, dans la nuit du 23 au 24 juin 1961, dans la ville de Shawinigan.

Par la suite, S.H. le juge Paul Lesage, président du tribunal, adressa quelques mots de recommandations à l'endroit des membres du jury. "Messieurs, disait-il, avec tous les privilèges qui vous ont été confiés, le procureur de la Couronne vous

renseignera, tout à l'heure, sur des faits afin que vous puissiez comprendre les différents témoignages qui seront rendus devant vous."

Le procureur

Représenté par Me Jean Bienvenue, de Québec, la Couronne donna un brillant exposé de tout ce qui s'était passé dans l'affaire de l'assassinat de Benoit Massicotte, de Shawinigan.

"Messieurs, disait Me Bienvenue, je veux vous expliquer quelle preuve la poursuite veut tester de faire en se servant de témoins ou de photographies.

"Nous tenterons de prouver, déclarait-il, que Benoit Massicotte, la victime, était à l'emploi de la Compagnie DuPont à Shawinigan, et qu'il venait de finir son quart de quatre heures à minuit, lorsqu'il a été assassiné. Nous

tenterons de prouver que Benoit Massicotte est sorti des bureaux de la Compagnie Du Pont vers les 12h15, dans la nuit du 23 au 24 juin 1961.

"Nous tenterons de prouver également, ajoutait-il, que l'accusé Jean-Marc Rufiange, a abattu de sang-froid Benoit Massicotte, dans la nuit du 23 au 24 juin 1961, dans la cour de stationnement de l'usine Du Pont du Canada à Shawinigan."

Après avoir donné cette rétrospective de toute l'histoire de l'assassinat de Benoit Massicotte, Me Bienvenue déclara: "Voilà, messieurs, a-t-il conclu, quelques-uns des principaux faits qu'il faudra mettre en preuve."

La défense

La défense, pour sa part, représentée par Me Raymond Landry et Me Yves Duhaime, de Shawinigan, donna une mo-

tion pour production de documents.

"La défense a raison de croire, de dire Me Duhaime, que des témoins ont fait des déclarations à des policiers au cours de l'enquête et que ces mêmes déclarations n'auraient pas été signées."

"La défense serait satisfaite si elle pouvait prendre connaissance de ces deux déclarations qui auraient été faites à Shawinigan au cours de l'enquête." La défense mentionna que la première de ces déclarations aurait été faite en date du 25 novembre 1961, et l'autre quelques jours plus tard, soit le 30 novembre 1961.

Au cours de l'après-midi, la Couronne s'était objectée à fournir ces déclarations à la défense, se servant même d'un article de loi, mais au cours de l'après-midi d'hier, la Couronne a acquiescé à la demande de la défense.

Ce qui s'est passé à la porte de la Du Pont

SHAWINIGAN (J.V.) — Le Tribunal des premières Assises Criminelles du district de St-Maurice a entendu neuf témoins hier au Palais de Justice de Shawinigan, dans le troisième procès de Jean-Marc Rufiange de Shawinigan, accusé du meurtre de Benoit Massicotte.

Le premier témoin à avoir été entendu était M. Marcel Perron, 38 ans, gardien de la DuPont et demeurant au 2455 de la rue Dillard à Shawinigan. M. Perron a déclaré dans son témoignage qu'il était gardien à la Compagnie Dupont de Shawinigan lorsque le meurtre a été commis. Il a également déclaré qu'il terminait son quart de quatre heures à minuit, le soir du 23 juin dernier.

Le témoin a mentionné qu'il connaissait la victime Benoit Massicotte et qu'il avait vu sortir de l'usine le soir du meurtre. Il mentionna également qu'il connaissait l'automobile de Massicotte; le témoin Perron a répliqué qu'il ne le savait pas. Après l'incident, le témoin a mentionné qu'il avait lui-même appelé la police.

Dans l'interrogatoire de la défense, le témoin a mentionné par la suite qu'il connaissait Wellie Beaulieu, compagnon de

travail de Benoit Massicotte. Il a même ajouté que ces deux derniers avaient terminé ensemble et que Beaulieu avait allumé la cigarette de Benoit Massicotte en sortant de l'usine.

Après ces précisions, la Couronne a demandé par la suite au Tribunal que le témoignage de Wellie Beaulieu qui a été entendu en date du 20 novembre 1962, soit lu par le greffier devant les membres du jury. M. Beaulieu était opérateur et à l'emploi de la même compagnie que Massicotte. Il était âgé de 40 ans. Il est décédé le 29 novembre 1963.

Deuxième témoin

Le deuxième témoin à être entendu hier après-midi a été M. Laurent Pruneau, âgé de 51 ans, du 135 de la 121e Rue à Shawinigan-Sud. Il travaillait comme opérateur à la Compagnie Dupont de Shawinigan.

Dans son témoignage, M. Pruneau déclara que dans la soirée du 23 juin 1961, il travaillait sur le quart de quatre heures à minuit. Il connaissait assez bien Benoit Massicotte de Shawinigan. On ne travaillait pas dans le même département de préciser le témoin.

Il continuait par la suite en déclarant que la victime, Benoit Massicotte, était sorti de l'usine vers 12 h 25 dans la nuit du 23 au 24 juin 1961.

Il mentionna aussi qu'il avait été averti par un nommé Milot qu'un accident venait de se produire sur le terrain de stationnement. Je me suis rendu sur les lieux et j'ai vu Benoit Massicotte, couché par terre, près de son véhicule. Le témoin a souligné que Benoit Massicotte avait la tête tournée vers la colline.

Exhibant une photographie M. Pruneau a certifié que l'automobile qui était vue sur la pellicule, était celle de M. Benoit Massicotte.

Le témoin ajouta par la suite que le corps de la victime était parallèle à l'auto à environ deux pieds de la conduite. Il était étendu sur le dos, du liné à ses côtés. Il semblait inconscient. Il respirait avec difficulté et il semblait également avoir du sang par terre. De conclure le témoin Pruneau.

J.P. Milot

La troisième personne à rendre témoignage a été M. Jean-Paul Milot, 21 ans, du 2392, rue Laval à Shawinigan. Il souligna qu'il travaillait au caténaire de la compagnie Du Pont à Shawinigan à la date où le meurtre a été commis. "Je me rappelle de la nuit du 23 au 24 juin 1961, d'ajouter le témoin. A la fin de mon quart, à minuit, je me dirigeais à pied, de la sortie de l'usine vers

M. Clément Grenier

M. Clément Grenier, beau-frère de la victime, a remplacé M. Milot dans la boîte aux témoins. Journalier de 33 ans et domicilié au 10565, rue Balzar à Montréal-Nord, M. Clément Grenier a déclaré que M. Massicotte était marié à sa sœur Angèle Grenier et que la dernière fois qu'il le vit, c'était à la morgue Oscar St-Ours de Shawinigan.

Dr Robert Jacques

Médecin de 41 ans, domicilié à 3382 rue Bellevue à Shawinigan, le Dr Robert Jacques déclara que dans la nuit du 23 au 24 juin 1961 vers minuit et 40, il reçut un appel de l'hôpital St-Thérèse de Shawinigan, disant qu'une personne avait été blessée gravement.

Le Dr Jacques s'est rendu à l'hôpital et a vu une personne saignant de blessures à l'arrière de la tête et à la nuque. Les deux plaies n'avaient pas de formes précises et le patient fut porté sur un lit, on nettoya ses plaies, au cours de ce travail, on a senti que quelque chose accrochait. En raison des deux ouvertures, le Dr Jacques a cru qu'il pouvait s'agir d'une balle. Le patient était inconscient, saignait abondamment, n'avait aucun réflexe et sa respiration était agitée et assez difficile.

A une question, le Dr Jacques a précisé que la blessure était assez grave pour causer la mort. Cette blessure m'a paru plus curieuse qu'une blessure ordinaire. Il a ensuite décrit l'objet retiré du corps de Benoit Massicotte. Il avait une extrémité un peu arrondie et l'autre carrée.

La police a été alertée et le détective Léopold Gilbert a pris possession de l'objet.

Réal Rivard

L'agent Réal Rivard a suivi le Dr Jacques dans la boîte. Après avoir déclaré qu'il demeure au 2572 de la 45e Rue à Shawinigan-Est, et être âgé de 33 ans, il mentionna qu'il patrouillait dans les rues de la ville lors de la nuit du meurtre.

"Nous avons été appelés pour nous rendre à l'usine de la Du Pont", a dit M. Rivard. Plus tard, il a précisé l'heure, soit minuit et 30, "en arrivant sur les lieux, il n'y avait personne. Nous avons commencé en allant voir le blessé qui était couché par terre dans la rue, près de l'automobile, au pied d'une colline à 45 degrés. Couché sur le dos, du côté du conducteur, M. Benoit Massicotte baignait dans son sang, le front très enflé. Il a aussi remarqué que ses bras étaient le long de son corps. Constatant que les blessures de M. Massicotte étaient graves, les policiers ont appelé le sergent en devoir au poste pour qu'il mande une ambulance et un prêtre."

"Nous nous sommes rendus au bureau d'entrée de la Du Pont et nous avons rencontré un M. Perron au sujet du propriétaire du véhicule. Un peu avant, nous avions rencontré un M. Georges Rochelleau, a poursuivi le témoin.

Lors de toutes ses allées et venues, l'agent Rivard était accompagné de l'agent Jean-Marie Grenier. Il a conclu en disant que lui-même et M. Grenier étaient retournés sur les lieux de la tragédie et que le capitaine Gilbert était venu les rejoindre.

M. André Ménard

L'un des derniers témoins à être entendu a été le caporal André Ménard, 28 ans de la Sûreté provinciale de Shawinigan, attaché au service d'identité judiciaire. Il a spécifié que son travail concerne les empreintes digitales et la photographie.

Il exhiba ensuite des photos des lieux, prises le 24 juin et le premier décembre 1961. Sur l'une des photos, on aperçoit deux automobiles stationnées sur la rue Cloutier et une partie de l'usine de la Du Pont. La photo a été prise du haut de la colline.

Les photos ont ensuite été montrées aux membres du jury pour qu'ils puissent bien situer les lieux.

EXCURSION CARNAVAL DE QUEBEC

— Départ spécial, samedi le 19 février.
— Départ: 10 h 30 a.m., retour dans la nuit.
— Journée de la finale du tournoi Pee Wee
— Parade de nuit. Gala Carnavalesque et danses populaires.
— Prix du passage: \$4.00

POUR RESERVATIONS:

Adressez-vous à l'Agence de Voyages Beau-Mont
FRANÇOIS GUAY
Shawinigan
388, 5e Rue, Shawinigan
Tél.: 536-2843

Avant d'être rejetée par le juge Paul Lesage

La défense présente une objection

Shawinigan (J.V.) — L'hon. Juge Paul Lesage de Québec, président du tribunal des premières Assises Criminelles du district de St-Maurice a rejeté hier, au Palais de Justice de Shawinigan, une objection fournie par la défense représentée par Me Yves Duhaime et Me Raymond Landry.

Dans son argument, la défense aurait apporté une objection de droit. Les membres du jury durent se retirer durant un certain temps.

Au cours d'un témoignage fourni par le caporal André Ménard de la police provinciale de Montréal, qui est attaché aux services d'identité judiciaire de ce corps policier, la défense, en plein milieu de ce témoignage, s'objecta à la reproduction de photographies.

Se rapportant toujours aux deux déclarations qui n'auraient pas été signées par les témoins et malgré les deux autres jugements de la Cour d'appel, la défense déclara que les sources d'informations de la Couronne prouvent que ces deux déclarations ont été illégales et sont inadmissibles. La défense s'objecta donc à la production de toute photographie à cause de ces deux déclarations.

La Couronne pour sa part répliqua que ces photos avaient été prises au mois de

décembre et il était normal, disait-elle, que des soupçons soient tombés sur un individu en particulier, après plusieurs mois d'enquête dans cette affaire de meurtre. Il est normal également, invoquait la Couronne que des photographies de la voiture en question aient été prises.

Je n'ai aucunement l'intention de faire une relation entre ces deux déclarations et ces photographies, avançait Me Bienvenue et par d'autres témoins, je tenterai de découvrir d'autres indices qui pourraient aider dans le procès. Le Tribunal rejeta l'objection de la défense.

SCOOP

Une erreur de transmission des chiffres sur le téletype qui relie le bureau de Shawinigan à celui de Trois-Rivières nous a fait dire dans notre édition de mardi matin que la ville de Shawinigan paierait 18 cents le gallon d'eau qui provient de Grand'Mère. Il aurait fallu lire 18 cents du mille gallons. A un autre endroit, on mentionne que pour chaque drain ou renvoi d'eau la charge est de \$4, alors qu'elle est en réalité de \$3.

Choix des jurés

SHAWINIGAN (J.V.) — Les audiences des premières Assises Criminelles du district de St-Maurice qui se déroulent présentement au Palais de Justice de Shawinigan, vont bon train. On se souvient qu'au cours de la première journée, ce fut le choix des jurés et hier, on entama le premier procès de ces Assises, soit celui de Jean-Marc Rufiange.

Les 12 jurés à avoir été choisis parmi les 145 avaient été convoqués, sont MM. Roland Charette, Paul-Emile Jobin, Henri Loranger, Léo Perron, René Mercure, Henri Camard, Arthur Pagé, Jean-Louis Donat Huard, Justin Jacob et Emilien Lebrun.

On se rappelle également que ces 12 jurés ont été choisis dans la région, soit dans un

arrondissement de 40 milles. Sur les 145 qui avaient été convoqués, seulement 12 ont été retenus et les autres seront choisis pour d'autres procès.

Dans la journée d'hier, ce fut le troisième procès de Jean-Marc Rufiange de Shawinigan qui est accusé du meurtre non qualifié de Benoit Massicotte. On se rappelle que ce dernier avait été assassiné dans la nuit du 23 au 24 juin 1961, dans la cour de stationnement de l'usine locale de la DuPont de Shawinigan.

Au cours de ce premier procès, le Tribunal présidé par S.H. le Juge Paul Lesage, de Québec, a entendu durant la journée d'hier, un total de neuf témoins. Le procès doit continuer aujourd'hui, au Palais de Justice de Shawinigan.

Le Procureur de la Couronne est Me Jean Bienvenue, de Québec. Il est secondé par Me Léon Lamothe, de Shawinigan. Les avocats de la défense sont Me Yves Duhaime et Me Raymond Landry de Shawinigan.

La construction part sur un bon pied en 1966

SHAWINIGAN (D.L.) — L'année 1966 part sur un meilleur pied que l'an dernier dans le domaine de la construction dans la ville de Shawinigan-Sud. Au cours du mois de janvier, le bureau de l'ingénieur-gérant a émis 7 permis de construction pour une valeur de \$20,525 comparativement à 3 permis pour une valeur de \$13,350.

Durant les 31 jours de janvier, un propriétaire a obtenu un permis pour la construction d'une maison unifamiliale pour une valeur déclarée de \$12,000.

PALACE GRAND'MÈRE

Jusqu'à samedi
"GYPSY VENUS OF BROADWAY"
En couleurs, Rosalind Russell, Natalie Wood, Karl Malden.

2e FILM:
"ESPION MARGRE LUI"
Avec O. W. Fisher



GILLES BUISSON
VENDEUR
VENTE A L'INTERIEUR

les 3, 4 et 5 février 1966
Dul, notre vente à l'intérieur approche. De nombreuses automobiles formidables vous attendent dont voici quelques EXEMPLES:
ACADIAN 1964 "Station Wagon" Valeur réel: \$2,000. Notre prix: **\$1,725.**
FORD FAIRLANE 1964, 3 portes, automatique. Valeur régulière: \$1,950. Notre prix: **\$1,725.**

M. le Secrétaire-trésorier,
La Commission des Ecoles catholiques,
Case postale 310,
Shawinigan, Qué.

Pour informations concernant programmes et horaires aux
CINEMAS SHAWINIGAN
APPELEZ
LE 6-5466



BEHOIT HOULE
VENDEUR
VENTE
A L'INTERIEUR
les 3, 4, 5 février 1966

ACHETEZ MAINTENANT
A PAYER EN MARS
SEULEMENT!

MCHOULE AUTO INC.
SHAWINIGAN
Buick Pontiac
Dodge Valiant
Shawinigan.

TONY RADIO
TELEVISION
VENDEUR AUTORISÉ
ZENITH de service
réparation sur toutes
marques
521, 4e Rue
Shawinigan
LE 6-2533

Entre neuf commissions scolaires rurales et l'APEM

Les négociations sont à un point mort

par Denis LAROCQUE

SHAWINIGAN — Les négociations entre l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie et un groupe de Commissions scolaires rurales, sont rendues à un point mort. Les représentants des deux parties se sont quittés lundi, sans fixer de date pour une prochaine rencontre.

Les Commissions scolaires touchées par ces négociations sont celles des municipalités de St-Théophile du Lac-à-la-Tortue, de Mont-Carmel, de Ste-Flore, de St-Paulin, de St-Georges-de-Champlain, de Charette, de St-Joseph-de-Mekinac, de St-Timothée et de St-Jacques-des-Piles.

Les commissaires d'écoles de ces municipalités ont délégué leur pouvoir pour ces négociations à un comité formé à l'échelle diocésaine, qui comprend trois commissaires d'écoles, un secrétaire-trésorier et un directeur des études. La Commission scolaire de St-Elie est dans la même situation, mais les commissaires ont décidé de ne pas être représentés par ce comité pour ces négociations.

Dans tous ces endroits, les professeurs peuvent légalement faire la grève à compter de lundi le 14 février.

Depuis le 15 janvier dernier, un conciliateur du ministère provincial du Travail, M. François Guérin, prend part aux rencontres entre les deux parties. A la suite de la dernière rencontre, les officiers de l'APEM ont fait savoir qu'ils renonceraient à leurs membres lors d'une assemblée générale et feront ensuite rapport au conciliateur.

Points en litige

Toutes les clauses majeures de la convention collective ne sont pas encore réglées. Parmi ces points, il y a toutes les clauses monétaires, l'atelier syndical, la classification des brevets et certaines autres clauses.

Pour ce qui est de la question des salaires, des représentants du comité de l'Association Diocésaine des Commissions scolaires ont souligné que présentement les professeurs de la partie rurale touchent entre \$2,000 et \$3,000 annuellement. L'offre faite est une augmentation moyenne de \$1,200 par professeur pour la présente année scolaire et une autre de \$600 pour l'année académique 1966-67.

On a précisé que selon les normes du gouvernement, la moyenne des augmentations admissibles pour ces commissions scolaires est d'environ \$750 pour chacun des 85 professeurs touchés par ces négociations. On a ajouté que la demande syndicale est d'environ \$400 supérieure à l'offre patronale.

Quant à la clause de l'atelier syndical, la demande est cet atelier syndical parfait, ce qui signifie qu'un professeur doit être membre de l'APEM et y demeurer sinon la commission scolaire doit le renvoyer. Selon les membres du comité de négociation pour les commissions scolaires, cette clause entre en conflit avec un article du code scolaire.

L'offre des commissions scolaires est la formule Rand mais avec une spécification à l'effet que l'APEM assurera de prendre fait et cause pour les commissions scolaires en cas de poursuite.

Sur la question de la classification des brevets, le comité de négociation désire qu'elle soit faite selon les normes du ministère de l'Education et il y a désaccord comme sur certains autres points.

Les négociations sont toujours au stade de la conciliation. Pour qu'elles se rendent à l'arbitrage, il faut le consentement des deux parties. Les représentants des commissions scolaires ont souligné qu'ils ont l'appui des commissaires d'écoles ruraux. Ils seront convoqués prochainement pour une séance d'information sur la situation présente.

Le président de l'APEM, M. Robert Davidson, a déclaré que le projet de convention collective a été déposé au cours du mois de juin. Il a précisé que les négociations ont été reprises vers la mi-novembre.

Il a ajouté que le comité de négociation refuse de discuter

au nom des commissions scolaires où il n'y a pas encore de reconnaissance syndicale. Selon M. Davidson, ces reconnaissances sont demandées mais il y a eu de l'opposition parce que les religieux sont compris dans l'unité de négociations.



SYLVIO LANNEVILLE

Vendeur

"CA BOUGERA"! Après cette vente il ne restera que le terrain. Il faut tout liquider, au cours de notre vente de 72 heures. Plus de 110 spéciaux vous émerveilleront.



M. HOULE AUTO INC.

Shawinigan

Mme Lawen meurt des blessures subies dans une collision

SHAWINIGAN (D.L.) — Mme Karl Lawen, âgée de 51 ans et demeurant au 1487, 4e Avenue à Grand'Mère, est décédée, hier matin, des blessures subies dans un accident de la circulation survenu le 24 décembre dernier. Elle était hospitalisée à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières depuis.

Le corps de la défunte a été transporté à la morgue Pellerin et Frère de Grand'Mère, où l'identification a été faite hier soir. Le coroner pour le comté de St-Maurice, le Dr L.-P. Janelle de St-Boniface, a journé son enquête sine die.

On se souvient qu'une violente collision s'est produite vers 1h15, l'après-midi du 24 décembre dernier, à environ 1,000 pieds du garage Carbonneau. Deux automobiles et un autobus de la compagnie Carrier et Frère étaient impliqués dans cet accident de la route.

Trois personnes, dont la victime, avaient été blessées sérieusement dans cet impact et cinq autres plus légèrement. Les agents Antoine Caron et Lionel Plante du bureau de Shawinigan, avaient fait les constatations d'usage. Les dommages matériels étaient élevés.

Au comité des devis pédagogiques

La question des horaires fera l'objet d'une longue étude

SHAWINIGAN (D.L.) — Les professeurs ont abordé la question des horaires et de la proportion que l'on devra accorder à l'enseignement académique et à l'enseignement professionnel, lors de la dernière réunion du comité de devis pédagogiques. Les responsables de ce comité soulignent que les présences à ces réunions continuent à être élevées.

Ces études ont été amorcées à la suite d'exposés faits par M. Fernand Proulx, de l'enseignement spécialisé et M. Robert Raymond, directeur adjoint à la régionale.

Au cours de cette dernière réunion, la majeure partie du temps a été consacrée à des discussions en comités. Il semble que la question des horaires sera à l'ordre du jour, durant encore quelques semaines.

Dans son bref exposé, M. Fernand Proulx a souligné que les professeurs de l'enseignement spécialisé sont heureux de participer à l'élaboration de ces devis pédagogiques. Il a précisé qu'avec l'avènement des régionales, l'enseignement des métiers passera à ces dernières.

Il a ajouté que cette étude semble très difficile à prime abord, mais que le travail permettra de déterminer les locaux nécessaires.

Pour sa part, M. Robert Raymond a affirmé que le travail des membres du comité n'est pas inutile. Il a répondu ainsi à une objection voulant que ce travail soit inutile, les décisions étant déjà prises soit par le gouvernement provincial ou la régionale.

Il a poursuivi en disant que le ministère impose des ca-



(Photo Charles Marcotte)

LES PREPARATIFS vont bon train pour l'aménagement du nouveau marché aux denrées qui ouvrira ses portes le 11 février. Les tables du marché actuel seront utilisées dans le nouvel immeuble mais elles auront fait peau neuve avant d'être démantées. Sur cette photo on voit deux ouvriers, MM. Idégo Bournival et René Marcovier travaillant à leur rénovation.

M. De Serres obtient le contrat de la pose des blocs de ciment au garage municipal

GRAND'MÈRE (J.E.) — La ville a accordé à M. Maurice De Serres le contrat pour la pose de blocs de ciment pour l'agrandissement du garage municipal au montant de \$5,770, soit la plus basse soumission. La décision a été prise à la séance du conseil, lundi soir.

M. Henri Baril avait fait parvenir une soumission de \$6,000, M. Benoit Boutet \$6,800 et M. Lionel Gélinas, \$8,965. Le contrat a été accordé à M. De Serres sur proposition des échevins Lewis Laforme et Eddy Calille.

La ville récupérera \$2,370 pour le coût de la main-d'œuvre puisque ces travaux sont exécutés dans les cadres du programme d'encouragement aux travaux d'hiver. Il en coûtera \$3,400 pour le matériel.

La ville achètera sur proposition des échevins Calille et Jean-Marie Lafontaine, une terre au Lac Giguère, de M. Donat Gélinas, pour la somme de \$500. La ville possédait déjà la presque totalité des lots contournant le lac Giguère. Elle se porte ainsi acquéreur du dernier lot qui ne lui appartenait pas. Eventuellement, la ville pourrait bien prendre son eau au lac Giguère.

Des soumissions sont demandées pour les lumières de circulation au coin de la 15e Rue, a-t-on précisé à M. Venues qui s'informait si ces lumières seraient installées bientôt. On a aussi mentionné que plus de \$7,000 sont dépensés sur une somme de \$42,000 d'un règlement d'emprunt concernant l'éclairage des rues à Grand'Mère. Plusieurs lumières ont déjà été installées dans le quartier No 4. La ville en

possède d'autres actuellement, mais il serait trop dispendieux de les installer maintenant. En effet, il faut déplacer des poteaux et le sol est gelé.

Mme Claude Grenon réclame \$47 de la ville pour le coût de la réparation de ces lunettes brisées le 13 janvier à l'arena alors qu'une porte s'est ouverte brusquement devant elle.

La Compagnie de Téléphone Bell a fait parvenir un avis de réclamation pour des dommages subis le 14 janvier à 10 heures de l'avant-midi. Une chenille de la ville affectée au débaillement de la neige entre l'hôtel de ville et le poste de police a heurté et endommagé une installation aérienne. Les deux réclamations ont été référées aux assurances.

Concernant la réclamation de Bell, l'échevin Jean-Marie Lafontaine a demandé si les fils étaient protégés par un tuyau. Il a ensuite demandé que les fils descendent à l'avenir dans un tuyau pour les protéger.

Le conseil étudiera en séance de comité la demande de subvention que lui a fait parvenir la Chorale Laurentienne.

M. Léo Pettitclerc a écrit au conseil pour dire qu'il est en faveur d'une bibliothèque municipale, mais que pour ce faire, on ne doit pas hausser les taxes. Il préconise l'établissement de la bibliothèque dans des locaux qui possèdent la ville.

Sur proposition des échevins Philippe Boucher et Lewis Laforme le greffier de la ville, M. Emile Lacroix a été autorisé à faire dans les livres les changements qui s'imposent à la suite de 17 mutations de propriétés.

Les comptes payés, totalisent \$40,895.48, ont été adoptés sur proposition des échevins Lewis Laforme et Philippe Boucher. Ce sont les échevins Eddy Calille et Lewis Laforme qui ont proposé l'adoption des comptes

Deux jeunes face à une accusation de méfait

SHAWINIGAN (D.L.) — Deux jeunes hommes de Shawinigan comparaitront prochainement en Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à une accusation de méfait.

Dans la nuit de samedi à dimanche, ces deux individus auraient brisé un parcemètre d'une valeur de \$20 sur la rue Trudel. L'un des accusés a été appréhendé quelques instants après par deux policiers municipaux. L'autre a été arrêté à la suite d'une enquête des membres de la Sûreté provinciale.

Première défaite du Tech dans la ligue Interscholaire senior

SHAWINIGAN — (J.E.) — Le club de l'Institut de Technologie a subi sa première défaite dans la ligue Interscholaire senior de ballon-panier, en courbant l'échine devant l'école secondaire Immaculée-Conception au pointage de 67 à 36. Pour l'E.S.I.C., il s'agissait de sa septième victoire en autant de parties.

Edes Villemure, Marcel Monneau et Gilles Cloutier ont dirigé l'attaque de l'E.S.I.C. en comptant respectivement 14, 13 et 10 points.

Gilles Payette a continué à faire sa marque à l'offensive pour l'Institut de Technologie. En effet, il a enregistré 16 des 37 points de son équipe.



GEORGES ENÉR
VENDEUR
à l'intérieur du garage
les 3, 4, 5, février
1968

Je recommande à tous mes clients et amis de bien vouloir visiter et évaluer les nombreuses voitures qui seront en montre à l'intérieur. Nous aurons des modèles des 4 dernières années qui seront vendus à prix réduits.



M. HOULE AUTO INC.

Shawinigan.

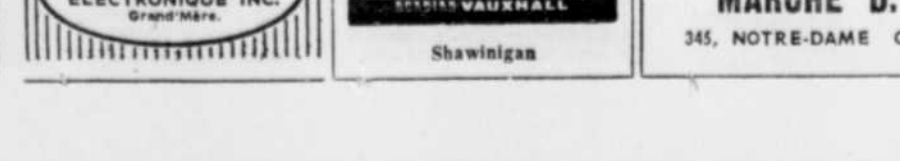
Résultats

QUILLES — SHAWINIGAN CENTRE ST-MARC
Ligue Féminine Commerciale
Gaston Boucher

Centre St-Marc 4, Fleuriste Cartier 0, Richard Lemay Tailleur 3, Betty Brice Nettoyage 1, Thibault Radio TV 3, Boutique Parisienne 1, Trans-Kébec Massicotte 2, Lemieux Fourrures 2.

Plus haut simple: Carmen Proulx 157; Plus haut triple: Carmen Proulx 152; Plus haut simple d'équipe: Thibault Radio TV 736; Plus haut triple d'équipe: Thibault Radio TV 2128.

Classement
Thibault Radio TV 43
Richard Lemay Tailleur 38
Centre St-Marc 33
Trans-Kébec Massicotte 27
Lemieux Fourrures 27
Betty Brice Nettoyage 21
Boutique Parisienne 18
Fleuriste Cartier 18



M. HOULE AUTO INC.

Shawinigan

JAMBON picnic SANS JARRET — "BURNS" Lb. 49¢
5 à 7 lbs

DINDE "R" Cat. A "CRY-O-VAC" Lb. 49¢
5 à 10 lbs

OEUFs Cat. A gros 2 douz./99¢

SAUCISSE au boeuf 3 lbs/\$1.09

BEURRE CREMERIE No. 1 57¢

PAIN "R" 24 onces 2/39¢

CONFITURES AUX FRAISES "DORA" 24 on. 39¢

TARTES "R" SUCRE — POMMES — RAISINS 3/\$1.00

CREME GLACEE 1/2 GALLON "R" 89¢

NESTLE QUIK BOITE 2 LBS. 89¢

SOUPE "LONEY" POULET NOUILLES 11/\$1.00

CIRE "CRISTAL" (rabaix 13¢) 32 on. 99¢

TOMATES ONTARIO CHOIX 3/89¢

SALADE GROSSES POMMES 2/39¢

ORANGES "SUNKIST" grosseur 138 2 douz./89¢

BANANES "CHIKITA" 2 LBS. 29¢

SHAWINIGAN
MARCHE LAFRENIERE & FRERE ENR.
2562, DES HETRES SHAWINIGAN LE 9-5468

CAP-DE-LA-MADELEINE
MARCHE D. MORISSETTE ENR.
345, NOTRE-DAME CAP-DE-LA-MADELEINE FR 5-4824

GRAND'MÈRE
MARCHE JOS. NORMANDIN
1390, 6e AVENUE GRAND'MÈRE LE 7-3815

SHAWINIGAN
CENTRAL CASH STORE ENR.
302, TAMARAC SHAWINIGAN LE 7-4671

Le projet approuvé en principe par la Commission scolaire

Un conseil régional de l'éducation formé

La Jeune Chambre souligne qu'il y a place à l'amélioration à la circulation d'hiver

NICOLET (J.L.C.) — La Jeune Chambre de commerce a délégué une quinzaine de ses membres au conseil de lundi dernier à l'appui d'une missive qu'elle a envoyée à la ville de Nicolet le jour même. Il était question d'un sujet brûlant d'actualité par ses aspects les plus froids: la neige et de la circulation d'hiver.

La missive du corps intermédiaire que préside M. Paul Bellemare faisait état de la situation lamentable des rues de la ville et présentait des suggestions d'améliorations. Les autorités municipales ont remercié la Jeune Chambre de leur avoir présenté des points de vue sur la circulation et le déneigement et les a assurées que la question sera étudiée. Les administrateurs municipaux ont abondé dans le même sens que la lettre de la Jeune Chambre à l'effet que la situation n'était pas tout à fait idéale cet hiver.

Il n'y a pas d'effet sans cause, et le premier grand responsable de cette situation, compte le précisait le premier magistrat, c'est naturellement l'hiver. Selon les statistiques publiées par un bureau météorologique, il était tombé à huit heures lundi matin, 77 pouces de neige, depuis le 21 septembre, comparativement à 46 pouces à pareille date l'an dernier. Voilà quand même d'abondants flocons sur nos routes comme on n'en avait pas vu l'an dernier et l'année précédente.

Les autorités de la Jeune Chambre nonobstant ces cubes de neige en surplus, ont souligné à l'hôtel de ville "qu'avec l'équipement que la ville possède, elle est en mesure de nous donner un meilleur service, étant donné que par les années passées, avec un camion et des accessoires beaucoup moins puissants, nous obtenions satisfaction.

Nous considérons également, poursuit la résolution de la Jeune Chambre, qui en est à sa vingtième année d'existence, que la main-d'œuvre qui opère cette machinerie devrait être qualifiée et expérimentée, quitte à une rémunération en conséquence.

Lacunes

Après ces amoncellements de neige, la proposition présente des cas précis où aux yeux de la Jeune Chambre, appuyée par de nombreux propriétaires et contribuables, des lacunes, pour ne pas dire des amoncellements de neige, ont été remarquées.

"Nous désirons vous faire remarquer qu'à plusieurs endroits les rues sont extrêmement glissantes et que c'est un réel danger pour les automobilistes et plus encore les piétons qui sont obligés de marcher sur la rue. En considération de ce fait nous croyons que vous devriez vous empresser de voir à ce que du calcium ou du sable, soit étendu à ces endroits, coins de rues, parties supérieures des côtes, etc.

A l'intersection de certaines rues, nous constatons que la neige n'est pas souvent enlevée et que la visibilité est nulle pour l'automobiliste qui veut la traverser. C'est à ses risques qu'il doit le faire". La Jeune Chambre a aussi parlé de la lumière de circulation à l'intersection de la route trois, qui fonctionne vraiment par intermittence, plus souvent sur le rouge, semble-t-il.

Voilà les éléments du problème, plutôt ennéigé, présenté par la Jeune Chambre. La ville l'a pris en sérieuse considération. Le président de la commission de voirie, l'échevin Forcier, a souligné sur sa part qu'il était exact que les coins de rues étaient glissants, mais que l'effet du sel ou du calcium était inefficace par basse température ou sur la neige. Il a par ailleurs suggéré que le comité plénier de la ville se réunisse, à huis clos il va sans dire, pour étudier la possibilité d'améliorer le déneigement des rues, surtout cet hiver alors que la précipitation a été très forte. Les conseillers municipaux ont convenu que de nombreux banes de neige devraient être enlevés pour accorder à l'automobiliste un minimum de visibilité aux coins des rues. Pour comble de malheur, durant la deuxième tempête, la charrette du camion Sicard de la ville a été brisée à cause d'un bûche technique.

En somme, la situation a été hors contrôle durant certaines heures, mais la ville a accepté d'étudier à fond de nouveau la question pour essayer de débayer le plus possible la neige qui encombre les rues de la ville.

NICOLET (J.L.C.) — Un camion-citerne transportant 6,000 gallons d'huile a chauffé à rate l'entrée ouest du pont Trahan à Nicolet. Il enjambe le garde-fou pour se renverser dans le champ avoisinant quel que 20 pieds plus bas que la route. Le conducteur qui n'a pas encore été identifié ne portait que des blessures superficielles après avoir été projeté hors de la cabine dans la neige.

Les trois quarts des six mille gallons d'huile se sont déversés dans le champ enneigé près du pont, tandis qu'une grue spéciale a mis deux heures à venir dépanner le lourd camion citerne.

Selon la version du conducteur, vu la chaussée glissante et la visibilité minimum, il aurait aperçu trop tard la courbe de type angle droit à l'entrée du pont Trahan. Une déféction mécanique de ses freins arrière en plus l'a empêché de s'engager sur la montée du pont. Il est passé outre pour se retrouver dans la neige. Le garde-fou à l'entrée du pont est endommagé sur une longueur d'environ 50 pieds. Ce sont les agents du poste de Nicolet qui ont constaté les dégâts.

R. CHATILLON OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Tous les jours de 9 h. à 5 h. p.m., excepté le samedi après-midi. Le soir : sur rendez-vous.

72, Brassard - Nicolet Tél.: 293-4952

Quel est le secret du gruau d'avoine Gerber qui plaît tant aux bébés? C'est sa texture crémeuse et onctueuse, mélangée avec du lait ou ajoutée à la formule. Quelle saveur exquise et succulente... bien faite pour flatter les jeunes palais. Le gruau d'avoine contient aussi du fer... qui contribue à la formation des globules rouges.

Vous pouvez obtenir une consistance parfaite en quelques secondes seulement. Il suffit de mélanger ces minuscules flocons d'avoine au liquide. Et voilà! Vous obtenez immédiatement un mélange crémeux, onctueux et lisse dont la consistance reste la même pendant toute la durée du repas... juste au goût de bébé.

La sélection et la cuisson de toutes les céréales Gerber sont rigoureusement contrôlées par les spécialistes Gerber qui travaillent uniquement dans le but d'améliorer l'alimentation des bébés.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

Joffre Gagnon Comptable public enregistré

Place 21 Mars 111, rue Georges
Nicolet, Qué. Sorel, Qué.
Tél.: 293-5896 Tél.: 743-7903

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan, lors de sa dernière assemblée régulière, a approuvé en principe le projet de la création d'un conseil régional

Les résultats d'exams satisfaisants

NICOLET (J.L.C.) — La commission scolaire régionale Carignan vient de compléter les résultats des examens planifiés qui ont été présentés aux étudiants en décembre dernier. Selon le directeur général des écoles, M. Yves Houle et son adjoint, M. Georges Turcotte, les résultats sont satisfaisants, comparativement à d'autres régions.

Des examens de décembre ont été présentés dans chacune des matières de tous les niveaux du scientifique et du général, de la huitième à la onzième année, de même qu'au niveau des classes exceptionnelles.

L'ensemble des résultats des classes régulières se situe entre soixante et soixante-dix pour cent, soit une moyenne générale de près de 66 pour cent. Dans les classes exceptionnelles les pourcentages sont à peu près semblables.

Il semble bien que d'autres examens planifiés seront présentés aux élèves en avril prochain. L'expérience a paru intéressante aux dirigeants scolaires de la régionale Carignan, qui n'en souhaitent pas d'autres pour organiser eux-mêmes, les examens officiels de fin d'année, comme la chose se fait en douzième année spéciale préparatoire aux études supérieures.

Réseau de télécommunications pour les services de police

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la cité de Sorel a accepté de participer au projet de la construction d'un réseau de télécommunications d'urgence pour la coordination des services de la police, dans la région de Montréal, pour fins de protection civile.

Le projet a été présenté aux membres du conseil par l'ingénieur G.P. Dandois. Le conseil considère que ce projet est essentiel au maintien de l'ordre et collabore à la protection de la population.

Les dépenses occasionnées par l'installation de ce réseau seront entièrement défrayées par les gouvernements provincial et fédéral, dans le cadre du programme de Protection civile.

Attendu que les obligations des parties dans l'aménagement de ce réseau sont claires, ment établies, il est proposé par l'échevin Marcel Houde, appuyé par l'échevin Lorenzo Picard, que le conseil municipal de la cité de Sorel se déclare consentant à participer à ce projet selon la formule soumise, de contribuer à son établissement dans la mesure décrite dans l'exposé du projet, de coopérer avec l'autorité provinciale dans la mise à exécution du réseau et autoriser la Protection civile provinciale à installer l'équipement de télécommunications.

Cet équipement, comprenant radio, antennes, etc., sera installé au poste de police de Sorel.

Un homme a été blessé dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, vers 8 heures, sur la route 22 à St-David d'Yamaska. Il s'agit de M. Gérard Jovay, de St-David. L'auto de ce dernier a été heurtée par la voiture de M. Emile Nadeau, également de St-David.

M. Jovay n'a reçu que des blessures légères. Les dommages aux véhicules sont évalués à plus de \$400.

St-Antoine-sur-Richelieu

St-Antoine-sur-Richelieu, deux hommes ont été blessés légèrement dans un accident de la circulation survenu sur une route secondaire de cette municipalité.

Il s'agit de M. Léonard Lamontagne, de St-Antoine, et son passager, M. Germain Phaneuf, du même endroit. Leur auto est entrée en collision avec celle de M. Pierre Boivin, de Verchères.

Autres accidents

Sur la route 3, à l'intersection de la route 22, deux automobilistes se sont télescopés, causant des dommages de près de \$800. L'une était conduite par M. Bernard Côté de St-Romuald de Lévis et l'autre par M. Charles Charlebois de St-Joseph de Sorel.

Par ailleurs, un accident a causé des dommages aux véhicules pour plus de \$2,000 dimanche matin vers 4 heures, à Yamaska. L'automobile qui conduisait Mme Ovi-la-St-Germain de St-Pierre de Sorel est entrée en collision avec la voiture de M. Yvon Vigneault de Tracy.

ANNONCE

Poser des questions est un art

Epruover de la sollicitude à l'égard de votre interlocuteur et le lui montrer-telle est la règle d'or qui donne à vos relations sociales la résonance affective qu'elles doivent avoir. Exposer vos intentions avec clarté, vous montrer compréhensif, ne pas chercher à influencer votre interlocuteur voilà autant d'atouts qui font de vos conversations un échange humain fructueux. Lisez l'avis d'experts dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

de l'Education, qui serait composée d'une soixantaine de personnes.

Il ne s'agit pas d'un comité de planification, mais d'un organisme consultatif ayant des cadres beaucoup plus larges, qui pourrait aider à l'organisation de la Régionale dans notre milieu.

Selon la définition donnée par le rapport Parent, ce conseil régional de l'éducation est un "organisme de consultation et de vigilance bien représentatif du milieu". Il agit auprès de la Commission scolaire régionale sur qui repose toute décision. Le directeur général des écoles lui réfère les questions importantes.

Le conseil régional de l'éducation de la Régionale Carignan, qui serait l'un des premiers à être formé dans la province de Québec, a pour but d'élaborer la politique d'ensemble de l'éducation dans notre milieu; assister la Commission scolaire régionale en participant à "l'élaboration et

à la direction des programmes d'action pédagogique" et rechercher des solutions aux problèmes et aux besoins de notre région.

Ce conseil doit être normalement composé de représentants de la Commission scolaire régionale Carignan, des Commissions scolaires locales non représentées par un commissaire à la Régionale, de représentants des différentes institutions d'enseignement de la région, des parents, de l'Eglise, des instituteurs, des étudiants et des divers groupes socio-économiques de la région intéressés à l'éducation. Il pourrait ainsi y avoir des représentants des syndicats, des Associations d'Hommes d'affaires, des industries, de l'U.C.C. de l'U.C.F.R., des Cercles d'économie domestique, des clubs Richelieu, Lions, Optimiste, Chevaliers de Colomb, Chevaliers de Champlain, Sociétés St-Jean-Baptiste, Jeunes Châmbres, etc.

Le garçon voyageait dans le camion de son père, M. Jean Cournoyer, 35 ans, du 3229 boulevard Cournoyer, à Tracy, quand leur véhicule est venu en collision avec l'automobile que conduisait M. Oscar Dufault, du 1009 Chemin St-Ours, à Sorel.

Un garçonnet de 12 ans, Gilles Cournoyer, a été blessé légèrement dans un accident de la circulation survenu dimanche après-midi, en face du 5135 du Chemin St-Roch, à Tracy.

Accrochage

Deux voitures se sont tamponnées vers 5 heures dimanche soir à l'intersection des rues Filiatreault et St-Joseph, à St-Joseph de Sorel, causant des dégâts matériels de plus de \$250. Personne n'a été blessé.

L'une des voitures était conduite par M. Jacques Goudreau, 31 ans, du 3228 rue Valois à Tracy et l'autre par M. Robert Désailliers, 37 ans du 2903 rue Mandeville, à Tracy.

Un blessé

Deux automobiles sont venues en collision samedi soir vers 8 heures à l'intersection de la route Marie-Victorin et du boulevard Grande-Rivière, en face du Motel Bertrand, à Tracy, faisant un blessé qui a été conduit à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Il s'agit de M. Fernand Tremblay, 30 ans, du 58A, avenue Hôtel-Dieu à Sorel, qui a reçu des blessures à la tête. M. Tremblay voyageait dans la voiture que conduisait Mlle Pierrette Gaillois, du 1014 Chemin St-Roch, à Tracy. Le véhicule est entré en collision avec celui de M. Gérard Bélair de Montréal.

St-David

Un homme a été blessé dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, vers 8 heures, sur la route 22 à St-David d'Yamaska. Il s'agit de M. Gérard Jovay, de St-David. L'auto de ce dernier a été heurtée par la voiture de M. Emile Nadeau, également de St-David.

M. Jovay n'a reçu que des blessures légères. Les dommages aux véhicules sont évalués à plus de \$400.

St-Antoine-sur-Richelieu

St-Antoine-sur-Richelieu, deux hommes ont été blessés légèrement dans un accident de la circulation survenu sur une route secondaire de cette municipalité.

Il s'agit de M. Léonard Lamontagne, de St-Antoine, et son passager, M. Germain Phaneuf, du même endroit. Leur auto est entrée en collision avec celle de M. Pierre Boivin, de Verchères.

Autres accidents

Sur la route 3, à l'intersection de la route 22, deux automobilistes se sont télescopés, causant des dommages de près de \$800. L'une était conduite par M. Bernard Côté de St-Romuald de Lévis et l'autre par M. Charles Charlebois de St-Joseph de Sorel.

Par ailleurs, un accident a causé des dommages aux véhicules pour plus de \$2,000 dimanche matin vers 4 heures, à Yamaska. L'automobile qui conduisait Mme Ovi-la-St-Germain de St-Pierre de Sorel est entrée en collision avec la voiture de M. Yvon Vigneault de Tracy.

ANNONCE

Poser des questions est un art

Epruover de la sollicitude à l'égard de votre interlocuteur et le lui montrer-telle est la règle d'or qui donne à vos relations sociales la résonance affective qu'elles doivent avoir. Exposer vos intentions avec clarté, vous montrer compréhensif, ne pas chercher à influencer votre interlocuteur voilà autant d'atouts qui font de vos conversations un échange humain fructueux. Lisez l'avis d'experts dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

ANNONCE

IGA

National

SHOP & SAVE

COMPAGNIE QUEBÉCOISE

NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star

AVEC TOUT ACHAT

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	CIRE CLAIR LIQUIDE DE "JOHNSON" Rabais 13¢ Bte 32 on. \$1.16	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	GATEAUX "STUART" BOITE FAMILIALE DE 8 39¢
50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"PLEDGE" POLI A MEUBLES DE "JOHNSON" BTE 6 1/2 on. 97¢	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	ROULES AU CHOCOLAT SWISS "STUART" BOITE DE 10 45¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA	"LAVO" EAU DE JAVEL CONCENTREE CONT. 128 on. 69¢	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	BREUVAGE CHOCOLAT INSTANTANE "NESTLE QUIK" RABAIS 20¢ BTE 2 LBS 99¢
25 TIMBRES Gold Star EXTRA	ENSEMBLE DE CIRAGE A CHAUSSURES DE "JOHNSON" COULEURS 59¢ VARIEES	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	SOUPES "KNORR" Poulet et nouilles — Boef et nouilles — Poulet et riz CREME DE 2 PQTS 75¢ champignons 2 env.

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	SHAMPOOING LOTION "HEAD and SHOULDERS" FORMAT \$1.19 MOYEN	50 TIMBRES Gold Star EXTRA	BISCUITS "PEEK FREAN" DIGESTIVE, GOLDEN WHEAT, CRACKER, NICE, CARAMEL, CRUNCH. RICH TEA, 3 pats 79¢ Ginger Crisp 8 on.
50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"SECRET" DESODORISANT EN CREME POT MOYEN 52¢	50 TIMBRES Gold Star EXTRA	ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE DE JEANE BENOIT 25 TIMBRES

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"CREST" CREME DENTIFRICE RABAIS 20¢ TUBE \$1.29 Super Gros	50 TIMBRES Gold Star EXTRA	Gold Star En plus Fascicule No 3 seulement 99¢ CH.
----------------------------	--	----------------------------	--

BOLD

LE NOUVEAU

DÉTERGENT REVOLUTIONNAIRE

DE PROCTER & GAMBLE

Avec cette puissance qui donne au linge le véritable éclat du neuf!

RABAIS 39¢ Format rég. RABAIS 79¢ Format géant RABAIS 129¢ KING SIZE

GAGNANTS SUPER BINGO

\$100

SEMAINE DU 24 au 28 janvier

\$300

Bon d'achats au Plazamart

M. Octave Corbin 451, rue Joffre, Montréal.

PRIX et COUPONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 FÉVRIER 1966 INCLUSIVEMENT AUX MAGASINS "IGA" SUIVANTES:

TROIS-RIVIERES National "IGA" 1305, rue Ste-Marguerite	SHAWINIGAN Shop & Save "IGA" 2393, rue St-Marc
TROIS-RIVIERES H.P. Isabelle "IGA" 749, rue St-Maurice	SHAWINIGAN-SUD Shop & Save "IGA" 2105, Ste Avenue
TROIS-RIVIERES National "IGA" 1579, rue Laviolette	GRAND-MERE Shop & Save "IGA" 871, 6e Avenue
CAP-DE-LA-MADELEINE Marché G. Boivert 66, rue Toupin	LOUISEVILLE Marché St-Jacques "IGA" 23, St-Aimé
CAP-DE-LA-MADELEINE National "IGA" 135, rue Fusy	LA TUQUE Achetez et Épargnez "IGA" 547, St-Louis

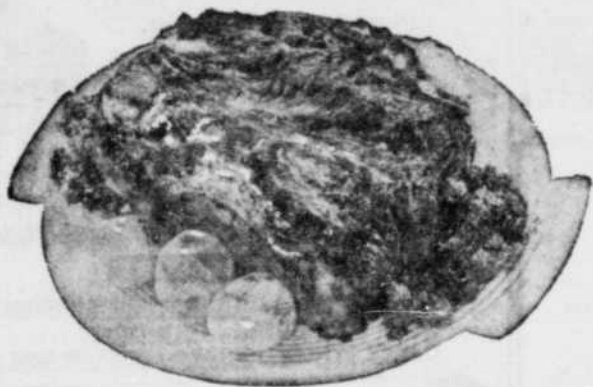


IGA

JOURS du DOLLAR

Où vous obtenez
des **BAS PRIX**,
la **MEILLEURE VIANDE** en ville
et un
SERVICE AMICAL
La raison
est le plus IMPORTANT
Groupe de Magasins
d'Alimentation
au QUÉBEC

ROTI DE PALETTE "TABLERITE"



Boeuf de marque
Rouge ou Bleu,
Inspecté par le
gouvernement et choisi
par nos acheteurs
experts
OS DE PALETTE ET
TENDON DORSAL ENLEVÉS
LB.

43c

ROTI DE COTES CROISEES

"TABLERITE"

LB **69c**

TENDRE ET ECONOMIQUE

CHAPONS

FRAIS — EVISCERES
CATEGORIE "A" — 5 à 6 lbs

LB **49c**

BOEUF HACHE

FRAIS
MAIGRE

LB **45c**

TARTES

AUX POMMES
REG. 59c — EPARGNEZ 20c

"RICHSTONE"
SPECIAL CH.

39c

JUS DE TOMATES DE FANT. "CARRIERE"

Eparg. 16c 7 Boîtes \$1.00
20 on.

BLE D'INDE EN CREME DE CHOIX "IGA"

Eparg. 17c 6 Boîtes \$1.00
20 on.

FEVES JAUNES

ENTIERES "PRESIDENT"
DE CHOIX
Eparg. 9c 5 Boîtes \$1.00
20 on.

SOUPES "CLARK"

aux Tomates ou Légumes.
Eparg. 8c 8 Boîtes \$1.00
10 on.

FEVES AVEC LARD "IGA"

dans sauce Tomates.
Eparg. 9c 5 Boîtes \$1.00
20 on.

POIS VERTS NON CLASSES DE CHOIX PRESIDENT

Eparg. 5c 6 Boîtes \$1.00
20 on.

BLE D'INDE EN CREME DE FANT. "AYLMER" FEVES JAUNES ASSAISSEES DE FANT. "AYLMER" POIS ET CAROTTES DE FANTASIE "AYLMER"

Eparg. jusqu'à 40c 8 Boîtes \$1.00
10 on.

TOMATES "IGA" DE CHOIX

Eparg. 10c 4 Boîtes \$1.00
20 on.

LAIT "IGA"

EN POUDRE INSTANTANE
Eparg. 15c 3 lbs \$1.00
Paquet

PATES ALIMENTAIRES "CATELLI"

Spaghetti - Spaghettini.
Macaroni long ou coupé.

BAS 5 Paquets \$1.00
PRIX 5 1 lb.

BONBONS MORRIS

IMPORTES — EPARG. 17c
3 pqt de 7 1/2 on. 1.00
à 10 on.

JUS DE POMMES "IGA"

EPARG. 11c 3 btes \$1.00
48 on.

PECHES EN DEMIES "IGA"

RIPE'N RAGGED
EPARG. 4c 3 btes \$1.00
20 on.

LAIT EVAPORE "CRINO"

EPARG. 10c 6 btes \$1.00
16 on.

DINER "CATELLI"

MACARONI et FROMAGE
EPARG. 45c 10 pqt \$1.00
7 1/4 on.

SAVON DE TOILETTE "JERGEN"

Format de bain 10 pains pour 1.00

BISCUITS "DARE"

TANGO MIX, PARISIENNE,
CARROUSEL, VANILLA CREAM,
CHOCOLATE MALLOWES
3 pqt rég. 1.00

JUS D'ANANAS "IGA"

EPARG. 17c 6 btes \$1.00
20 on.

ANANAS TRANCHES

DE CHOIX "LEE"
EPARG. 13c 5 btes \$1.00
20 on.

SAUCE A LA VIANDE CATELLI

EPARG. 5c 3 btes \$1.00
15 on.

ALIMENTS POUR CHIENS

POUR CHATS
"IGA" 10 btes \$1.00
16 on.

PAPIER DE TOILETTE

COULEURS VARIEES
"BALLET" 4 pqt \$1.00
Eparg. 16c 2 roul.

OEUFs FRAIS "IGA"

ROYAL GOLD — GROS
CATEGORIE "A"

A CE TRES BAS PRIX — DOUZ.

51c

CONFITURE DE FRAISES

"DORA"

BAS PRIX — PCT 24 ON.

37c

MELANGES A GATEAUX

"DUNCAN HINES" 2 POTS
VARIES — EPARGNEZ 9c 19 ON.

89c

ORANGES "SUNKIST"

FRAICHES — SUCREES — JUTEUSES
SANS PEPINS



5 LBS SAC **69c**

TOMATES FRAICHES GROSSES et FERMES, E.U. No 1 MURIES SUR TUTEUR LB **29c**

POMMES "McINTOSH" FERMES et CROQUANTES 5 lbs sac **39c**
FANTASIE DU QUEBEC

RAISIN ROUGE "EMPEREUR" LB **14c**
CALIFORNIE — E.U. No 1 — SUCRE — JUTEUX

GAGNEZ 6 EN 66

6 VOYAGES A NASSAU TOUTES DÉPENSES PAYÉES POUR UN COUPLE

VIA **BOAC** JETLINER 707

Vous passez
7 jours magnifiques
à l'hôtel
Emerald Beach
à Nassau
(chambre et repas
inclus)

CHACQUE COUPLE GAGNANT
RECEVRA EN PLUS:
• 1 manteau pour dames de "Lorna Mae Fashions" Valeur \$ 100.00
• 1 certificat-cadeau pour un ensemble Soutie de "Louben Sportswear Inc." Valeur \$ 50.00
• 3 paires de souliers "Red Carpet" de "Aird & Sons Ltd." Valeur \$ 75.00
• 2 maillots de bain "Sea Pearl" de "Canadian Beachwear" Valeur \$ 60.00
• Ensemble de 4 valises de "Holiday" Lingerie de "Dorsey" Valeur \$ 45.00
• Vêtements de base de "Wonder-Bra" Valeur \$ 50.00
PLUS \$100.00 D'ARGENT À DÉPENSER
SECOND PRIX CHACQUE SEMAINE:
LAVEUSE A VAISSELLE AUTOMATIQUE

PARTICIPATION FACILE
Chaque achat d'un des produits listés ci-dessus vous donne droit à une chance de gagner.
Vous n'avez qu'à écrire vos noms et adresse à l'endroit des étiquettes et les déposer dans une boîte spéciale à votre magasin IGA préféré. Chaque samedi, les étiquettes servant de formules de participation sont envoyées au Canal 10 où le tirage est fait le mercredi suivant au programme TV Super-Bingo.

1 GAGNANT PAR SEMAINE DURANT 6 SEMAINES

Prochain gagnant annoncé au programme Super-Bingo : 9 fév.

LES ÉTIQUETTES SUIVANTES SONT VALABLES

Pepsi-Cola Nettoyeur Dutch Bâtonnets de pain Grissol
Ragoût de boulettes Shortening Monarch Tissus faciaux Scotties
CORDON BLEU Spaghetti Galtuso Pâtes Chips Mumpty Dumpty
Beurre d'arachides Schwartz Biscuits code David Lait en poudre instantané Crino
Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix.

GAGNANTS
3e SEMAINE

VOYAGE A NASSAU
POUR 2
ROGER GUILBAULT
1160, Latour
St-Laurent

LAVEUSE A VAISSELLE
Mme M. BASTIEN
9877, Chambord
Montréal

JOUEZ SUPER BINGO

2 PARTIES PAR JOUR
FOIS PLUS DE CHANCES DE GAGNER

VOUS POUVEZ GAGNER
\$100.00
EN ARGENT TOUTS LES JOURS

PRIX HEBDOMADAIRES

\$300.00
BONS D'ACHATS AU PLAZAMART
7017, Plaza St-Hubert, Montréal
Le plus grand magasin à rayons sur La Plaza

AU BOUT DE 13 SEMAINES...

SUPERBE VOITURE SPORT
HONDA \$ 600
Fougueuse! Racée!
Équipement de Luxe!
• Sièges baquets
• Chauffage
• Volant de bois
• Lumières de recul

PLUS...
DES DOUZAINES
DE PRIX DE
CONSOLATION
CHACQUE JOUR
CONSISTANT EN
1300 TIMBRES
GOLD STAR

AVILLON MAURICIEN

OUR RECEPTIONS DE TOUT GENRE
BANQUETS
SPORTIVES

TEL.: FR 4-9718

CAPITOL
SAUVAGE **MON**
GA
NO

ETRANGE...
céramique
de la
fertilité.

LAURENCE HARVEY - LI
dans un 2e film en cou
"LE 2^e HOMME"





LA COMPAGNIE Vilos Industries Limited, de Cowansville vient de recevoir le Prix du Meuble 1965 du Bureau canadien du bois dur, à la suite de la présentation d'une superbe série de meubles, d'a-

près les dessins de M. Guy Choquette, l'un de ses dessinateurs. Ces meubles de la collection LeMoine sont inspirés de l'époque coloniale française au Canada. Ils sont en érable piqué.

Les démarches oscillantes de certaines femmes ne seraient pas toujours feintes

LONDRES (PA) — La théorie d'un chirurgien américain voulant que certaines femmes, de propos délibéré, donnent un mouvement d'oscillation à leur démarche, a provoqué une légère controverse.

Le Dr Louis H. Paradies, orthopédiste et professeur à la faculté de médecine de l'Université du Texas, à Dallas, déclarait à un congrès médical à Chicago, qu'une femme n'a aucune raison physiologique de se tortiller en marchant.

"Cette démarche féminine peut être feinte" a-t-il dit. La blonde actrice Diane Cilento, épouse du comédien Sean Connery, a déclaré :

"Moi, je n'en crois rien". Elle a ajouté que la silhouette féminine est plus flexible plus mobile que celle d'un homme, ce qui provoque cette démarche toute naturelle.

A Hollywood, Ann-Margret, l'une des actrices qui ondulent le plus joliment, a avoué qu'elle n'avait jamais prêté attention à sa démarche depuis la taille en descendant. "J'essaie de garder les épaules droites, mais je ne tiens pas à marcher comme un homme", a-t-elle commenté. Le DMR, Paradies dit que les femmes qui se dandinent et marchent à petits pas, sans trop plier le genou et que les chaussures à talons hauts n'y sont pour rien.

"Le professeur n'a évidemment jamais porté de souliers à talons hauts", déclarait Mario Thomas, fille du comédien Danny Thomas. La jeune actrice est actuellement la vedette de "Barefoot in the Park", production d'une compagnie londonienne.

Ursula Andress, dont on a déjà parlé comme étant le plus joli spécimen de contour en mouvement est d'accord avec la théorie du professeur, disant que "cette démarche oscillante peut être esthétique, mais non pas obligatoire".

Saya Raki, d'origine allemande, partage cette opinion. Elle est d'avis que

"ce tortillement est voulu par les filles d'Eve".

Martine Beswick, de Jamaïque, qui fut la partenaire de Sean Connery dans la série des films James Bond, reste sur la défensive en disant que toutes les femmes n'ont pas délibérément cette démarche, laquelle en certains cas peut être voulue.

"Et même si ce dandinement n'est pas naturel, question encore problématique qui pourrait s'en plaindre, si cette vision n'est pas désagréable", déclare la blonde actrice Sharon Tate.

Les limites de la coloration

Presque toutes les femmes peuvent devenir blondes, sans aucun danger pour l'état de leur chevelure.

Mais, sous certaines conditions et pas toujours en trente minutes.

Colorer un tissu, un papier, un bois ou un mur ne présente pas de problème bien difficile puisque ces matières sont de texture et de porosité uniformes dans chaque cas étudié.

Les cheveux, au contraire, sont de grosseur, de texture et de porosité très variables.

Sur une même tête on en trouve souvent de qualités diverses et la porosité de chacun d'entre eux sera toujours inégale, de la racine à la pointe.

D'autre part la mélanine (pigments colorés des cheveux), n'a pas la même densité d'une chevelure à l'autre. De plus, au contact de la teinture, ces pigments réagissent en développant des reflets rouges ou oranges.

Voilà, en bref, les raisons qui permettent d'affirmer que si c'est facile de colorer des cheveux, c'est très difficile de BIEN le faire.

Cela demande des connaissances et des qualités de raisonnement tels que même les professionnels ne sont pas tous nécessairement de bons coloristes. Par contre, tous ont l'avantage

de connaître les problèmes... du moins, je l'espère.

L'essentiel, pour vous, lectrices, consiste à savoir comment éviter les erreurs grossières et à connaître les limites à ne pas dépasser.

Voyons comment les choses se présentent :

— Les cheveux sont naturels et on peut vouloir les colorer dans le même ton (pour cacher des cheveux blancs), dans des tons plus foncés (par fantaisie) ou dans des tons plus clairs (la majorité des cas).

— Les cheveux sont déjà teints et on recherche les mêmes tons que cités plus hauts, soit les foncer, les pâler ou simplement renouveler la couleur existante.

Dans les deux cas, la coloration dans le même ton ou dans des tons plus foncés ne pose que des problèmes de reflet et de porosité.

Ces problèmes sont assez simples pour les techniciens, nous n'en parlerons pas.

Attachons-nous plutôt à connaître les difficultés qui surgissent dès qu'on cherche à éclaircir.

— Sur cheveux naturels, l'éclaircissement s'obtient directement par application de la teinture ou, indirectement, après un décolorant.

— Sur cheveux teints, l'éclaircissement ne peut s'obtenir convenablement qu'après un décapage.

Nous verrons ce que cela veut dire la semaine prochaine.

Albert GLAUDE

Pâté de foie gras

1 1/2 lb foies de poulet
1 gros oignon doux
6 cuillères à table d'huile à frire
1 bouillon cube au poulet
Sauge et thym
Sel, poivre
Vin rouge sec

Ecraser le bouillon cube dans l'huile chaude. Dans trois cuillères à table de l'huile parfumée au poulet, faites sauter l'oignon râpé jusqu'à bien doré; ajoutez 1/2 cuillère à thé de thym et 1/2 cuillère à thé de sauge au reste de l'huile et faites alors sauter les foies de poulet pendant cinq minutes. Ajoutez sel et poivre. Mélangez les foies et l'oignon, passez au mélangeur ou à la machine à hacher à lame mince. Refroidissez, et ajoutez le vin rouge pour en faire un pâté. Étendez sur des petites rôties minces ou des petits biscuits.



POUR VOUS MESDAMES

SOULIERS "GOLDEN PHEASANT" ET "LA VALLEE"

Valeurs régulières : \$14.95 — \$15.95 et \$17.95

SPECIAL \$7.95 et \$9.95

BOTTILLONS DE CUIR

VINYLE et CAOUTCHOUC

REDUCTION 33 1/3 %

LOT TRES LIMITE

"GOLDEN PHEASANT"

ET "LA VALLEE"

Talons hauts et Cubains

Val. régulière : \$16.95 et \$17.95

\$4.95

BOTTES DE SUEDE

MODELES BOTTES D'AUTO ou CARRIAGE BOOTS

Rég. \$17.95

REDUITES A \$4.95

SOULIERS

"SLATER", "NATURALIZER", "WILLIAMS", "CLARK", "WHITE CROSS"

Ligne confortable. Semi-toilette.

Rég. \$13.95 à \$17.95

SPECIAL

\$7.95



BALANCE DE LIGNES POUR JEUNES FILLES (TEEN)

SOULIERS

DANS CE LOT DESASSORTI. Talons bas, wedge et autres.

Réguliers de \$8.95 à \$11.95

REDUITS A

\$3.95

VENTE

Annuelle

DE CHAUSSURES CHEZ ROBERT CARON

LA VENTE DEBUTE DEMAIN A 9 HRES

Comme par les années passées, même date... nous offrons ces superbes valeurs à prix réduits, pour permettre à notre clientèle régulière de profiter de surplus d'inventaire que nous voulons liquider à TRES BAS PRIX.

POUR VOUS MESSIEURS

SOULIERS

- HART • SLATER
- M^{re} FARLANE ET AUTRES

Régulier jusqu'à \$28.00

\$7.95 - \$9.95 - \$13.95



BOTTES

LOUP-MARIN ET PONEY

REDUCTION DE

10%

SOULIERS

"SLATER" "IMPERIAL"

Val. rég. \$25.00

Formes régulières

\$9.95



100 PAIRES SEULEMENT

PAS DE CREDIT PAS D'ECHANGE
TOUTE VENTE FINALE

AUSSI 10%
DE REDUCTION

sur les lignes de
CHAUSSURES REGULIERES

UNE GRANDE QUANTITE
D'AUTRES VALEURS
NON-ENUMEREES
SONT OFFERTES A
PRIX SPECIAUX

ROBERT CARON

MARCHAND DE CHAUSSURES

1380, NOTRE-DAME

TEL.: FR 6-2412



LUMBAGO

MAL DE DOS—DOS ENDOLORI
Lorsque vous avez le dos sensible, si endolori qu'il vous est difficile de vous pencher ou de vous plier prenez le remède qui a apporté le soulagement à des milliers de personnes... T-R-C de TEMPLETON. Ne souffrez pas une journée de plus qu'il ne faut. Achetez T-R-C aujourd'hui même. Seulement 85c et \$1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

SPECIAL CETTE SEMAINE

PANTALONS
EXTENSIBLES
DOUBLES THERMAL
6 à 12 ans
POUR GARÇONS
REG.: \$12.95

VESTES DE SKI
en NYLON MATELASSE
4 à 16 ans
REG.: \$7.95

SPECIAL \$7.97

SPECIAL \$3.87

OUVERT LE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE
de 9 heures à 5 heures 36

Marie-France Variété

1031 Ste-Cécile Tél. 378-5763
TROIS-RIVIERES

VENTE ANNUELLE

REDUCTIONS

10% - 15%
20% - 33 1/3%

Jacques Langlois INC.

DECORATION D'INTERIEUR

982, St-Maurice Trois-Rivières

378-2751



LA REINE ELIZABETH a passé une heure sur le sol canadien à Gander, Nouvelle-Ecosse, avant de reprendre l'avion qui la conduisait aux Caraïbes avec

son époux, le prince Philippe. Nous la voyons ici en compagnie du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Fabian O'Dea.

(Téléphoto PC)

Miss Amérique revient d'une tournée en Europe

NEW YORK (PA) — "Mrs. America 1965" est retournée aux Etats-Unis après un voyage de trois semaines en Europe.

Mme Alice Buehner semble tenir les Européens en particulier les Italiens, en haute estime. Cette jolie femme de 34 ans, de Salt Lake City, a été charmée par la façon dont les Italiens traitent les femmes avec une courtoisie toute latine, et utilisant la formule du baise-main peu connue aux Etats-Unis.

"Les Italiennes m'ont dit que les Américains font de meilleurs mariages, et c'est fort possible", d'ajouter Mme Buehner.

Cette reine de beauté a visité six villes européennes dans le cadre de la campagne 1965 pour inciter les Européens à voyager aux Etats-Unis.

Elle a raconté qu'en Europe son plus grand problème fut d'essayer de changer l'opinion quasi générale voulant que la société américaine soit une sorte de matriarcat. "Je tentais d'expliquer que cette théorie était sans fondement, mais j'ignore si mes explications ont été acceptées", a-t-elle dit.

Pendant son voyage, c'est son mari qui a pris soin de leur six enfants. "Mais il ne peut s'en plaindre car c'est en suivant sa suggestion, que j'ai participé au concours "Mrs. Utah" de commenter Mme Buehner.

KRESGE'S



DEMI-JUPONS POUR DAMES

Jeux demi-jupons avec élastique à la taille. Grandeur: P. M. G. Couleurs assorties. Valeur rég. 79¢.

SPECIAL DE FEVRIER 2 pour 99¢



PAPIER CIRE

Papier ciré "Rap-Rite", dans une boîte avec tranchant. Valeur Rég. 33¢ ch.

SPECIAL DE FEVRIER 3 pour 81¢

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

PANTALONS EXTENSIBLES

POUR FILLES

Fermature éclair sur le côté, et courroie détachable au pied. Grandeur 8 à 14 ans. Couleurs: noir, bleu, doré et rose foncé.

Valeur rég. \$4.44

SPECIAL DE FEVRIER

\$2.99



PLAT A SALADE

Joli plat à salade peint à la main. 10" x 2 1/4"

Val. rég. 79¢ ch.

SPECIAL DE FEVRIER

53¢ chacun



MANNE A LINGE

manne à linge en plastique, dans les couleurs assorties: turquoise, blanc, jaune, rose, et beige.

SPECIAL DE FEVRIER

\$1.88



VENTE DE DEBARRAS

REDUCTIONS SANS PRECEDENT

Premières arrivées, premières servies.

Jeudi matin, 9 hres

SOULIERS DE TOILETTE ET DE SPORT
PANTOUFLES - BOTTILLONS ET BOURSES

RIEN N'ECHAPPE à nos REDUCTIONS

Des valeurs régulières de \$4.95 à \$15.95

\$1 \$2 \$3 \$4

Cette marchandise provient de nos magasins de Trois-Rivières Chicoutimi, Québec.

Toutes les pointures et largeurs dans le lot. Hauts, cubains, bas, etc.



FERME
MERCREDI

pour la
PREPARATION

de cette
VENTE

Chaussures
mademoiselle inc.

334, DES FORGES

TROIS-RIVIERES





Un sculpteur bien connu

Elisabeth Wyn Wood vient de mourir à Toronto

TORONTO (PC) — Les obsèques d'Elisabeth Wyn Wood, une artiste bien connue au Canada, ont eu lieu lundi à Orillia.

Cette femme sculpteur est décédée à Toronto jeudi dernier, à l'âge de 62 ans.

Ses oeuvres avaient fait le sujet d'expositions dans presque tous les grands musées canadiens. En 1963, elle avait complété une oeuvre monumentale représentant le roi George IV.

Cette statue est maintenant placée non loin des chutes Niagara. Sur la deman-

de du gouvernement ontarien, Elisabeth Wyn Wood avait travaillé huit ans pour terminer cette sculpture de dix pieds de hauteur. Des fontaines, des monuments et bas-reliefs portant sa signature sont en montre dans la péninsule de Niagara. Parmi une soixantaine de pièces se trouvent des statues représentant l'ex-premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, ainsi que Stephen Leacock.

Cette artiste, qui était la veuve d'Emanuel Hahn, sculpteur de renommée internationale, fut représentée dans les collections privées aussi bien que dans les parcs et endroits publics. Elle avait réalisé notamment le cénotaphe Welland-Crowland, considéré comme le monument sculpté de plus grande dimension au Canada, comprenant deux formes de 11 pieds de hauteur.



(Téléphoto PC)

ELISABETH WYN WOOD, l'un des sculpteurs canadiens les plus connus, vient de mourir à Toronto. Elle était l'épouse du sculpteur Emmanuel Hahn, lui-même décédé en 1957.

Un écrivain s'intéresse à la population indienne

TORONTO (PC) — L'écrivain Nan Shipley, de Winnipeg, souhaiterait qu'un plus grand nombre d'auteurs s'intéressent à des sujets traitant de la population indienne.

Des enfants de toutes les nationalités aimeraient en connaître davantage sur les Indiens de l'Amérique du Nord, déclare Mme Shipley. Malheureusement, ajoute-t-elle, ces récits ne sont pas publiés, et la plupart des enfants ignorent que des centaines d'Indiens ont déjà fait preuve de grandes qualités au cours de leur existence.

Mme Shipley est actuellement à Toronto pour voir des éditeurs en marge de la publication de son septième livre. A son avis, les ouvrages qui traitent des Indiens ne font pour un grand nombre que rappeler les anciennes légendes.

Le dernier livre de Nan Shipley sera distribué à l'automne. Cet ouvrage traite de James Evans qui avait créé une écriture syllabique pour le dialecte de la tribu indienne des Cree.



(Téléphoto PA)

L'ACTEUR PETER LAWFORD et son épouse, Patricia, sœur de l'ex-président Kennedy, étaient tout souriants alors qu'ils assistaient à une première représentation d'un film, à Beverly Hills, en 1960.

Aujourd'hui, Patricia Lawford a demandé le divorce à Gooding, Idaho, pour "cruauté mentale". Elle conserve la garde de leurs 4 enfants. Le couple était marié depuis 11 ans.

FRUITATIVES
adieu à la
CONSTIPATION
EXTRAITS DE FRUITS
ET HERBES MÉDICINALES



LE PRINTEMPS EST CHEZ NOUS DOUZE MOIS PAR ANNÉE!

UN NOUVEAU PARFUM... UNE NOUVELLE SENSATION
LE PARFUM IMPRÉVU de COTY
PARFUM, EAU DE TOILETTE EN ATOMISEUR ET POUDRE APRÈS BAIN



Bonaprix



Vente de nouveaux échantillons
de printemps - Manteaux - Costumes
Imperméables.

en provenance d'un manufacturier reconnu
par tout le pays.

Épargnez jusqu'à la moitié du prix régulier!

Manteaux de printemps.
La plupart des grandeurs:
7/8 et 11/12. — Val. rég. jusqu'à \$39.50
SEULEMENT: **18⁸⁸**

Costumes de printemps.
La plupart des grandeurs:
7/8 et 12. — Val. rég. jusqu'à \$24.95
SEULEMENT: **12⁸⁸**

Imperméables. — Grandeurs: 7/8 et 12.
Val. rég. \$29.95 SPECIAL: **13⁸⁸**

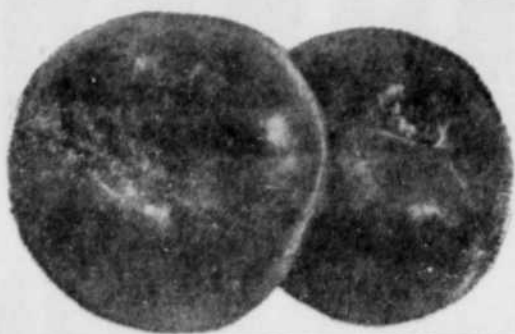


333,
St-Antoine
Trois-Rivières.

Utilisez notre
plan mise de
côté.

Bonaprix

TOMATES FRAICHES

MURIES SUR PIED
IMPORTÉES DU MEXIQUE

2 LBS 39¢

CELERI PASCAL

vert et frais
importé de Floride
catégorie Canada no 1
grosneur 48

2 gros pieds 25¢

ORANGES de FLORIDE

fraiche et juteuses
variété Pineapple
grosneur 200

douz. 45¢

PIMENTS VERTS

frais et tendres
importés de Floride
grosneur moyenne

3 pour 25¢

RHUBARBE FRAICHE

culture de serre chaude
de l'Ontario
catégorie Canada no 1

Lb. 23¢

LES PRIX DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS SONT SUJETS A FLUCTUER.

FARINE
FIVE ROSESA TOUT USAGE
SAC 7 LIVRESavec un achat de \$10.00 et plus
et le coupon ci-dessousCe coupon vous permet d'acheter
un sac de 7 livres

FARINE FIVE ROSES

AU BAS PRIX SPECIAL DE 49¢

lorsque vous achetez pour \$10.00 et plus
(valable du 2 au 5 février)PRIX
EN VIGUEUR
DU 2 AU 5
FEVRIER 1966

49¢

CHEEZ WHIZ

FROMAGE FONDU KRAFT

POT 59¢
16 ON.

DETERSIF BOLD

Pqt 1 lb 39¢
pour la lessive
Pqt 2 lbs 69¢

JUS DE TOMATES

CLARK,
QUALITE SURCHOIX 6/89¢
BTE 20 ON.

VICK'S VAPORUB

REGULIER 64¢
POT 1 1/2 ON.TIMBRES
GOLD STAMPSEN DOUBLE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

avec l'achat de

BISCUITS
MELANGESCANADA MIX
DE DAVID
PQT 100'S

89¢

BISCUITS SODA

SALES - CHRISTIE 33¢
PQT 16 ON.CARNATION 3/49¢
LAIT
EVAPORE
BTE 15 ON.

EPARGNEZ 10¢

PAPIER DE TOILETTE 4/45¢

WHITE SWAN - Rouleau

EPARGNEZ 14¢

SPAGHETTI ET MACARONI 5/89¢

LONG OU COUPE, SPAGHETTINI - CATELLI - Pqt 16 on.

EPARGNEZ 10¢

MELANGES A GATEAUX 39¢

ASSORTIS, DUNCAN HINES - Pqt 19 on.

EPARGNEZ 12¢

CAFE MOULU 75¢

CHASE & SANBORN - Rabais 10¢ - Sac 1 livre

EPARGNEZ 6¢

JUS DE POMMES 33¢

VITAMINE, MONT ROUGE - Bte 48 on.

EPARGNEZ 35¢

TISSUS SCOTTIES 4/99¢

BLANC OU COULEURS - Pqt 400's

BEIGNES A L'ERABLE

SUPREME 49¢
Paquet de 12's

TARTES AU SUCRE

WONDER 49¢
ChacuneFESSE DE
JAMBON
PRET-A-MANGERdécouenné et dégraissé
marque "BURNS"BOUT
DU
JARRETBOUT
ROND

LB. 73¢ LB. 83¢

ROTI DE VEAU

désossé et roulé, maigre, juteux

DANS
L'ÉPAULE 69¢
LB

SAUCISSON DE BOLOGNE

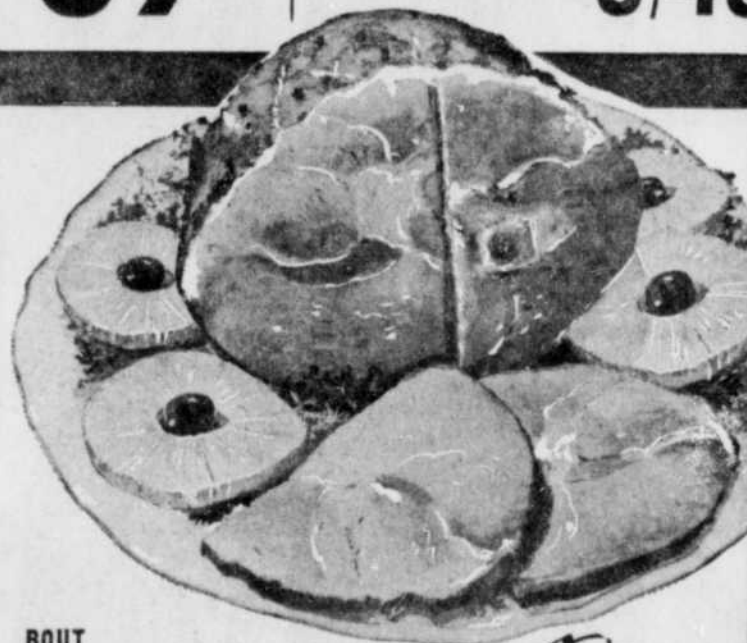
coupé en morceaux - Grosneur à votre choix, CHALET

19¢
LB

SMOKED MEAT

frais, maigre,
marque MARTIN 4/99¢
PAQUET 2 ONCES

TOURTIERES

marque MARTIN 69¢
réchauffez et servez
CHACUNE 16 ONCES

Le récidiviste terrorise un conducteur de taxi pendant neuf heures

Dangereux bandit recherché dans la région de Nicolet

NICOLET (J.L.C.) — La ville de Nicolet, comme tous les environs, ont été mis sans dessus-dessous depuis 24 heures, pour tenter de retrouver Roger Lemire 35 ans, évadé mercredi dernier, de la prison de St-Vincent de St-Paul.

Le signalé pour la première fois lundi après-midi, à Nicolet, par la police municipale. Depuis plusieurs heures, Lemire se promenait à Nicolet et avait été aperçu par plusieurs Nicoletains qui n'avaient toutefois pas donné l'alarme.

Aussitôt alertées, les forces policières se mirent en chasse, mais l'individu armé avait disparu. Les membres de la PP ont repris contact d'une façon indirecte avec lui, vers minuit quinze lundi soir, alors qu'un chauffeur de taxi a été forcé

de descendre de son véhicule, sur le pont Trahan à Nicolet, et laisser Lemire s'enfuir avec son Oldsmobile 1965.

Le conducteur de taxi, M. Roméo Trial, 35 ans, de Pierreville, "s'est baladé" à la pointe du révoir avec Lemire durant près de neuf heures. Il a eu la peur de sa vie, semble-t-il, car à plusieurs reprises, Lemire lui a donné l'impression qu'il voulait l'abattre.

C'est vers cinq heures à Pierreville, que Lemire est sauté dans l'auto-taxi de M. Trial, en l'enjoignant de se diriger vers Nicolet.

Il a alors sorti son arme, une carabine tronquée et a forcé M. Trial à le conduire à de nombreux endroits dans la région. Dans la soirée, ils se sont dirigés vers Québec, mais ont fait demi-tour à 30 milles de la capitale, toujours sur les indications de Lemire à la poin-

quelque chose à se reprocher: du moins aux yeux de Lemire.

A la fin de l'après-midi, conduit les enquêteurs dans la région de Sorel où l'on tente la main au collet, mort ou vif.

COUVRE-LITS • DRAPERIES • RIDEAUX

3 DERNIERS JOURS de notre VENTE à

GOGO

MONTREAL Draperies MONTREAL

JEUDI VENDREDI et SAMEDI LES 3-4-5 FEVRIER

PROFITEZ DE NOS 3 DERNIERS JOURS ET ECONOMISEZ...

Prêtes à poser DRAPERIES EN FIBRE DE VERRE "VELOURS"

Grand choix de motifs et couleurs

2 LAIZES 48" X 95" \$14⁹⁸ la paire

4 LAIZES 96" X 95" \$29⁹⁸ la paire

6 LAIZES 144" X 95" \$44⁹⁸ la paire

CROCHETS GRATUITS

COUVRE-LITS

Moelleux satin piqué, avec bordure décorative très large. Jolies couleurs telles que bleu royal, or, blanc, beige, et plusieurs autres. Format lit simple ou double.

SPECIAL A GOGO \$19⁹⁸

GRATIS DRAPERIES FAITES SUR MESURES

avec l'achat de tissu de \$1.98 la verge et plus. Modique coût supplémentaire pour longueurs de moins de 54", y compris le Tergal.

LIVRAISON RAPIDE

Achetez aujourd'hui, payez plus tard. 36 mois pour payer.

11 MAGASINS A VOTRE SERVICE

Centre d'Achats de Trois-Rivières

TEL. FR 5-7327

OUVERT: les Mardis, Jendis et Vendredis soir jusqu'à 9h.30 pour mieux vous servir.

LINGE DE MAISON • RIDEAUX • TRINGLES

Capturé à Cap Santé

— TROIS-RIVIERES (J.D.) — Roger Lemire, évadé de l'Institut Leclerc, mercredi dernier, a été capturé, hier soir à Cap-Santé, à la suite d'une chasse à l'homme qui s'est poursuivie de Trois-Rivières à cette municipalité sur la route nationale No 2. C'est l'ex-sergent Guy-Paul Brouillette, de la Sûreté provinciale, qui a pris en chasse l'individu qui circulait en automobile.

Il a finalement été intercepté à Cap-Santé par l'agent Guy Fournier de la PP de Portneuf. Dans l'automobile qu'avait dérobée Lemire, dimanche, on a retrouvé une carabine à canon court de calibre .410 et cinq balles. Lemire qui a été détenu à Portneuf toute la soirée d'hier, sera vraisemblablement transféré aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale à Québec pour y subir un interrogatoire et de là ramené à la prison de St-Vincent-de-Paul.

te de son arme. Arrivé à Nicolet, Lemire a demandé à Trial de le conduire au dépôt: devant le refus de ce dernier, qui semble-t-il avait vu là sa dernière heure arrivée, Lemire lui a ordonné de descendre de son auto. Le véhicule se trouvait à ce moment-là sur le pont Trahan en direction de St-Grégoire.

M. Trial a aussitôt donné l'alerte et la chasse s'est engagée, Lemire est considéré comme dangereux.

C'est depuis ce moment que la chasse à l'homme se poursuit. Les policiers provinciaux et municipaux de Nicolet ont fouillé au peigne fin la région, mais n'ont trouvé aucune trace de Lemire ou du véhicule volé, jusqu'à maintenant.

Lemire a été condamné en 1961, à dix ans de pénitencier à la suite d'un vol à main armée fait en compagnie d'un certain Drouin à la banque canadienne nationale de St-Grégoire. Il avait été amené à travailler à l'Institut Leclerc, à cause de sa bonne conduite. Au milieu de la semaine, il s'était enfui avec un véhicule du gardien, en compagnie de deux comparses, Godon qui a été repris et un troisième, qui est lui aussi toujours au large.

Lemire, un individu dangereux n'est pas revenu dans la région nicolétaine, semble-t-il, pour y admirer le paysage. Les officiers de police croient qu'il serait animé d'un désir de vengeance envers quelqu'un qui aurait

Le R. P. L. Poirier chez les tertiaires franciscains

Les tertiaires franciscains de la région trifluvienne se rencontreront, ce soir, à l'auditorium de l'hôpital St-Joseph, sous le patronage d'honneur de la fraternité du tiers-ordre de la cathédrale. Le R.P. Léandre Poirier, o.f.m., y traitera le sujet "J'ai visité mes frères laïcs franciscains de l'Afrique de l'Est". Le Père Poirier est depuis juillet 1963, assistant-supérieur du monastère de la Résurrection à Rosemont. Il a été professeur de chant, d'orgue, d'hébreu, directeur de pastorale, professeur d'écriture sainte. C'est aussi un conférencier éminent. Il est docteur en théologie et fellow honoraire de l'American School of Oriental Research.

Festival remis

— LOUISEVILLE (M.B.) — Le festival sportif qui devait avoir lieu, dimanche après-midi, au Collège a été remis à dimanche, le 6 février.

La tempête de neige qui a sévi, en fin de semaine, a empêché toute activité extérieure du festival des élèves du cours secondaire de l'Ecole St-Louis.

LE SUCCES DE NOTRE VENTE

Gouin

NOUS INCITE A LA PROLONGER DE

3 AUTRES JOURS

PROFITEZ-EN POUR VOUS PROCURER, AVANT LA HAUSSE DES PRIX VOS APPAREILS

Inglis

TERMES FACILES

LESSIVEUSE "CITATION"

5 cycles, 2 vitesses • Cycles pour tissus ordinaires et délicats • Cycle pour vêtements à laver et porter • 2 cycles de super-lavage • Filtre automatique auto-nettoyeur • Réglages multiples du niveau d'eau • Réglage des températures de l'eau de lavage et de rinçage • Lampe germicide Sani-Sun • Grand format familial de 12 lbs.

SECHEUSE "CITATION"

Dosseret à éclairage fluorescent sur toute la largeur • Cycles automatiques et chronométré facultatif • Sélection des températures par boutons-poussoirs • Sélecteur du degré de séchage • Cycle pour vêtements à laver et porter • Lampe germicide Sani-Sun • Séchage ultra-rapide • Filtre à charpie au-dessus.

LESSIVEUSE "SUPERB"

3 cycles • Dosseret éclairé sur toute la largeur • Dessus et cabinet en acrylique • Cycle pour tissus ordinaires • Cycle pour tissus délicats • Cycle de super-lavage • Réglage du niveau d'eau à 3 positions • Réglage automatique des températures de l'eau de lavage et de rinçage • Filtre distributeur • Format de 12 lbs.

SECHEUSE "SUPERB"

Dosseret avec éclairage sur toute la largeur • 4 cycles automatiques • Cycle chronométré facultatif • Cycle de séchage à l'air froid • Choix multiples de températures • Séchage ultra-rapide • Filtre à charpie au-dessus.

LAVEUSE DE VAISSELLE

MODELE JSLP 90 ENCASTRE

16 couverts complets • 6 cycles automatiques avec système de lavage Filtre-Jet à deux niveaux • Filtre autonettoyeur • 2 distributeurs de détergent et d'agent de rinçage • Installation Inglis en 3 étapes • Éléments de 800 watts pour chauffage et séchage • Consommation maximum d'eau — 11 gallons par cycle.

LESSIVEUSE CONVENTIONNELLE

La nouvelle INGLIS HERCULES offre de nombreuses commodités pour faciliter le lavage au maximum • Sa contenance extraordinaire et son système exclusif d'agitation Magi-Matic assurent à votre linge une propre sans égale • Nouvelle garantie Inglis de 2 ans • Très gros moteur de la c.v. monté sur caoutchouc • Dimensions : diamètre 23", hauteur jusqu'au sommet de l'essoreuse, 47 1/2".

LAVEUSE DE VAISSELLE

JSMP 66 MOBILE

17 couverts complets • Éléments de 800 watts pour chauffage et séchage • Filtre autonettoyeur • Barre de tirage à la largeur, au fini satiné • Couvercle et dessus en porcelaine blanche • Adaptateur-éclaboussures pour robinet.

OUVERT MERCREDI TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI JUSQU'A MIDI

QUINCAILLERIE P.A. Gouin LIMITEE HARDWARE

ETABLIE EN 1881

COIN DES FORGES ET CRAIG TROIS-RIVIERES TEL.: FR 6-2591

SHAWINIGAN ET GRAND'MERE TEL.: LE 7-6444

COIN ST-AURICE - LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES TEL.: FR 4-6259

Lors de la visite de Mgr Pelletier à Ste-Marie

La nouvelle résidence des Soeurs de la Miséricorde sera bénie

La nouvelle résidence des Soeurs de la Miséricorde, de l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, sera bénie cet après-midi, par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, en présence des employés de l'hôpital et de quelques représentants des communautés religieuses de Trois-Rivières. Cette résidence, occupée par les 29 religieuses de l'hôpital, a été construite afin de permettre à l'hôpital de s'agrandir.

Les anciens locaux des religieuses serviront donc à loger un nouveau département de la psychiatrie. Antérieurement, tous les malades étaient logés dans l'hôpital général.

L'affaire Hébert en Cour suprême?

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice examine la possibilité d'appeler en cour suprême de la décision rendue lundi par la cour d'appel du Québec qui a cassé le jugement d'une cour inférieure qui avait condamné M. Jacques Hébert à 30 jours de prison et à \$3,000 d'amende pour outrage au tribunal.

En réponse à une question de M. Maurice Bellemare, UN-Champplain, M. Claude Wagner, ministre de la Justice, a déclaré en Chambre qu'il n'écartera pas la possibilité d'appeler à la cour suprême de la décision de la cour d'appel dans la cause de l'auteur-éditeur montréalais Jacques Hébert ajoutant que la question "est présentement à l'étude à son ministère".

Quelques autres services seront aussi transportés dans cet espace.

Quant aux religieuses, elles demeurent maintenant dans la

nouvelle partie, construite en arrière de la façade qui donne sur le boulevard du Carmel. Le logement prévoit des

pièces pour les réunions de la communauté, une salle de

sejour dans laquelle se trouve la bibliothèque, une chapelle très simple, moderne, des chambres à coucher, une

salle de jeux, un réfectoire et un parloir.

Le bureau des architectes Lacoursière et Beaumier, de Shawinigan, a dressé les plans de la construction, qui fut ré-

également de Shawinigan. Tout a été prévu en fonction d'une vie communautaire, lisee par Roland Gendron Inc.

On ne retrouve pas encore de luxe, mais un confort moderne. L'extérieur de la résidence est construit de briques, comme l'hôpital. La porte d'entrée, où l'on retrouve l'inscription: Soeurs Miséricorde, comporte de larges panneaux de vitres découpées de bois verni brun.

Un vaste terrain, situé à l'arrière de l'hôpital, demeure vacant et permettra de nouveaux agrandissements si la direction le juge nécessaire. On a voulu conserver les sapins qui ornent la cour des religieuses et offrent un paysage merveilleux.

Une visite de la nouvelle résidence doit avoir lieu cet après-midi et Mgr Georges-Léon Pelletier procédera à la

bénédiction de la nouvelle chapelle et de toutes les pièces.

Les chambres, les nouveaux services et l'unité psychiatrique qui doivent être aménagés du côté de l'hôpital ne seront pas disponibles avant quelques mois, à cause des réparations et de la rénovation qu'exige l'aménagement.

Une large galerie s'étend devant la salle communautaire. La maison apparaît comme un édifice sobre, les couleurs démontrent cependant un certain modernisme et les nombreuses fenêtres permettent à la lumière du jour de s'infiltrer largement pour éclairer chacune des pièces et laisser pénétrer à profusion le soleil, quand il est là.



(Photo Roland Lemire)

POUR LES REUNIONS des religieuses, une salle de communauté spacieuse et claire a été aménagée. L'ameublement est réduit à sa plus simple expression. Une bibliothèque est installée dans la pièce attenante, qui servira de salle de séjour. Enfin, de

larges fenêtres panoramiques permettent d'admirer un paysage merveilleux: le terrain des religieuses où sont plantés des sapins recouverts de neige. Un coin calme, retiré du monde, pour méditer.

UNE RESIDENCE MODERNE...

Nous félicitons les Soeurs de la Miséricorde de l'hôpital Ste-Marie, à l'occasion de la bénédiction de leur nouvelle résidence.

LACOURSIERE & BEAUMIER

ARCHITECTES

279, 4e RUE, SHAWINIGAN

Tél.: LE 6-4545

La chapelle offre un aspect original

TROIS-RIVIERES (R.I.) — Une salle spacieuse a été prévue pour les réunions de la communauté. Elle est claire, sans appareil, conçue selon un plan très moderne. L'ameublement est très simple. Il consiste uniquement en quelques chaises droites, une large table. Au fond de la pièce, une vieille horloge marque les heures, près du piano. Rien de plus. Des murs blancs, de lourdes portes.

Mais ce qui fait tout le décor de cette pièce, ce sont de larges fenêtres panoramiques, s'ouvrant sur la cour des re-

ligieuses. Des draperies oranges viennent égayer l'austérité des murs blancs.

La bibliothèque

Une bibliothèque occupe la petite pièce voisine de la salle de communauté. Les soeurs pourront s'y reposer, travailler dans le calme, lire ou écouter la télévision.

La chapelle

La chapelle, par sa conception, incite au recueillement. Elle n'est pas très grande, mais produit un effet original, par

sa décoration assez particulière. C'est ainsi que l'on retrouve le bémolier, en céramique orange, de la forme d'un cendrier, posé sur une plaque de bois verni. Le chemin de croix emprunte un format assez spécial. Des croix aux bras de longueurs différentes s'alignent sur le mur arrière. Quelques cavités creusent le mur sur une bande horizontale et les croix y sont fixées, sur un fond or et orange.

Les verrières par leurs dessins modernes, retiennent aussi l'attention. Elles sont posées à la façon d'une fenêtre à coulisses. Des verges modernes y sont représentées, avec des vitres coupées dans le verre rouge et bleu.

La lampe du sanctuaire repose également sur une tablette de bois. L'autel est simple, conventionnel. Deux rangées de bancs à deux places sont disposées de chaque côté d'une allée étroite.

La décoration de la chapelle est l'oeuvre d'une artiste montréalaise, Mme Liliane Hofman. Le chemin de croix et les verrières sont aussi une composition de Mme Hofman.

Toutes les lignes sont très dépouillées dans cette petite chapelle de la résidence des religieuses. On y trouve cependant le confort, et aussi l'espace désiré pour 29 religieuses.

L'éclairage y est très discret. Les lampes semblent dissimulées dans le plafond, sur le bord des larges panneaux de plâtre qui traversent en lignes droites.

FÉLICITATIONS...

Aux Révérendes Soeurs de la Miséricorde à l'occasion de la bénédiction de leur magnifique résidence de l'Hôpital Ste-Marie.

Les travaux de: PLOMBERIE — CHAUFFAGE — VENTILATION, ont été effectués par la

Plomberie Mauricienne

"M. JACQUES RICHARD, prés."

724, 3e RUE

SHAWINIGAN

TEL.: 537-1213

Bon de garantie réduit à \$30,000

La Commission du Pare de l'Exposition a convenu, à la suite d'une longue discussion, que la firme Racine Greater Shows puisse réduire de \$50,000 à \$30,000 le bon de garantie qu'elle devra déposer à la signature du contrat pour le midway.

Cette décision a fait suite à la réception d'un télégramme de la compagnie Racine dans lequel elle annonçait son intention de réduire de \$50,000 à \$20,000 le montant de son bon de garantie. Le contrat pour la soumission la plus avantageuse avait déjà été accordé à cette firme, il y a quelques semaines, par le conseil.

Il fut décidé par ailleurs que la compagnie devra verser \$500 pour la publicité, en plus d'accepter les percepteurs de la Cité dans la section des tentes. Racine devra défrayer 50 p.c. des salaires de ces percepteurs.

Centre culturel de \$150,000

QUEBEC (JR) — Le projet de construction d'un centre culturel dans la ville de La Pénitence a été officiellement approuvé. C'est ce qu'a annoncé, le secrétaire de la province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, M. Bona Arseneault hier après-midi.

Ce centre culturel comprendra une salle de théâtre de 400 sièges avec scène et services connexes, une salle d'audition musicale et une cabine de projection. Le coût du projet s'élève à \$150,000.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale, concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera \$42,000 tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour \$30,000 et la municipalité assumera la différence du coût, soit \$78,000.

Hommages...

Aux Révérendes Soeurs de la Miséricorde à l'occasion de la bénédiction de leur magnifique résidence de l'Hôpital Ste-Marie.

Les peintures employées dans la réalisation de ce projet ont été fournies par

PEINTURES

laurentide

726, 4e RUE,

SHAWINIGAN

536-4629

Un petit parloir aux couleurs vives

par Renée LACOURSIÈRE

Une chambre de religieuse est toujours apparue au public comme un coin mystérieux. Dans les couvents, les pensionnats, les jeunes ont

toujours voulu percer ce mystère et jetaient souvent des regards indiscrets par la serrure d'une porte. Dans les communautés cloîtrées surtout, les yeux furetaient partout, tout simplement par curiosité enfantine. C'est que les religieuses voulaient conserver un coin tranquille, plus intime, un chez-soi, si vous voulez.

La chambre des religieuses

Pourtant, cette ère est révolue. Les religieuses ne couchent pas sur un grabat, comme on se l'imaginait autrefois. Elles possèdent une chambre petite, avec leur bibliothèque, leurs livres personnels, les statuettes de leur choix.

Ainsi en est-il de la nouvelle résidence, chez les Soeurs de la Miséricorde. Une table de travail leur permet d'écrire leur correspondance, d'effectuer certains travaux de recherche, à l'aide de manuels. Une commode, une chaise de cuir, un petit bureau et un lit, puis c'est tout. Les religieuses ne sont pas mal logées; elles possèdent une chambre comme on en rencontre partout dans les pensionnats, ne souffrent ni de la chaleur ni du froid et peuvent récupérer les énergies dépensées au cours de la journée.

Le parloir

Un petit parloir très coquet accueille les visiteurs ou les parents des religieuses. Il est très agréable avec ses couleurs vives, ses bureaux aux lignes sobres et modernes. Vous pouvez causer dans l'intimité d'une petite pièce charmante, agréable, abritée de murs aux verres épais, jaunes.

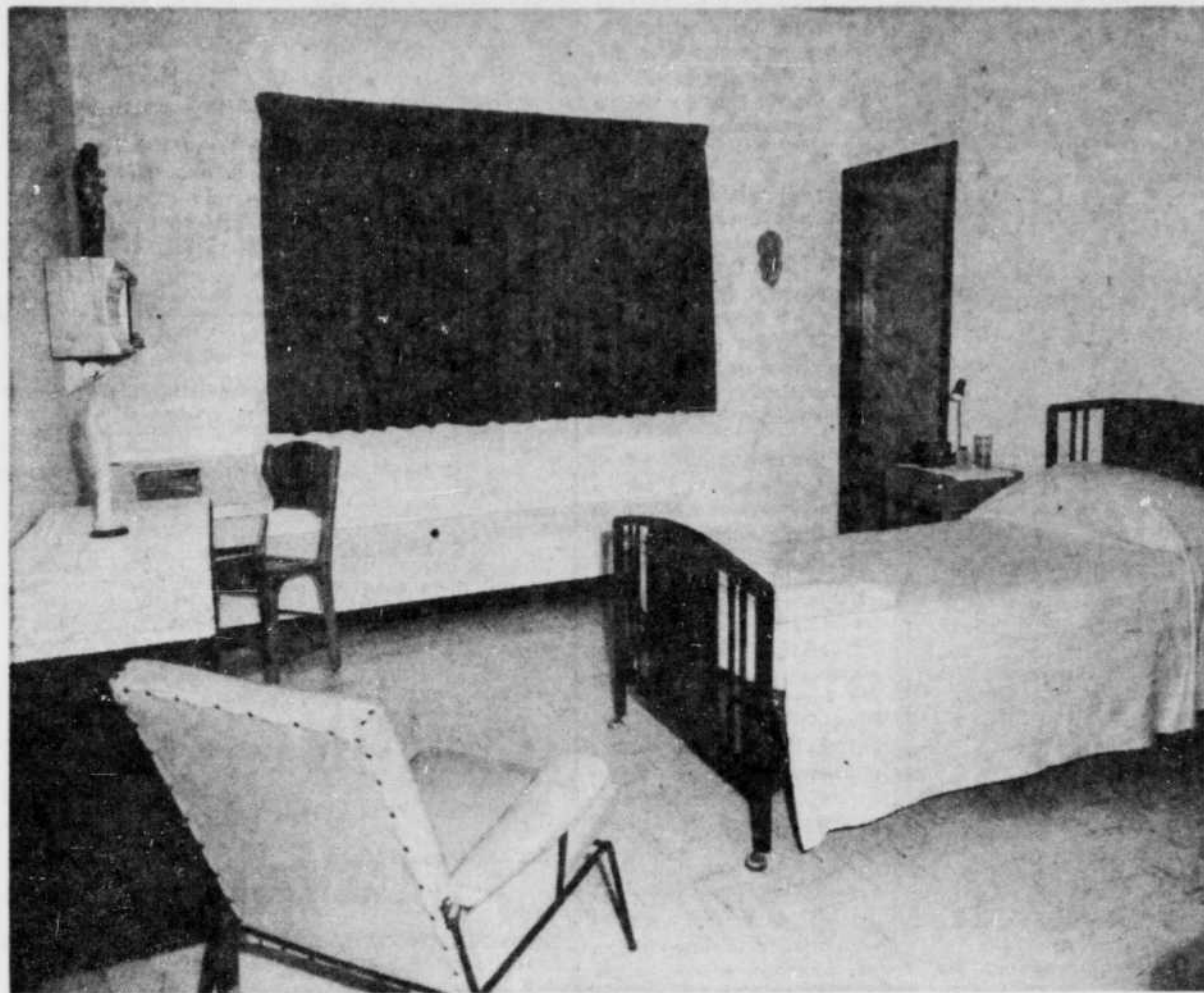
A l'entrée, vous êtes accueilli par la réceptionniste qui vous reçoit dans un endroit très clair. Il n'est pas nécessaire de chercher à travers les longs corridors pour retrouver celle que vous désirez voir. Elle viendra causer avec vous. Il ne reste qu'à attendre. On vous fait asseoir au "parloir des soeurs", toujours reluisant de propreté. Parfois, une longue jupe blanche traversera le couloir en se pressant, mais le calme absolu règne à la maison des religieuses. Avec la tante ou la sœur ou la cousine, vous pourrez causer librement, dans la petite pièce spécialement aménagée à cet effet.

Terrain de 40,000 pieds cédé à la ville du Cap pour un dollar

CAP-DE-LA-MADELINE (P.L.D.) — La compagnie "Les Terrains de la Ferté" a cédé à la ville pour la somme nominale de \$1, un terrain de 40,000 pieds carrés au nord du boulevard des Prairies, en vue de le voir s'organiser en terrain de jeu.

Cette cession est faite en vertu de la loi des Cités et Villes qui oblige tout promoteur de développement domiciliaire à verser à la cité 5% du terrain vendu en lot à construction ou l'équivalent en argent pour l'implantation de terrain de jeux dans ce secteur.

La ville est d'autant plus satisfaite de cette cession qu'elle utilisera une parcelle du terrain pour y installer un puits artésien nécessaire depuis déjà quelque temps dans cette section de la ville.



(Photo Roland Lemire)

SOEUR MARIE-BERNARD est supérieure à l'hôpital Ste-Marie. Elle occupe cette fonction depuis cinq ans et dirige l'hôpital et ses religieuses. Nous la voyons ici près du parloir où l'on reçoit les visiteurs. La pièce est séparée de la réception par de larges vitres jaunes.

(Photo Roland Lemire)

LA CHAMBRE A COUCHER des religieuses procure le calme nécessaire pour le repos. Elle n'est pas très grande, mais très confortable. Un lavabo, quelques meubles et une table de travail, voilà tout le nécessaire.

Hommages et remerciements

Aux Révérendes Soeurs de la Miséricorde.

LAROCQUE, SAMSON, GUERETTE

• INGENIEURS CONSEILS •

• Air climatisé • Réfrigération • Electricité
• Plomberie • Chauffage • Ventilation

• 585, DES CEDRES
SHAWINIGAN — 537-7731

• 9615, PAPINEAU
MONTREAL — 384-6640

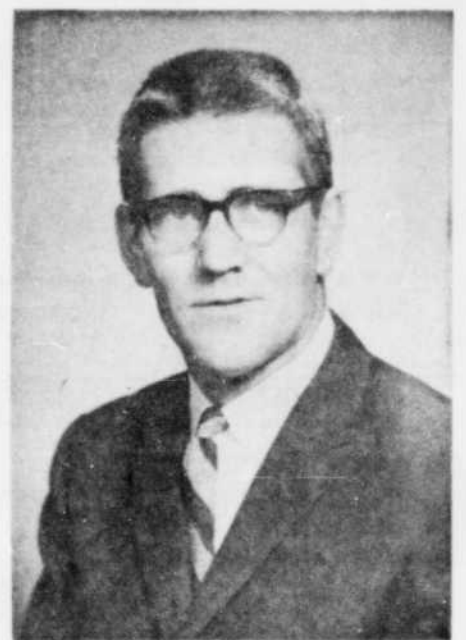
PIERRE LAROCQUE, ingénieur.

1235, des Erables, Shawinigan, 537-7723

RESIDENCE DES RELIGIEUSES "HOPITAL STE-MARIE"



Les photos ci-jointes nous font voir la résidence des Soeurs de la Miséricorde "Hôpital Ste-Marie", ainsi que deux autres pièces de cet édifice que nous avons eu le privilège de construire.



M. Roland Gendron

ROLAND GENDRON

CONSTRUCTION INC.

ENTREPRENEURS GENERAUX

SPECIALITE: EDIFICES POUR INSTITUTIONS RELIGIEUSES

SHAWINIGAN: TEL.: 536-2535 TROIS-RIVIERES: 375-6778

MONTREAL: 273-7467



Dans la nouvelle résidence des Soeurs de la Miséricorde

Salle de jeux prévue surtout pour la culture physique

Dans le sous-sol de la résidence des religieuses hospitalières de Ste-Marie, une salle de jeux a été installée. Les nouveaux locaux, occupés par les Soeurs de la Miséricorde depuis le 1er octobre, permettent des améliorations et un mode de vie en fonction de notre époque moderne.

C'est ainsi qu'on a voulu consacrer un endroit à la culture physique surtout et aux sports. Ces religieuses qui se dévouent toute la journée pour

soigner les malades ou veiller à une bonne administration de l'hôpital ont besoin aussi d'exercices physiques, puisqu'elles n'ont même pas de trajets à effectuer pour se rendre au travail.

Quelques accessoires de culture physique sont installés. Des lampes courent le long du plafond. Quant au plancher, il est recouvert de tapis d'amiante.

Dans la salle de jeux, on peut aussi écouter des disques

ou regarder la télévision. Les plus actives préfèrent se livrer aux sports: ping-pong, "shuffle board", etc.

Enfin, une salle est réservée à la couture, une autre sert de réfectoire.

Les religieuses ont trouvé une maison bien à elles, une véritable résidence, construite non pas pour procurer un luxe, mais selon les exigences du confort moderne. Tout demeure sobre, agréable et surtout, bien clair et aéré.

Etude sur la fiscalité

Québec (JP) — Le domaine sujet. Le ministre du Revenu, M. J. Richard Hyde, a rendu public les fruits de cette étude menée le ministère du Revenu à entreprendre l'étude de ce

cet ouvrage est de présenter un résumé concis des diverses lois dont l'administration a été confiée au ministère du Revenu.

Ceci constitue un exposé simplifié, extrait des règlements, des décisions et des directives gouvernementales se rapportant à l'interprétation des lois et des mesures fiscales.

Au chapitre de la Loi de l'impôt provincial sur le revenu, l'on rappelle que l'impôt provincial sur le revenu fut établi par le gouvernement de la province de Québec en 1954. Cette loi désignée sous le nom de "Loi assurant à la province les revenus nécessaires par ses développements" est citée sous le titre de "loi de l'impôt provincial sur le Revenu".

Pour des raisons d'ordre économique, la province de Québec et le Canada suivent à peu près la même ligne de conduite concernant l'impôt sur le revenu. On trouve cependant une différence entre l'impôt sur le revenu de la province et celui du Canada dans le barème des taux.

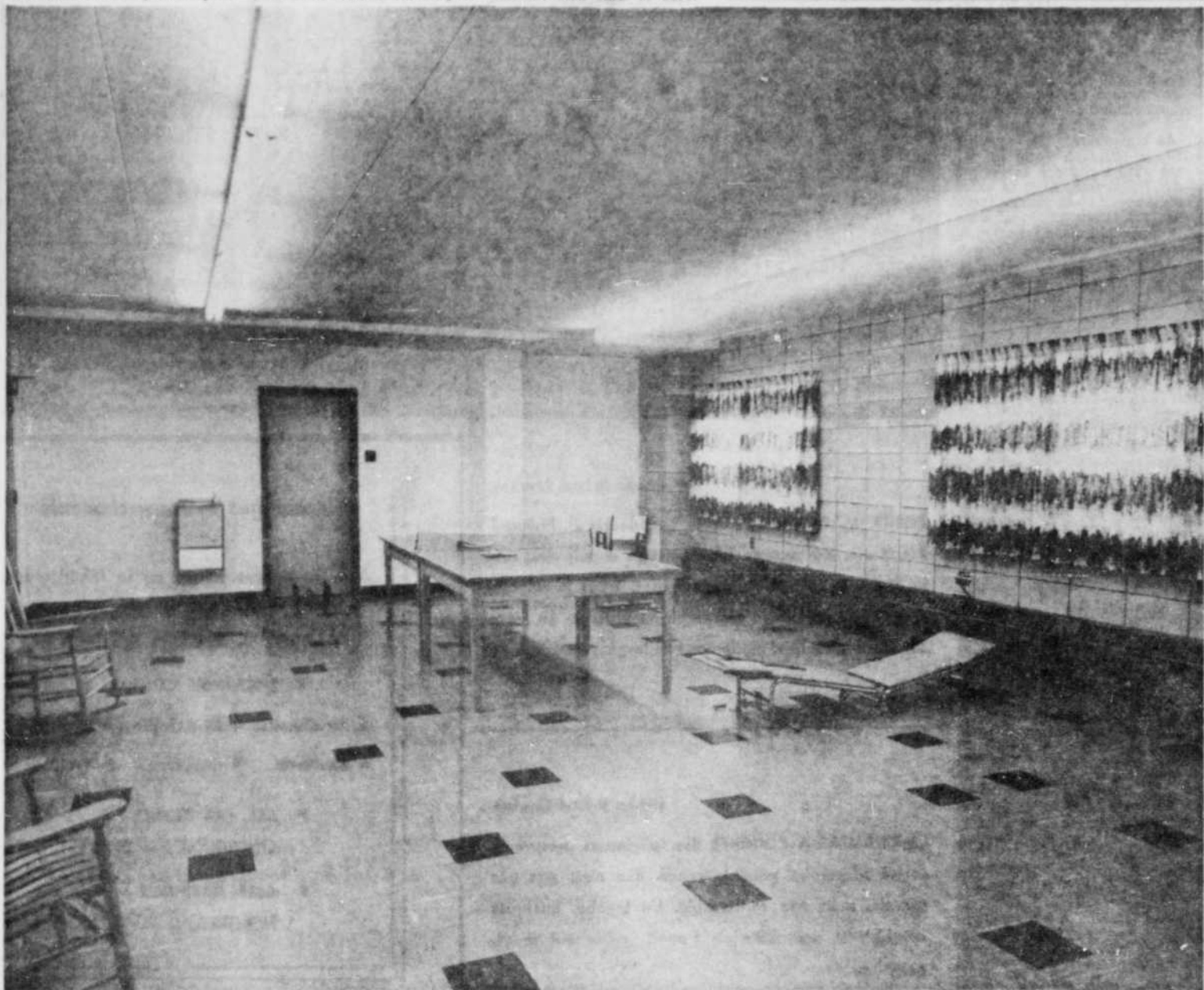
La province perçoit actuellement un impôt qui correspond dans son ensemble à 44 pour cent de l'impôt perçu dans Québec.

L'ouvrage donne également les lois régissant l'impôt sur les opérations forestières, du pourcentage sur les honoraires de certains officiers publics, de l'impôt sur la vente en détail, de la taxe sur les télécommunications, de la taxe sur la gazoline, de la manutention de la gazoline, de l'impôt sur le tabac, de la taxe sur les repas et l'hôtellerie, des droits sur les successions, des licences, de la taxe sur les transferts de valeurs mobilières, pour assurer le progrès de l'éducation et des revenus du Québec.



(Photo Roland Lemire)

L'ENTREE DE LA RESIDENCE est située à l'arrière de l'hôpital Ste-Marie. Une aile de quatre étages a été ajoutée pour les religieuses de la congrégation des Soeurs de la Miséricorde.



(Photo Roland Lemire)

UNE GRANDE SALLE DE JEUX est réservée aux religieuses hospitalières. Les Soeurs de la Miséricorde, en effet, pourront maintenir une bonne condition physique, grâce à des exercices et des appareils

spéciaux prévus à cet effet. On pourra également pratiquer ses sports favoris.

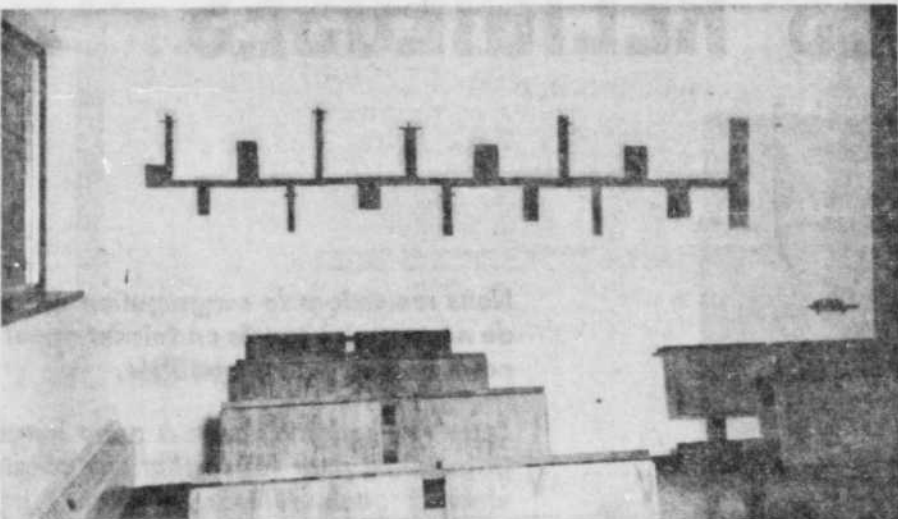
Nous sommes fiers d'avoir contribué à la construction de la résidence des Soeurs de la Miséricorde. Nous y avons en effet fourni les accessoires d'éclairage.

Paul Gendron
INC.
ELECTRIQUE

Tout pour la résidence, l'industrie, le commerce
2184, ST-PHILIPPE TROIS-RIVIERES
FR 8-4551

(Photo Roland Lemire)

LE CHEMIN DE CROIX a été conçu par l'artiste Liliane Hofman. Il est discret; des croix aux dimensions différentes évoquent les quatorze stations. Elles sont de bois noir, fixées sur des cavités du mur dont le fond est peint de vert et d'orange.



FELICITATIONS...

Aux révérendes Soeurs de la Miséricorde à l'occasion de la bénédiction de leur nouvelle résidence de l'Hôpital Ste-Marie.

NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR
REALISE LES TRAVAUX
DE MAÇONNERIE
DANS CE PROJET.

TRUDEL & PELLERIN

ENTREPRENEUR BRIQUETEUR
750, 119e Rue Shawinigan-Sud - 537-6686

MEILLEURS Voeux



MARC COSSETTE

Aux révérendes Soeurs de la Miséricorde
à l'occasion de la bénédiction de leur
nouvelle résidence de l'Hôpital Ste-Marie

L'INSTALLATION ELECTRIQUE
A ETE EFFECTUEE PAR:

MARC COSSETTE INC.

"ENTREPRENEUR ELECTRICIEN"

1387, 5e AVENUE SHAWINIGAN-SUD TEL.: 536-2611

M. Guy Robert démissionne

Québec (JR) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a annoncé hier après-midi, qu'il vient de recevoir la démission du directeur du Musée d'Art contemporain, M. Guy Robert. Voici le texte de sa lettre au ministre, en date du 24 janvier:

"Il m'est devenu très difficile de mener de front la direction du Musée d'art contemporain de Montréal et celle de l'Exposition internationale de sculpture contemporaine à l'Expo '67, dans les con-

ditions de travail qu'on m'accorde au Musée. On comprendra alors le détachement progressif qui s'est développé en moi en face de ce Musée que j'ai fondé et mis sur pied, et où j'ai englouti depuis vingt mois le meilleur de mes énergies.

"Je remets en conséquence ma démission au poste de directeur du Musée d'art contemporain de Montréal, souhaitant que l'élan initial se poursuive dans les expositions, les collections et les autres activités".

Félicitations!

Aux Révérendes Soeurs de la Miséricorde à l'occasion de la bénédiction de leur nouvelle résidence de l'Hôpital Ste-Marie.

LES
Matériaux de Construction

ONT ETE FOURNIS PAR:

EMILE D. LAVERGNE
LIMITÉE
SHAWINIGAN QUE.

TEL.: 537-1877

HOMMAGES

aux Révérendes Soeurs de la Miséricorde. Nous espérons qu'elles se plairont dans leur nouvelle résidence.



JACQUES MARCHAND

Les travaux de divisions d'acier, lattage, plâtrage, suspension et tuiles acoustiques ont été exécutés par nos artisans.

Sincères remerciements à l'entrepreneur général M. Roland Gendron, pour la confiance qu'il porte à mon entreprise.

JACQUES MARCHAND

Entrepreneur plâtrier
1450, 2e RUE GRAND'MERE

538-3817

En dictant la politique des investissements, dit Kierans

Les Etats-Unis s'immiscent dans la politique canadienne

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Lorsque les Etats-Unis dictent la politique des investissements, la politique des dividendes et la politique des achats de la majeure partie des industries minières, pétrolières et de transformation du Canada, ils s'immiscent alors directement dans le fonctionnement de l'économie canadienne; de plus, ils réglementent l'activité de citoyens canadiens soumis à nos lois et à nos objectifs économiques.

Telle est l'attitude prise hier midi, par le ministre de la Santé du Québec, M. Eric Kierans, alors qu'il prenait la parole au banquet de "The Toronto Society of Financial Analysts", à Toronto.

Selon M. Kierans, les directives auront un effet désastreux sur la structure et sur l'organisation de l'économie canadienne. "Les filiales canadiennes devraient avoir le droit d'acheter aux meilleures conditions qui soient, de réinvestir les fonds et de déclarer des dividendes dans la mesure où leurs administrateurs jugent que c'est dans l'intérêt de la compagnie et des objectifs économiques canadiens. Nous avons déjà un déficit formidable de notre compte courant avec les Etats-Unis; une telle situation ne peut qu'empirer sous l'effet des quatre points principaux énoncés dans les directives :

Les importations provenant des filiales doivent diminuer; Les sorties de capitaux pour investissements directs nouveaux doivent être modérées; Les exportations de matières premières et de composants vers les filiales doivent être accélérées;

Les dividendes et soldes inactifs au Canada doivent être rapatriés vers les Etats-Unis."

Chacun de ces quatre effets est de nature, pour M. Kierans, à rendre encore plus déficitaire le compte courant avec les Etats-Unis; il estime également que cette aggravation supplémentaire sera de plus de \$300 millions, probablement entre 400 et 500 millions. Cette détérioration est

déjà assez mauvaise en elle-même; cependant, M. Kierans explique qu'elle sera financée au Canada même du fait des emprunts que les firmes américaines effectueront sur nos marchés.

Le conférencier maintient que du point de vue de la concurrence sur les marchés mondiaux, nous devenons plus vulnérables, parce que l'un des principaux facteurs qui ont contribué au prix de revient élevé de notre production est justement le fait que nous importons une quantité considérable de pièces et de matières premières dont l'obtention pourrait se faire ici même au Canada. M. Kierans croit que cette situation ne fera qu'empirer.



L'hon. Eric Kierans
"Il récidive"

rer sous l'impact des directives américaines. Etant donné que le gouvernement fédéral a accepté que les directives s'appliquent au Canada, il ne peut pas procéder lui-même d'une manière appropriée à des analyses des balances de paiements, car il reviendrait sur le principe de l'accord.

Par contre, pour M. Kierans, c'est bien aux provinces qu'il appartient de mettre en valeur leurs richesses naturelles, leur industrie et leur commerce; c'est pourquoi il serait à propos que les provinces surveillent avec une attention toute particulière les effets des directives sur l'emploi et la croissance économique.

Le rôle en pleine évolution de la société internationale pose, selon le ministre de la Santé du Québec, de sérieux problèmes au Canada, du fait que la majeure partie de nos industries minière, pétrolière et de transformation sont dirigées de l'étranger. Ces sociétés doivent maintenant servir les visées de la politique américaine et qu'elles utilisent quant au réinvestissement des bénéfices, quant aux distributions de dividendes et quant au financement de leurs filiales à l'étranger.

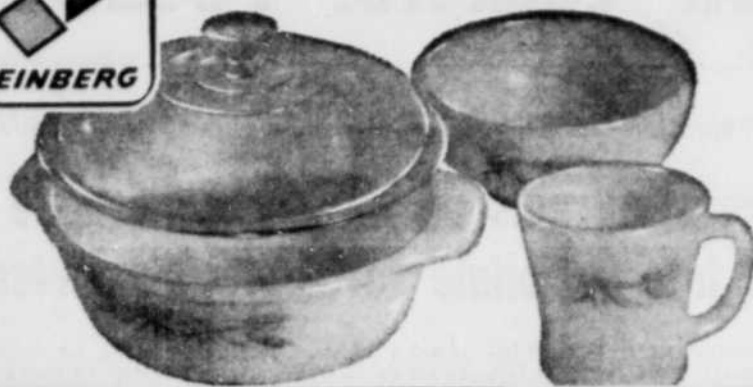
Pour M. Kierans, il ne s'agit plus des grands nombres de milliers de chefs d'entreprises, mais d'une politique gouvernementale rigoureuse. Ceci est extrêmement malheureux, explique-t-il, car la société internationale s'est avérée être un instrument magnétique de propagation des connaissances techniques et des méthodes scientifiques dans le monde; car la société internationale a grandement contribué à élever partout le standard de vie.

En un mot, M. Kierans maintient que quel que soit le prix de l'argent à New York, on doit faire savoir clairement que l'indépendance et la souveraineté politique canadienne ne peuvent faire l'objet de négociations.

Comme conclusion, le ministre de la Santé voit qu'au Canada nous devons orienter notre politique économique de façon à favoriser l'essor et l'expansion d'entreprises canadiennes conçues sur une grande échelle. C'est alors qu'il a cité des chiffres qui laissent penser. A l'heure actuelle, 166 des 266 plus grandes compagnies du monde sont américaines. Si notre politique économique pouvait faire passer ce chiffre à 20, beaucoup de nos problèmes actuels disparaîtraient, car nous utiliserions alors au maximum la compétence des Canadiens et augmenteriez considérablement la mise en valeur de nos ressources. En d'autres termes, nous devons réagir de la même façon que les Américains entre 1950 et 1960 aux changements survenus dans les conditions des échanges commerciaux.



Rabais sur tasses, bols et casseroles!



CASSEROLE A L'EPREUVE DE LA CHALEUR
ou motif "Blés d'Or"
ou "Teinte de Cuivre"
AVEC BOUTON, COUVERCLE GENRE "ASSIETTE DE TABLE" OU POUR GRATIN!

CASSEROLE ET COUVERCLE POUR **99¢** FORMAT 1 1/2 PINTES! RONDE OU OVALE!

TASSE ou BOL
à motif "Blés d'Or"
"Estival" ou "Anniversaire"
25¢ A L'EPREUVE DE LA CHALEUR!
CHACUN:

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CASSEROLES De forme ronde ou ovale, à l'épreuve de la chaleur. 1 1/2 pinte! 99¢ Nul après le samedi 12 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: TASSE OU BOL "Blés d'Or" ou à motif "estival" ou "anniversaire" Vôtre pour 25¢ Nul après le samedi 12 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: TASSE OU BOL "Blés d'Or" ou à motif "estival" ou "anniversaire" VOTRE POUR 25¢ Nul après le samedi 12 fév. '66
---	--	--

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LAIT ECREME Instantané, en poudre CRINO Chaque pqt \$1.29 3 lbs Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DEGIVREUR A JET EVERDAY AVEC GRATTOIR! Boîte 14 on. \$1.39 Aérosol! Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SCOTTOWELS De couleurs diverses 2 rouleaux par pqt 53¢ Nul après le mardi 8 fév. '66
--	---	--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GROQUETS DE MAIS FRITOS TENDRES et CROQUANTS! Sac 6 on. 29¢ Sac 11 on. 49¢ Nul après le mardi 8 février 1966

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CHOP SUEY DE BOEUF ou de Porc Chun King ou Chow Mein de Poulet ou Champignons! Paquet \$1.00 divisé Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ADOUCISSEUR de tissus STEINBERG Brosse bout. 59¢ de 64 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAPIER DE TOILETTE DOUX PUXEY COULEURS VARIEES roul. en 62¢ 4 2 paquets Nul après le mardi 8 fév. '66
--	---	---

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LEGUMES "YORK" 4 SACS DE FORMAT JUNIOR 79¢ Pois et carottes ou oignons émincés! 4 SACS DE FORMAT JUNIOR 89¢ Pois verts, pois ou légumes mélangés! Nul après le mardi 8 février 1966
--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GRUAU INSTANTANE de marque OGILVIE Paquet 55¢ 44 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FEVES AU LARD BRUNES LIBBY DANS UNE SAUCE-TOMATE Boîte 57¢ 48 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE A POUDING BETTY CROCKER SAVEURS VARIEES! Paquet 33¢ 11 on. Nul après le mardi 8 fév. '66
---	---	--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF BOLD 8 1/2 de moins Gros paquet... 43¢ 15 1/2 de moins Format Géant... 85¢ 30 1/2 de moins Format économique... \$1.47 Nul après le mardi 8 février 1966
--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BLE EN FILAMENTS NABISCO, NUTRITIF 2 paquets 86¢ 18 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE POUR SAUCE A SPAGHETTI FRENCH 2 paquets 53¢ 1 1/2 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: POMMES DE TERRE PILEES INSTANTANEEES SHIRRIFF! Pqt 12 on. 63¢ Nul après le mardi 8 fév. '66
--	---	---

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RIZ FRIT INSTANTANE A LA CHINOISE, DAINTY Chaque pqt 12 on. 39¢ LEGER et FLOCONNEUX! Nul après le mardi 8 février 1966
--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FARINE INSTANTANEE ROBIN HOOD Paquet 21¢ de 10 on. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FRITES McCAINS POMMES DE TERRE CONGELEES EN LACETS! 2 pqt 9 on. 41¢ Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PUREE DE TOMATES CORONATION 4 btes 6 on. 66¢ Nul après le mardi 8 fév. '66
---	---	--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CONFITURE DE FRAISES DE MARQUE CANADIANA Gros pot 24 on. 59¢ AVEC PECTINE! Nul après le mardi 8 février 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CAFE INSTANTANE de marque SALADA Pot de 6 on. \$1.35 pour seul. Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE A BREUVAGE OVALTINE REGULIER OU CHOCOLAT! Pot 12 on. 79¢ Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SACS DE THE PRIOR PARK, SALADA 100 par paquet 83¢ Nul après le mardi 8 fév. '66
--	--	---

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SHORTENING JEWEL VEGETAL, PUR! 2 POTS 1 LB 78¢ GROSSE BTE 3 lbs \$1.21 Nul après le mardi 8 février 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS TI-COQ de marque LIDO 24 PAR PAQUET 45¢ Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BITS 'N PIECES GRISSOL Paquet de 7 on. 39¢ Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS CHASERS SCOTCH OU BIÈRE EDUCATOR Paquet 9 1/2 on. 45¢ Nul après le mardi 8 fév. '66
--	--	--

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et une COMMANDE DE \$5.00 OU PLUS DE MARCHANDISES DIVERSES ACHETES EN UNE SEULE FOIS (à l'exception des produits du tabac). En vigueur le lundi 7 février seulement, chez Steinberg de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine. (Limite: un coupon par famille)

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FILETS DE PERCHAUDE BOOTH ou RUPERT Paquet 47¢ 1 lb Nul après le samedi 5 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PATE DE BOEUF Du pâté boeuf et rognons de marque Steinberg Chaque pâté 49¢ Nul après le samedi 5 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BOEUF HACHE FRAIS et MAIGRE Haché à toutes les heures! Nul après le samedi 5 fév. '66
---	---	--

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: POMMES 5 lbs (ou plus) TOUTES VARIETES Catégorie extra de fant. 1 Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CAROTTES TOUTES VARIETES Catégorie Canada No 1 Nul après le mardi 8 fév. '66	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BOEUF HACHE 1 1/2 lb (ou plus) TOUTES VARIETES Catégorie Canada No 1 Nul après le mardi 8 fév. '66
---	---	--

Vous pouvez encore accroître votre discothèque, mais...

LA GRANDE OFFRE STEINBERG DE LONGS-JEUX RCA VICTROLA TOUCHE À SA FIN

4 semaines, pas plus, pour choisir les chefs-d'œuvre de la musique

Offres de la semaine: Pour seulement **\$1.97** chacun (normalement \$2.50 mono \$3.00 stéréo)

VIC/VICS-1054
Dances Slaves, Dvorak; Jean Martinon, Orchestre symphonique de Londres.

VIC/VICS-1059
Concerto No. 3, Beethoven; Gary Graffman, pianiste; Walter Hendel, Orchestre symphonique de Chicago.

En allant chez Steinberg, demain, n'oubliez pas d'inscrire les disques RCA Victrola sur votre liste d'achats. Cela ne vous coûtera que **\$1.97** chacun

50
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Le disque en spécial RCA VICTROLA - \$1.97
VIC/VICS-1054 (12.47 stéréo)
Dvorak, Dances Slaves, Jean Martinon/London Symphony Orch.
Nul après le mardi 8 février 1966 chez supermarchés Steinberg

50
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Le disque en spécial RCA VICTROLA - \$1.97
VIC/VICS-1059
Beethoven, Concerto No. 3, Gary Graffman, pianiste
Nul après le mardi 8 février 1966 chez supermarchés Steinberg

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que jouets, meubles, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre Catalogue de Cadeaux Pinky et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché Steinberg!

PENSE A VOUS!



Actualité Sports

A bâtons rompus!

L'opération pratiquée à l'épaule gauche de Mickey Mantle aurait été bien réussie puisque le gérant général Ralph Houk a annoncé hier que le joueur-étoile de champ centre serait prêt à entreprendre la prochaine période d'entraînement le 1er mars. Le pilote Johnny Keane entend toutefois faire mettre l'accent sur la rapidité chez les Yankees la saison prochaine. • Seuls les Rangers de New York semblent avoir des problèmes dans les buts. Don Simmons, Cesare Maniago et Ed Giacomin se partagent la besogne mais aucun ne semble rivaliser avec les cerbères des autres équipes de la ligue Nationale. • Le blond Bobby Hull a maintenant une confortable avance de 16 points en tête des compteurs. La Comète blonde de l'équipe de la ville des vents n'a plus qu'à réussir neuf buts pour abaisser le record de 50 buts, dans une saison, record détenu conjointement par lui-même, Maurice Richard, l'ancien fameux Rocket des Canadiens et Bernard "Boom Boom" Geoffrion. • Le travaillant Norman Ullman est en train de connaître une autre fameuse saison. Il a présentement 24 buts et il ne serait nullement surprenant de le voir terminer la saison avec près de 40 buts. • Le grand Gordie Howe, durant ce temps, n'a plus besoin que d'un autre but pour atteindre le nombre de 20 buts et plus pour la 17e saison consécutive. • Le jeune Roger Crozier, en plus de mener le bal pour les blanchissages avec sept, domine chez les cerbères, mais le rondet Lorne Worsley le suit de près. • New York est l'équipe à avoir écopé du plus grand nombre de punitions, pour 576 minutes jusqu'à cette saison. Ted Green, des Bruins de Boston, est toutefois le vilain garnement du circuit avec 113 minutes à son débit. • Bien que nous soyons à deux mois encore de la fin de la saison régulière, les espoirs des Leafs de Toronto de terminer plus haut qu'au 4e échelon dans le classement ont reçu un dur coup lundi. En effet, deux vétérans de valeur, Marcel Pronovost et Johnny Bower, seront tenus au rancart pour les trois prochaines semaines. Jusqu'à cette saison, Bower a mieux fait que Sawchuk dans les buts du Toronto. Les Leafs ont trois grosses parties sur les bras cette semaine. A Montréal, jeudi soir, contre Chicago à deux reprises en fin de semaine. • Un autre vétéran, Bobby Boun, doit revenir au jeu jeudi. Boun n'a pas joué depuis le début du mois de décembre. • Il est regrettable d'apprendre qu'un jeune joueur, tel que John Russell, de l'équipe nationale canadienne de hockey, vient de perdre l'usage de la vue de l'œil gauche. Agé de 25 ans seulement, Russell poursuit ses études à l'Université du Manitoba en science politique. Lors d'une partie hors-concours contre les Wings de Memphis, de la ligue Centrale Professionnelle des États-Unis, Russell a été atteint à l'œil gauche par un dur lancer. Une partie bénéficie John Russell doit être présentée la semaine prochaine à Winnipeg entre l'équipe nationale canadienne et les Old Timers du Manitoba. Cette partie doit être arbitrée par Maurice Richard. Parmi les Old Timers du Manitoba, il y aura les Bill Mosienko, Nick Mikoski, Ron Raleigh et Wally Hergersheimer, parmi les mieux connus.

Gaston PÉPIN

Avec les Yankees de New-York

Bob Friend entend être lanceur débutant régulier

NEW YORK (PA) — Le lanceur Bob Friend, obtenu du Pittsburgh, et l'arrêt-court Sandy Amaro, acquis du Philadelphia, ont accepté hier les conditions des Yankees de New York pour 1966. Ils auront l'opportunité de se mériter un poste régulier avec l'équipe. Friend, présent à la conférence de presse, s'attend à commencer régulièrement les parties avec les Yankees.

"Je m'attends à commencer les parties, mais, s'ils veulent m'utiliser en relève, je me soumettrai."

"Je suis un lanceur de balles basses, soit à la hauteur des genoux. Je ne m'attends pas à connaître de difficultés dans la ligue Américaine. Au fait, j'ai parlé au président Joe Cronin et il m'a affirmé que les arbitres accorderaient des prises sur des balles basses."

Pour sa part, le gérant Johnny Keane compte sur Friend pour amorcer les parties.

"Nous pourrions bien aligner cinq lanceurs débutants, a dit Keane, soit Mel Stottlemyre, Whitey Ford, Jim Bouton, Al Downing et Friend."

Amaro n'a pu assister à la conférence de presse en raison de la tempête sévissant à Philadelphia, mais Keane compte sur lui pour remplir le poste d'arrêt-court.



BOB FRIEND

Par ailleurs, le gérant général Ralph Houk a appris de la clinique Mayo que Mickey Mantle devrait être prêt à commencer l'entraînement le 1er mars. "Nous comptons sur lui pour l'ouverture", a ajouté Houk au sujet de son voltigeur qui vient de subir une intervention chirurgicale à l'épaule droite.

Keane a conclu que le succès de l'opération éliminait toutes les idées de faire évoluer Mantle au premier coussin.

Entre les quatre meilleures équipes intercollégiales

Un tournoi de hockey à l'échelon provincial

par Claude MONGRAIN

A l'occasion des célébrations du Centenaire de la Confédération en '67

Deux tournois de hockey à l'échelle nationale et internationale seraient alors présentés

TORONTO (PC) — Deux importants tournois de hockey, considérés comme des essais dans la vie, ont été proposés samedi comme l'apport de la CAHA aux célébrations du centenaire de la Confédération en 1967.

Lors de son assemblée semi-annuelle, la CAHA a approuvé: Un tournoi international à travers le Canada impliquant les équipes nationales du Canada, Russie, Tchécoslovaquie, Suède et peut-être les États-Unis.

Un tournoi midjet national impliquant plus de 16 équipes représentant les 10 provinces du Canada, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Afin de présenter ces deux tournois, la CAHA a demandé à la commission fédérale du centenaire deux subventions totalisant \$48,000.

Gordon Juckes, secrétaire-général de la CAHA, a estimé qu'il en coûtera \$152,000, pour présenter les deux tournois.

L'assemblée de deux jours, à laquelle ont assisté les officiels des neuf filiales de la CAHA, a pris fin samedi et la réunion annuelle aura lieu à Montréal du 21 au 23 mai.

Plans

M. Juckes a précisé que les projets sont impossibles sans les subventions demandées, soit \$30,000, pour le tournoi international et \$18,000 pour le championnat midjet.

Les équipes internationales s'affronteraient à deux reprises chacune, du 9 au 23 décembre, à travers le Canada, pour l'obtention d'un trophée spécial du centenaire.

Ainsi, les équipes disputeraient un match dans des villes encore indéterminées de la Saskatchewan, Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Ontario et les Maritimes.

De plus, elles joueraient à deux reprises chacune à Winnipeg, au Forum de Montréal et au Gardens de Toronto.

"Le but de ce tournoi est de donner, à l'occasion du centenaire, la meilleure attraction possible dans notre sport national", a ajouté Juckes, tout en permettant à notre équipe olympique 1963 de se préparer pour les championnats mondiaux.

Juckes prévoit que 80,000 Canadiens assisteront à ce tournoi qui coûtera la somme de \$118,000.

La CAHA tentera d'obtenir l'approbation internationale en



GORDON JUCKES

25 mars en 1967, ce qui éviterait tout conflit avec les classes.

Quelques 240 joueurs de 14 à 16 ans y prendraient part, dans un endroit encore indéterminé, mais Calgary et la Saskatchewan ont déjà fait connaître leur intérêt dans un tel tournoi, qui coûterait environ \$34,000.

Selon Timothy Geohegan, docteur en philosophie

La lutte, une soupape pour le trop plein d'émotivité chez l'individu

VANCOUVER (PC) — Timothy Geohegan et Patrick Barrett auraient probablement droit au titre de luttteurs les plus intellectuels dans le monde de la lutte professionnelle.

Geohegan possède un doctorat en philosophie. Son copain Barrett, avec qui il fait équipe, a fréquenté les collèges Wesley et Trinity. Tous deux ont déjà sérieusement songé à faire carrière dans l'enseignement, mais ils ont préféré la lutte pour les gains faciles qu'ils réalisaient dans le sport de la lutte au point de devenir luttteurs professionnels.

Agé de 36 ans, Geohegan, qui a été élevé sur une ferme, pratique ce sport depuis l'âge de 21 ans. Il fréquentait encore l'Université de Dublin lorsqu'il a fait ses débuts dans la lutte professionnelle, simple question d'obtenir de l'argent à la sueur de son front.

"Je m'explique: Ma position était excellente sur le plan académique mais elle était intenable sur le plan financier. Je trouve encore que Freud, Jung et Adler sont toujours

d'excellents sujets de conversation pour, évidemment, ce que je puisse découvrir quelque chose en mesure d'en discuter avec moi."

Barrett, qui est originaire de Dublin et âgé de 27 ans, donne les explications suivantes: "J'étais rongé par le goût de l'aventure et vous n'êtes pas sans savoir qu'il est aussi facile pour un Irlandais de voyager que ce l'est pour lui de prendre son petit-déjeuner. J'ai donc opté pour la lutte et j'ai voyagé tout en prenant régulièrement mon petit-déjeuner."

Souape émotive

Selon ce docteur en philosophie qu'est Geohegan, la lutte constitue en quelque sorte une soupape pour le trop plein d'émotivité chez l'individu ordinaire.

"Notre amateur de lutte a probablement à la maison une épouse narquoise qui passe son temps à lui dire qu'elle aurait dû suivre le conseil de sa mère en épousant un tel. Probablement que ses enfants ne lui vouent pas tout le respect au

quel il a droit. En outre, il est fort possible qu'il ne soit pas toujours d'accord avec son patron à l'usine ou au bureau.

"Il est donc obligé de ronger son frein sans rouspéter jusqu'à ce qu'il arrive le programme de lutte hebdomadaire présenté à l'aréne locale.

"Ce soir-là il se débarrasse de toutes ses frustrations sur le dos des luttteurs. Il retourne à la maison débarrassé émotionnellement. Et il aura ainsi rendu à la société un service qui coûte beaucoup moins cher qu'une consultation psychiatrique."

Ortiz défendra son titre contre Loche

NEW YORK (AFP) — Le Porto-Ricain Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, mettra son titre en jeu contre l'Argentin Nicolino Loche, a révélé l'organisateur américain Dewey Fragetta. Les pourparlers sont en cours pour définir la date et le lieu du match qui aura lieu à San Juan, Porto-Rico, ou à Buenos Aires, ou à Luna Park Estadio.

Henry Cooper lance un défi à Cassius Clay

LONDRES (PA) — Le Britannique Henry Cooper a lancé un défi au champion poids-lourd du monde Cassius Clay après avoir disposé de l'Américain Hubert Hilton en deux rounds.

"Je suis prêt à affronter Clay n'importe où et n'importe quand", a dit Cooper.

Le champion poids-lourd de Grande-Bretagne estime sa prétention d'autant mieux fondée que le Torontois George Chuvalo a été défait par Eduardo Corleto, boxeur peu connu.



Et aimerait diriger l'équipe naturellement

Watson est d'opinion que la ville de Québec devrait être représentée dans la LNH

QUÉBEC (PC) — L'instructeur des Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine de hockey, Phil Watson, a affirmé hier soir que la ville de Québec devrait obtenir une franchise dans la ligue Nationale de hockey. "Québec appartient à la L.N.H.", devait être dans la L.N.H. et sera dans la L.N.H."

Prénant la parole au souper annuel père-fils du club B'Nai B'Rith, Watson a dit que la Vieille Capitale est une ville extraordinaire et qu'elle devrait être au sommet du hockey.

"C'est très bien d'assister à du hockey de deuxième et de troisième classes, mais, à un moment donné, vous voulez assister à du hockey de première classe. Si on vous annonçait la venue de joueurs, tels que Gordie Howe et Jean Béliveau, vous seriez les premiers à prendre vos billets," a-t-il dit.

Par ailleurs, Watson a déclaré que, même si Québec "c'est ma ville", il n'en restait pas moins que c'est peu agréable de s'y amener avec une équipe telle que celle qu'il dirige, à savoir les Bisons de Buffalo.

Il a alors déclaré que, même si l'instructeur des As Bernard



PHIL WATSON

Geoffrion faisait du bon travail, il aimerait bien le voir aux commandes des Bisons, ne serait-ce que pour une seule

La première rencontre aura lieu le 14 février

L'équipe C.H.L.N. représentera Trois-Rivières au tournoi international Pee-Wee à Québec

TROIS-RIVIERES (CM) — La ville de Trois-Rivières, par l'entremise du club C.H.L.N., sera à nouveau représentée au tournoi international de hockey Pee-Wee à Québec, lors de la présentation de cet événement annuel. Les activités débuteront vendredi, le 11 février, pour se terminer samedi, le 19 par la présentation des finales au cours de la journée.

La cité de Lavolette en sera à sa sixième participation à cet événement, qui a débuté en 1960. Gérard Bolduc en demeure le président entouré d'un groupe de collaborateurs des plus dévoués.

Un souvenir

Trois-Rivières, à sa première participation, a été le dirigeant en éliminant d'abord les champions de 1960, les Lions de Scarborough pour ensuite subir l'élimination aux mains du Sault-Ste-Marie. Les Trifluviens, dirigés alors par Marcel Dumont, et secondé par Georges Rancourt, avaient disposé du Chicoutimi 5 à 1, lors de la première rencontre, pour ensuite surprendre le Scarborough 6 à 4, avant d'encaisser un revers de 2 à 1 sur le Sault-Ste-Marie en semi-finale.

Dans cette première participation, trois jeunes avaient porté fièrement les couleurs du Trois-Rivières. Ce trio offensif formant le plus minuscule du tournoi, avait causé une vive sensation en contribuant largement à la victoire de son équipe. Les exploits accomplis par Réjean Mailhot, Michel Gélinas et Jocelyn Bordeleau occuperont toujours une place de choix dans les annales du tournoi. Aujourd'hui, Gélinas et Mailhot brillent avec le Ste-Marquette Juvenile, pendant que Bordeleau s'aligne avec le Sorel Junior "A".

Que sera "66"

Le C.H.L.N. "66" aura encore une autre fois l'occasion de se mesurer aux Lions de Scarborough lors de leur première rencontre, lundi, le 14 février à 12h45. Même si le Scarborough aligne une équipe très bien équilibrée, il ne fait plus

de doute qu'avec le nouveau règlement de la CAHA, article 77, les équipes ontariennes seront fortes cette année.

En effet, les équipes de l'Ontario qui sont affiliées à l'Ontario Minor Hockey Association ou à la Toronto Hockey League, se soumettront au règlement de la CAHA, article 77, les équipes ontariennes seront fortes cette année.



Boisvert Robert Marchand Gervais

ment à l'effet que les équipes de leur association respective doivent se présenter aux tournois avec leur alignement régulier. Elles n'ont plus le droit de constituer des clubs d'E-TOILES.

De Trois-Rivières, on verra dans les buts, cette année, l'ex-

cellent Louis Bellemare, cerbère du Centre Landry, avec comme aide Robert Blais, du club J.-L. Fortin. On dit beaucoup de bien de ces gardiens de buts. Lors des joutes hors-concours, Bellemare et Blais ont abattu une excellente besogne. Pierre Carrier, du St-Phil-



Boisvert Robert Marchand Gervais

lippe, ainsi que son coéquipier Denis Boisvert, seront de la joute avec Guy Robert, Robert Gervais et Luc Marchand, trois membres des Dominos de Notre-Dame.

A cette liste, d'autres brillants joueurs offensifs seront connus ces jours-ci, d'une façon officielle.

A Ste-Anne-de-la-Pérade

Six millions de petits poissons ont été capturés

QUÉBEC (JR) — Les biologistes du Service de la faune au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui ont fait porter leurs observations sur la pêche à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ont enregistré un nombre record de captures, soit au-delà de 6,000,000 de poissons ou petits poissons des chenaux, comparativement à 3,500,000 pour toute la saison hivernale de l'an dernier.

Si cette performance se continue, on s'attend, d'ici la fin de la présente saison, à atteindre tout près de 7,000,000 de captures soit presque le double qu'en 1964-65.

Voici quelques chiffres qu'il

est intéressant de noter: heude pêche par cabane, 2,663½; pêcheurs dénombrés, 3,096; il y a eu 8,910; moyenne de prises quotidiennes par cabane, 151.3; poissons pêchés de la cabane des biologistes, 131,662. Ces derniers ont visité 870 cabanes sur un total de près de 1,360. On a ainsi établi à 49 le nombre des poissons des chenaux capturés par heure de pêche dans chaque cabane et à 14.7 par heure de pêche par ligne individuelle. Au cours des 30 jours de pêche, allant du 26 décembre au 24 janvier, on a capturé en moyenne 4,539 poissons, tandis que l'équipe des biologistes en prenait 4,510.

On sait que Terrell n'a pu obtenir le renouvellement de son permis expiré à New York depuis quelques mois, "en raison, selon la commission, de ses relations antérieures avec Bernie Glackman".

Terrell était certes très désappointé de la tournure des événements, sans être toutefois surpris.

Dans le bobsleigh

L'équipe canadienne en première place

CORTINA D'EMPEZZO, Italie (PA) — L'équipe canadienne No 1, championne mondiale de bobsleigh à quatre hommes, a réussi le temps le plus rapide hier, lors des premières descentes d'entraînement.

Le capitaine Victor Emery, Peter Kirby, de Montréal-Douglas, en compagnie de glas Anakin, de Montréal, et Mike Young, de Port Credit, a effectué la descente en 1:18.18 minute.

L'équipe No 2, composée de Lamont Gordon, de Harrison, Ont., Purvis MacDougall, de Montréal, Bob Storey, de Collingwood, Ont., et Paul Lévesque, de Montréal, a réussi un temps de 1:19.99 au 6e rang.

Marc Fortin compte trois buts pour St-Jérôme

Sorel encaisse une défaite de 7 à 2

Sherbrooke inflige un revers de 9 à 2 aux Tigres de Victoriaville

SHERBROOKE (R.L.) — Dans une joute régulière de la ligue de hockey Senior Provinciale, présentée hier soir à l'Aréna de Sherbrooke, les Castors de la ville - reine des Cantons de l'Est ont infligé un cuisant revers de 9-2 aux Tigres de Victoriaville. La rencontre, qui a été dénuée de rudesse, a nettement été à l'avantage des Castors dans les deux premiers engagements, alors que le pointage s'établissait à 7-0 en leur faveur. Claude Cardin du Sherbrooke s'est vu décerner une punition de 2 minutes, une autre de 10 minutes pour mauvaise conduite et un 10 minutes additionnel, à la seconde reprise, pour avoir critiqué une décision de l'arbitre.

La joute a débuté, alors que quatre joueurs du Victoriaville n'étaient pas encore en uniforme, n'ayant pu parvenir en temps à Sherbrooke avant le commencement de

la première période. Robert Dupré a pris la vedette chez les Sherbrookoïses en marquant deux buts et fournissant quatre aides, tandis que l'excelsent René Pélissier, des Castors, également, enfilait ses 24e et 25e buts de la saison, ce qui en fait le meilleur compte de francs buts de la ligue, ne devant qu'à André Samson des Tigres, qui par un but. Ce dernier a compté son 24e but de la campagne, au cours du troisième engagement. André Durot des Tigres a été l'autre compte. Jim Beckman a enfilé deux buts pour Sherbrooke.

Au début de la joute, la mise au jeu a été faite par M. Paul-Emile Michel, gérant général des Tigres, accompagné des quatre duchesses qui convoient le titre de reine des Tigres de Victoriaville, soit Miles Monique Demers, Pierrette Leblond, Claudette Pothier, Nicole Renaud.

La victoire des Castors leur a permis de se rapprocher à 4 points des meneurs de la ligue Senior, les Gaulois de St-Hyacinthe. Ils possèdent en outre, deux parties en mains, ce qui semble les acheminer vers un deuxième championnat consécutif. Maurice Grenier, qui gardait les filets des Tigres, a été passablement occupé, repoussant 37 rondelles, mais il ne peut être tenu responsable de la défaite des siens. Son opposé, Serge Aubry, a pour sa part, intercepté 32 lancers. Pour la quatrième fois, deux arbitres de la Métropole qui devaient officier à l'Aréna hier soir, ne se sont pas rendus à Sherbrooke, et ce sont deux arbitres locaux, dont Russell Barsons, fils de Maurice Barsons, vice-président pour le district de Sherbrooke, au sein de la QAHA, qui ont agi comme arbitres.

Le rink du Dr Maurice Campbell a gagné

Seize équipes se sont qualifiées pour le trophée du Lieutenant-Gouverneur

QUEBEC (PC) — Seize des 128 équipes, inscrites au bonspiel international annuel de Québec, se sont qualifiées hier pour le trophée Lieutenant-Gouverneur.

Ces équipes sont demeurées invincibles au cours des trois premières rondes des trophées François John et Château dans cette compétition qui se prolongera pendant toute la semaine.

La province de Québec domine avec sept candidats, dont deux de Québec, et un chacun de Beauharnois, Montréal-Ouest, Outremont, Sept-Îles et Trois-Rivières.

Deux quatuors de Toronto et Cronall, et un d'Oshawa et Hamilton représentant l'Ontario

tantand que la Nouvelle-Ecosse compte deux représentants en Sydney et Dartmouth et le Nouveau-Brunswick, un en Chatham.

Bert White, d'Oshawa, gagnant du trophée Grand Aggregate l'an dernier, est demeuré dans la lutte en triomphant du Dr Pluzer, de Matane, 7-5 dans la compétition John, où le Dr Maurice Campbell, de Trois-Rivières, a vaincu Charles O'Neil, de Sydney, 9-3; D. Middleton, de Chatham, a triomphé de Harold Brunstein, du Montréal Greystone, 12-4; et J. F. MacInosh, de Sydney, l'a emporté de justesse sur Wilf Rouke, de Québec, 10-9.

Par ailleurs, C. J. Craighton, de Dartmouth, a vaincu l'A-

méricain Ken Moebius 8-7. Dans la compétition Château, J. J. Marchand, de Beauharnois, a supplanté Tim Cronin, d'espagnol, Ont., 10-9 tandis que Bob Monast, du Québec Winter Club, disposait facilement de Jack Doherty, de Toronto, 11-6.

Bob Morris, de Sept-Îles, l'a emporté 8-6 sur John Claudet, des États-Unis et Gerry John, du Club Jacques-Cartier, de Québec, a vaincu Mac Fendley, de Banc, Ont., 8-6.

HOCKEY

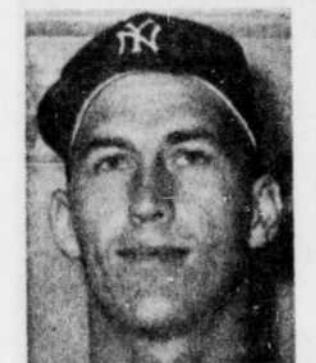
Hier soir
LIGUE JUNIOR "A"
Sorel 3, St-Jérôme 7
LIGUE AMÉRICAINNE
Rochester 1, Québec 5
LIGUE PROVINCIALE
Victoriaville 3, Sherbrooke 9
Mercredi
LIGUE NATIONALE
New York 4, Chicago

Si votre BUT est l'élégance comptez sur...



DIAMOND

LIGUE AMÉRICAINNE
Springfield 4, Hershey 3
LIGUE JUNIOR "A"
Trois-Rivières 4, Thetford-Mines 3
LIGUE MAURICÉENNE
G P N P P C Pts
St-Jérôme 15 7 1 123 81 31
Sherbrooke 14 7 3 167 139 31
La Tuque 10 13 2 138 148 22
Grand-Mère 7 13 3 114 138 17
Trois-Rivières 7 13 3 109 145 17



Mel Stottlemyre

préciable, portant son salaire à environ \$26,000 en 1966.

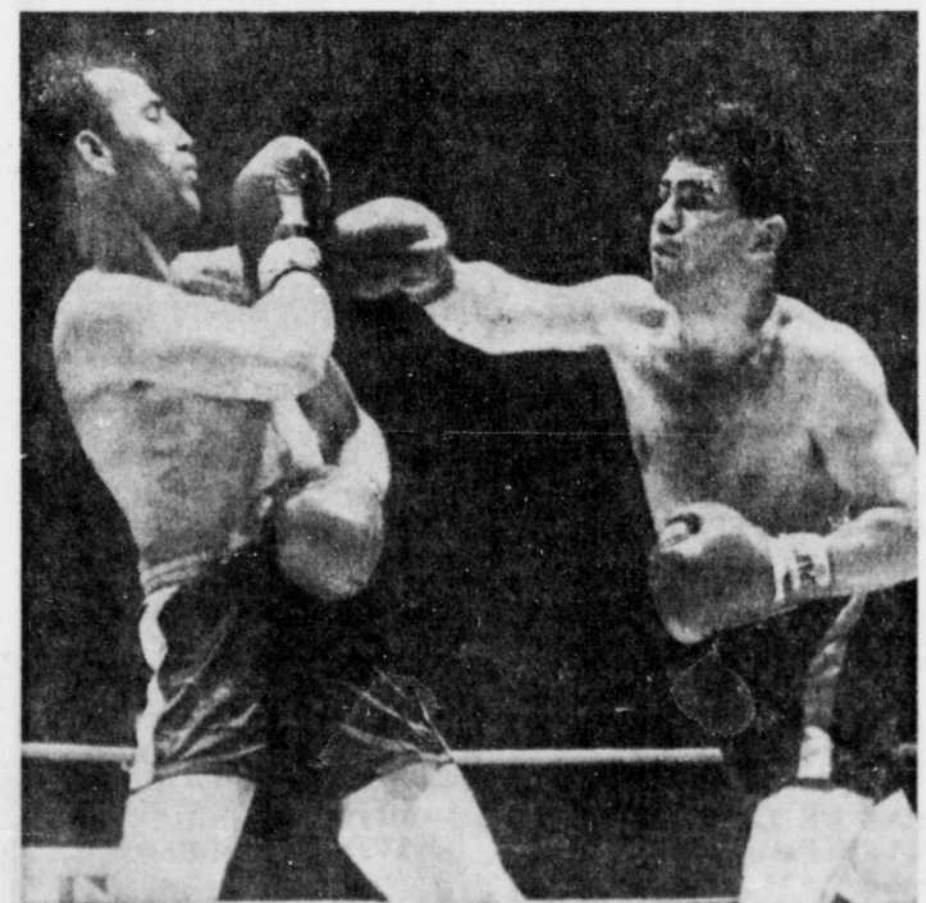
Le grand lanceur droitier a remporté 20 victoires avec New York, qui a dû se contenter

du 66 rang la saison dernière. "C'est ma première conférence de presse et elle me donne le désir de gagner au moins 20 autres parties."

Le gérant Johnny Keane a révélé hier qu'il avait l'intention de demander à ses deux coéquipiers Mickey Mantle et Roger Maris de frapper plus de coups retenus. On a demandé à Stottlemyre s'il approuvait la stratégie.

"La décision n'est pas de mon ressort, a-t-il répondu, car peu m'importe comment nous comptons des points, en tant que nous en récoltons. Nous avons connu une saison lamentable. Je crois que si nous lançons bien lorsque nous obtenons des points, nous enrons beaucoup mieux."

Le gérant général Ralph Houk s'est contenté de dire que son lanceur avait reçu une augmentation substantielle "et bien méritée", qui doublerait son salaire de la saison précédente. Il s'est contenté de dire que Stottlemyre et Tom Tresh avaient reçu de bonnes augmentations.



MARCEL BIZIEN (à droite) de Jersey City, a remporté une victoire par défilon unanime sur Joey Durelle, de Trois-Rivières, lors d'un combat de dix

rondes à Montréal lundi soir. Ci-dessus Bizien se porte à l'attaque contre Durelle pare habilement le coup.

ST-JEROME (C.M.) — Marc Fortin a compté trois buts hier soir pour aider les Alouettes de St-Jérôme à remporter une victoire de 7 à 2 sur les Eperviers de Sorel, dans une joute régulière de la ligue Junior "A" du Québec.

A la suite de ce triomphe, les hommes d'Yves Nadeau ont rejoint les représentants de Sorel, en quatrième place du circuit Laroche. Ce soir, une seule joute est au programme. Elle mettra aux prises les Reds de Trois-Rivières à Thetford-Mines.

Les Alouettes ont dominé le jeu durant toute la rencontre. Dès la première période, les hommes de Nadeau ont réussi à marquer deux buts pour semer une note de confiance au sein du club. De leur côté, les visiteurs ont eu beaucoup de difficultés à s'organiser.

Richard Sarrazin, Claude Gauthier, Jim Nickamp et Michel Ruelland ont réussi les autres buts des gagnants. Pour le Sorel, les filets ont été réussis par Edouard Paré et Roland Sawyer.



Marcel Goudreau

"2 assistances"

Sommaire de la joute
1. St-Jérôme: Fortin 4:38 (Carrier-Paquette)
2. St-Jérôme: Sarrazin 17:15 (Gauthier)
Punitions: Lang 1:44, Ratwell 6:55, Carrier 8:00, Bergeron 9:55, Sarrazin 13:37, Paré 19:08.
Deuxième période
3. St-Jérôme: Gauthier 11:27 (Mair-Sarrazin)
4. St-Jérôme: Nickamp 12:46 (Carrier-Paquette)
Punitions: Carrier 5:36, Ratwell 9:00, Lauson 9:00, Lang 9:00, et Lepage 13:45.
Troisième période
5. Sorel: Paré 1:15 (Lepage-Goudreau)
6. St-Jérôme: Fortin 1:52
7. Sorel: Sawyer 5:40 (Charron-Goudreau)

L'optimisme et la confiance règnent chez les Renards

TROIS-RIVIÈRES (GP) — Les Renards de Trois-Rivières se préparent de façon rigoureuse pour les deux prochaines parties qu'ils auront à disputer aux Loups de La Tuque. Les Renards trifiuivens doivent, en effet, croiser le fer avec les Loups sur la glace du Colisée de Trois-Rivières demain soir. Dimanche cependant, les Renards rendront la politesse aux Loups en les visitant dans la Capitale de la Haute-Mauricie.

Charles-E. Boisvert, président des Renards et Jean-Guy Gama, gérant général et pilote des Renards, sont fort optimistes. Ils nous déclarent hier soir: "Nous avons tenu une dure pratique hier soir et nous en aurons une autre ce soir. Nos joueurs travaillent fort et semblent bien déterminés à se tailler une place dans les séries éliminatoires de fin de saison et nous sommes assurés qu'ils réussiront."

Avant d'arriver aux éliminatoires de fin de saison, les Renards ont encore neuf parties à disputer. Ils sont présentement au quatrième rang, sur un pied d'égalité avec la Victoria de Grand-Mère et les deux équipes ont, jusqu'ici, disputé le même nombre de parties.

Les Renards viennent toutefois de subir un dur coup. Ils viennent de perdre le brillant joueur de défense Jean Grenier pour le reste de la saison régulière par suite d'une fracture subie à la clavicule lors de la dernière visite des Castors de St-Tite. "Nos joueurs comprennent parfaitement que l'absence de Grenier laissera un grand vide mais tous sont déterminés à travailler d'arrache-pied jusqu'à son retour de façon à participer aux éliminatoires," de nous déclarer Gama, hier soir.

Quelques remaniements sont

effectués sur l'alignement des Renards de façon à équilibrer l'équipe, vu l'absence de Grenier. Le grand Gilles St-Pierre sera reculé à la ligne bleue et devrait bien faire. Roger Hinse, le meilleur compte de francs buts de l'équipe, sera de retour. Hinse avait dû manquer les dernières joutes à cause de son travail.

Entre temps, Marcel Doyon, secrétaire des Renards, est à organiser une excursion pour dimanche à La Tuque où les Renards s'attendent à recevoir



JEAN GRENIER

l'encouragement de nombreux amateurs. La rencontre aura lieu dans l'après-midi et le départ s'effectuera du terminus Carrier et Frères à 10 h. 30, dimanche avant-midi avec retour immédiatement après la rencontre avec quelques arrêts si désire.

En cinq parties cette saison contre La Tuque, les Renards ont remporté trois victoires et escomptent bien en décrocher une autre jeudi soir sur la glace locale.

Chez les juvéniles du SDL

Les clubs St-Philippe et Optimistes annulent 6 à 6

René Gagnon et Rénéal Thibault ont marqué chacun trois buts hier soir dans le circuit Juvenile pour aider les clubs Optimistes et St-Philippe à annuler 6 à 6 pendant que les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine et le Ste-Marguerite annulèrent 2 à 2.

St-Philippe s'améliore
Le club St-Philippe s'est présenté sous une nouvelle figure hier soir en tenant tête aux champions de la saison régulière, soit les Optimistes de Charles Dupont. Dans le camp

du St-Philippe Rénéal Thibault a brillé avec trois buts. Normand Hubert, Daniel Co-méau et Jean-Pierre Dubé ont été les autres compteurs. Pour les Optimistes René Gagnon a été le meilleur avec trois filets. Rhéaume Proulx, Gérard Vanasse et Roger Dumas ont marqué les autres buts.

Dans l'autre joute des buts de Réjean Mailhot et Richard Nadeau ont aidé la cause du Ste-Marguerite. Pierre Rivard et Jean Dauphinais ont été les compteurs des Sénateurs.

Succès assuré du "Dans l'Vent"

La grande parade du carnaval d'hiver de Ste-Marguerite

La grande parade du 5e carnaval d'hiver du secteur Ste-Marguerite, "Dans l'Vent", qui devait avoir lieu dimanche après-midi, mais qui dut être contremandée à cause de la forte tempête de neige de fin de semaine, aura officiellement lieu ce soir. C'est ce que nous a appris hier M. Henri-Paul Champagne en charge de cette parade.

Le départ s'effectuera au Flambeau à 8 h. Cette parade, qui comprendra trois chars, dont le char transportant la Reine du Carnaval '66, le Fantastique, Claire Jère (Claire Charbonneau) et les trois

A l'arrivée du joyeux contingent au parc Ste-Marguerite, la clef du carnaval sera alors remise de façon officielle au Bonhomme Carnaval, par M. Jean-Gilles Alarie, président du carnaval.

Les festivités du carnaval Ste-Marguerite, le carnaval d'importance de tout Trois-Rivières, ont débuté jeudi soir dernier. Cette période de réjouissance doit prendre fin dimanche le 6 par le couronnement de la reine dans l'après-midi au parc Ste-Marguerite et le bal de la nouvelle Reine dans la soirée.

les jeunes et le bal masqué pour les adultes ont remporté un franc succès.

Parmi les événements les plus marquants à venir au cours du carnaval, signalons la soirée dite "Les Adieux de la Reine Claire Première". Dimanche après-midi, si la température le permet, le couronnement de la Reine se fera sur la patinoire des Loisirs Ste-Marguerite. Plus de 400 personnes sont attendues pour le Bal de la Nouvelle Reine dans la soirée.

Toutes les activités du carnaval se déroulent aux Loisirs Ste-Marguerite. Tous les jours de plus, il y a promenades en traîneaux avec poney, et en autos-neige, patinage et la glissoire ainsi que la patinoire sont de plus à la disposition des citoyens de Trois-Rivières et de la région.

L'atmosphère est des meilleures au carnaval d'hiver Ste-Marguerite et il fait bon de s'y rendre.

JEAN-GILLES ALARIE
Président du carnavalYVAN FERRON
Président des Loisirs

jolies princesses convoitant le titre de Reine du carnaval '66 "Dans l'Vent", Miles Nicole Beaudet, Diane Ouellette et Diane Dufresne et le char des organisateurs du carnaval, aura alors comme trajet: les rues Notre-Dame, Des Forges, Royale, LaVerendrye, Paul Lemoyne, Boulevard Normand pour se rendre au parc Ste-Marguerite, sur les terrains des Loisirs Ste-Marguerite.

Cette parade sera de plus rehaussée de la présence de Son Honneur le Maire Gérard Dufresne, de certains échevins du Conseil de Ville de Trois-Rivières, dont les Echevins du quartier: St-Philippe, MM. Fernand Gouneau et Germain Deschênes et de M. Amédée Delage, directeur de police de notre ville.

Le but de ce carnaval, comme on le sait, est d'apporter une période de gaieté et de plaisir parmi les jeunes et les moins jeunes. Le programme d'activités du carnaval est fort chargé. Ce programme déjà entamé se déroule dans le vrai sens du carnaval "Dans l'Vent" et déjà un succès éclatant est assuré.

Comme on le sait, le carnaval est tenu sous les auspices des Loisirs Ste-Marguerite dont le dévoué président est Yvan Ferron.

Il est bon de signaler qu'à compter de cette année le carnaval Ste-Marguerite compte son drapeau distinctif. Samedi, la mascarade pour

CARNAVAL "DANS L'VENT" Ste-Marguerite

7 h 30
Partie de hockey.
9 heures
Promenade en traîneaux (Sleigh-Ride) dans les rues de la paroisse.
Soirée dansante avec orchestre. Orchestre: "Les Thunder Men" et "Les Corbeaux".

CE SOIR À 8 HEURES PARADE DÉPART AU FLAMBEAU

DERNIERS 10 JOURS 2e PANTALON GRATUIT! VENTE

COMPLETS FAITS SUR MESURES

PAR Bond

\$65.

Complet 2 pièces
2e PANTALON GRATUIT

\$75.

Complet 2 pièces
2e PANTALON GRATUIT

IMPORTANT: Nous garderons vos complets jusqu'à Pâques si vous le désirez.

PALETOTS D'HIVER

HABITS TOUT FAITS

Rég. \$69.95
VENTE
\$39.95
Rég. \$79.95
VENTE
\$49.95

Rég. \$79.95
VENTE
\$39.95
Rég. \$89.50
VENTE
\$49.95

C'est le bon moment d'acheter et de réaliser une économie substantielle.

"BOND" est ouvert

le mardi soir,

le jeudi soir,

le vendredi soir,

jusqu'à

9 h. 30 p.m.

Ouvrez un compte chez "BOND".

Jusqu'à 36 mois pour payer.

"BOND" est ouvert tous les

mercredis après-midi.

Bond

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest



Qualité

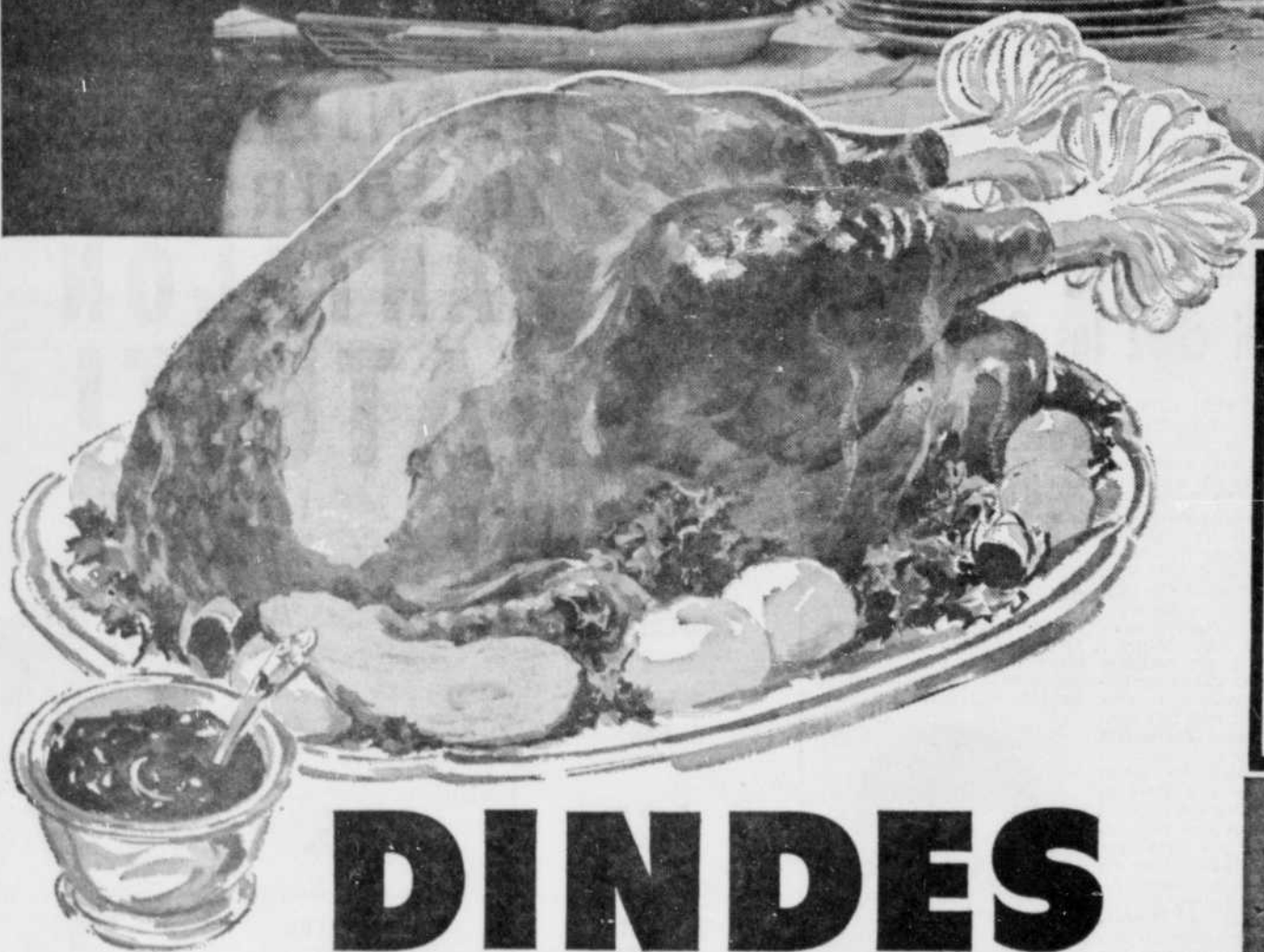
n'est pas un vain mot chez



L'essai d'un nouveau produit subit toujours plusieurs phases. Mais la décision finale arrive lorsque toute la famille s'apprête à déguster votre repas! Sans compter les milliers de recettes culinaires disponibles, les centaines de livres de recettes, il existe bien d'autres façons de faire la cuisine. Voilà pourquoi les repas "faits à la maison" sont toujours savoureux. Ils prennent évidemment un peu plus de temps, mais les délicieux résultats en récompensent

l'effort. Légumes et autres apprêts complètent bien le plat de résistance toujours attendu la viande! Vos "dégustateurs attirés" ne vous laissent alors plus aucun doute quant à leur verdict! Si vous recherchez la qualité dans la viande, vous trouverez plus de 400 coupes différentes au comptoir des viandes de Steinberg.

Demandez à Pierre!



DINDES

A ROTIR, DE CATEGORIE "A"
ENTIEREMENT NETTOYEES, PRETES A CUIRE!

Dindes dodues, jeunes et tendres! Paquetées à vide! Sûres de plaire!

DE 5
A 10 LBS
LA LB

45¢

10 LBS
ET PLUS
LA LB

45¢

DINDES FRAICHEMENT ABATTUES DISPONIBLES A PRIX LEGEREMENT PLUS ELEVES!

SAUCISSES DE PORC PUR A LA DEJEUNER LB **59¢**
de marque Steinberg

SALAMI AU BOEUF Saucisson de 24 on. **99¢**
épice, de Steinberg

TRANCHE DE SAUMON LA LB **99¢**
ou en morceau de choix, succulent!

PIZZA STEINBERG AU FROMAGE! Chacune **39¢**
Épargnez 16¢ cette semaine!

ROTI D'EPAULE DE PORC FRAIS

BOUT DE L'EPAULE
VIANDE TENDRE ET
DELICIEUSE!

LA LB

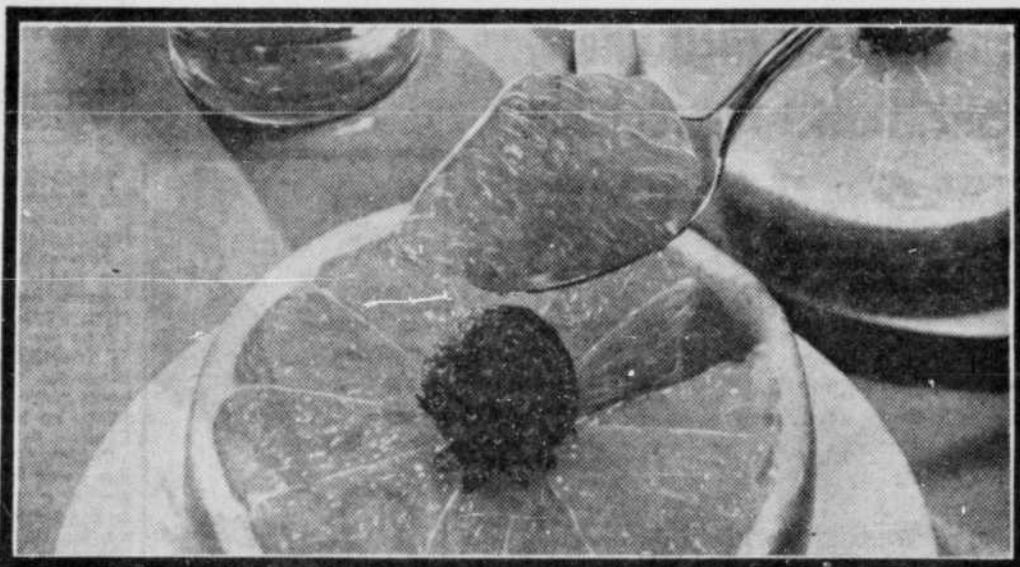
59¢

BOUT DU PALERON
TENDRE, SAVOUREUX!

LA LB

69¢

DE COUPE SANS PERTE! SUCCULENT SERVI AVEC DU RIZ ET DE LA SAUCE
AUX POMMES ORCHARD KING!



Pamplémousses

Sans noyau, à chair blanche, de la Floride!

Grosneur 48 dans un sac poly. **10 69¢**

FRUIT FRAIS - SUCRE ET JUTEUX! RAFRAICHISSANT ET APPETISSANT!

ORANGES

TEMPLE DE LA FLORIDE
GROSSES et FERMES!

Grosneur 100! **49¢**
La douz.

Fraîches, sucrées et juteuses!

CELERI

PASCAL DE LA FLORIDE
CATEGORIE No 1

Grosneur 36! **19¢**
Le pied.

Vert, frais et croquant!

TOMATES

MURIES SUR PIED
CATEGORIE No 1!

3 lbs par paquet. **59¢**

De la Floride, grosseur moyenne!

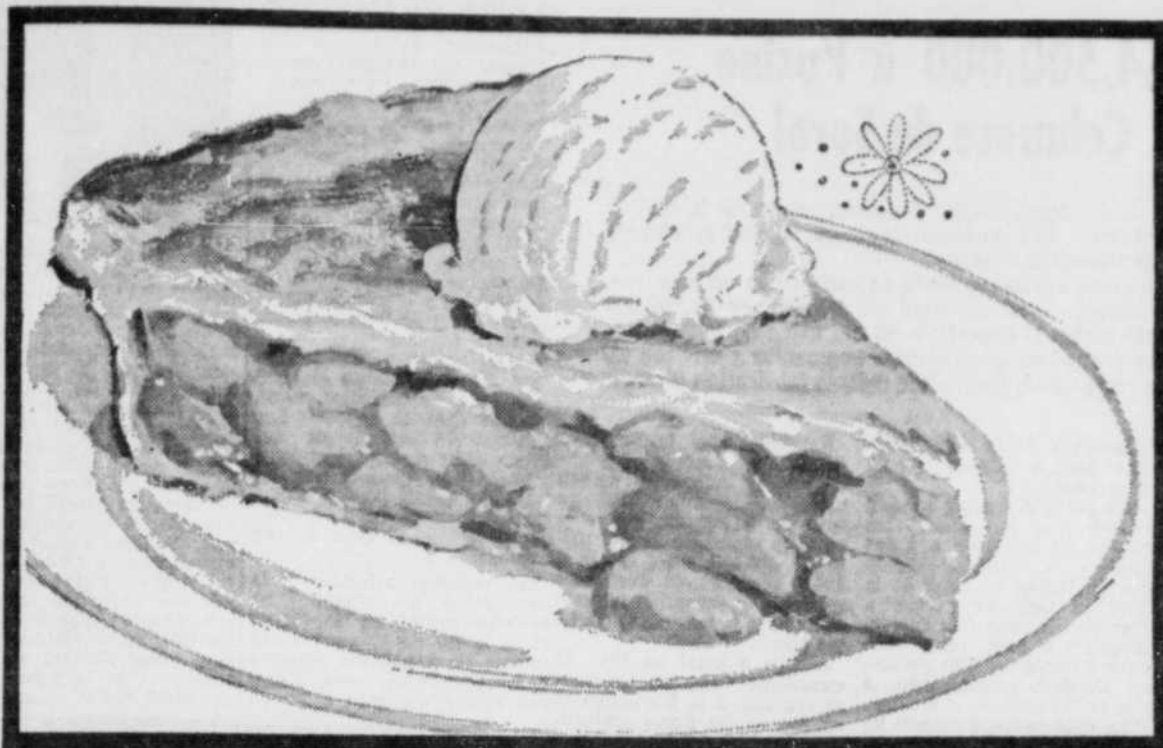
EPINARDS

IMPORTES, CROQUANTS
LAVES et COUPES

LE SAC 10 onces **19¢**

Prêts pour la cuisson!

Frais de la boulangerie



TARTE aux POMMES

GROS MORCEAUX DE POMMES FRAICHES DE LA CAMPAGNE ET EPICES CHOISIES!

VARIÉTÉ "HABITANT" DE STEINBERG

10¢ de moins en spécial!

Cette semaine seulement:

39¢

Croute légère,

tendre et

feuilletée au beurre!

Servez chaude ou froide!

VIVE LA TARTE A LA MODE... ESSENCES VARIÉES - 10¢ DE MOINS!

CREME GLACEE ICE CASTLE 79¢
CONTENANT 1/2 GALLON

Bien avant que les tartes arrivent à nos magasins d'alimentation, les fruits frais des vergers et vignes de toutes les parties du monde sont destinés à notre boulangerie. Lorsque vous achetez une tarte des cuisines de Steinberg, l'agréable différence dont vous goûtez s'appelle... la fraîcheur!

Les raisons en sont nombreuses:

Nos maîtres-pâtisseries connaissent leur travail à fond. Ils sont des plus méticuleux et surveillent la qualité des ingrédients; ils finissent leur travail quoi, afin de donner à leurs tartes de goût de "fait à la maison", celui que vous réussissez si bien mais le temps vous manque... Une simple bouchée vous en livre toute la saveur mais non le secret de sa cuisson! Essayez-en quelques unes cette fin de semaine! Vous verrez!

BRIOCHEs AUX RAISINS Le 45¢
à la cannelle, de Steinberg!

CARRES STEINBERG 39¢
au beurre d'arachide!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS!
AUCUN COUPON REQUIS...

Lors de l'achat de l'une ou l'autre des Pâtisseries Steinberg suivantes!

GATEAU DES ANGES Chacun 45¢
frais de Steinberg!

"DONETTES" 24 par 39¢
paquet de Steinberg, légères comme une plume!

BONI SPECIAL DE CIGARETTES

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

AVEC CE COUPON ET L'ACHAT D'UN CARTON DE 200

CIGARETTES

DE TOUTE MARQUE EN VENTE A PRIX POPULAIRES

Valable après le samedi 3 février 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg.

ACHETEZ UN TOME PAR SEMAINE!

LA NOUVELLE ENCYCLOPEDIE MEDICALE

Cette semaine: **\$1.29**
TOME No. 4

Echangez le coupon de 20¢ avec l'achat de saucisses fumées de Steinberg en vous procurant le TOME no. 4!



VERRES DE HOCKEY

"LES CANADIENS" SPORTS ART

EN PLASTIQUE ROBUSTE THERMAL, ISOLANT

GROS VERRE 12 ON. **39¢**

Participez au concours des verres de Hockey et gagnez de magnifiques prix!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

Verres de Hockey

"Les Canadiens" Sport Art

Isolants, plastique robuste

VERRE 12 onces. 39¢

Voyez les disques RCA VICTROLA en spécial dans notre annonce de ce journal!



MACARONI VARIE

DE STEINBERG, RAPIDE et FACILE A PREPARER

RABAIS **3** PAQUETS **\$1.00**
DE 5¢! 2 LBS

MELANGE INSTANTANE et NUTRITIF POUR **Brevage au Chocolat**

DE STEINBERG DELICIEUX SERVI CHAUD ou FROID!
BOITE 1 LB

43¢

Grosse bte de 2 lbs 79¢



Sauce aux Pommes
ORCHARD KING, DE FANTAISIE 17¢ DE MOINS!

6 BOITES 20 ON. POUR **\$1.00**



MAIS EN CREME 6 btes 20 on. **\$1.00**
doré, de choix, Orchard King, 17¢ de moins!

JUS DE TOMATES Bte 48 on. **29¢**
Hunt de fantaisie, 8¢ de moins!

SOUPE HABITANT 7 btes 15 on. **\$1.00**
aux pois ou légumes, 9¢ de moins!

MOUTARDE STEINBERG Pot 24 on. **19¢**
préparée

PAPIER DE TOILETTE ELEGANT DOUX

BLANC, ROSE, JAUNE ou AQUA!

Fort, **8** par **89¢**
économique! paquet.

DETERSIF LIQUIDE Bout. 32 on. **59¢**
doux, rose, Steinberg! (Bout. 64 on. 99¢)

PAINS DE SAVON 8 par **45¢**
de Steinberg, couleurs variées!

PAPIER CIRE 3 roul. 100 pi. **88¢**
résistant, de Steinberg, 5¢ de moins!

REGLISSE MALENCO Paquet 2 lbs **79¢**
en morceaux, rouge ou noire!

BONBONS STEINBERG Pqt 1 lb **39¢**
butter-scotch ou citron

BEURRE D'ARACHIDE Pot 16 on. **39¢**
homogénéisé, de Steinberg, 4¢ de moins!

LAIT CRINO 10¢ de 6 btes 16 on. **\$1.00**
éaporé, nutritif

CAFE TORREFIE CREAM-O FRAIS

IDEAL AVEC UNE POINTE DE TARTE AUX POMMES!

6¢ de moins! **79¢** Mouture fine
Paquet 1 lb. ou à tout usage!

CHEEZ WHIZ DE KRAFT 65¢
régulier, 8¢ de moins (pot 16 on.)

FROMAGE TRANCHE Pqt 8 on. **33¢**
régulier, de Borden, 6¢ de moins!

MARGARINE PARKAY 63¢
de Kraft, 4¢ de moins! (Pqt 2 lbs)

ABRICOTS MOITIÉS 3 btes 28 on. **\$1.00**
de choix, D.C., 5¢ de moins!

JUS DE POMMES 6 btes 20 on. **89¢**
de choix, vitaminé, Orchard King, 10¢ de moins!

POIS DE CHOIX 6 btes 20 on. **\$1.00**
groses variées, Orchard King, 17¢ de moins!

TOMATES OAK LEAF 4 btes 20 on. **\$1.00**
entières, qualité de choix, en conserves!

BISCUITS 'PUFF' STEINBERG

DELICIEUX AU RETOUR DE L'ECOLE!

42 par **49¢** Légers
paquet. comme une plume!

MIEL LIQUIDE 4 pots 8 on. **\$1.00**
blanc, No 1, Doyon, 8¢ de moins!

LAIT ECREME INSTANTANE EN POUDRE, DE STEINBERG
UN RABAIS DE 11¢!

PAQUET DE **88¢**
3 LBS

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 5 février 1966. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

Tout en s'en prenant à l'optimisme dont le gouvernement fédéral fait preuve

Le ministre Kierans dénonce le colonialisme économique

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le ministre de la Santé du Québec, M. Eric Kierans, s'en est pris violemment hier midi, dans une causerie au banquet de "The Toronto Society of Financial Analysts", à Toronto, au colonialisme économique et à l'optimisme dont Ottawa fait preuve quant aux résultats auxquels on peut s'attendre à la suite des accords récents.

Lorsque les États-Unis dictent la politique des investissements, la politique des dividendes et la politique des achats de la majeure partie des industries minière, pétrolière et de

transformation du Canada, déclare M. Kierans, ils s'imposent alors directement dans le fonctionnement de l'économie canadienne; de plus, ils réglementent l'activité de citoyens canadiens soumis à nos lois et à nos objectifs économiques.

Restrictions

De l'avis du ministre de la Santé, parmi tous les pays du monde, c'est le Canada qui devrait déployer le plus d'effort afin d'éliminer les restrictions qui entravent le libre échange de biens, services et capitaux. Nous ne devons pas favoriser ou adopter des mesures qui pa-

ralysent les échanges de biens et de capitaux, nous devons nous y opposer même si nous ne pouvons pas empêcher l'adoption de telles mesures par d'autres pays. M. Kierans croit que nous sommes capables de faire concurrence à qui que ce soit sur tous les marchés du monde; nous avons la compétence technique, les capitaux et les ressources humaines et matérielles.

La conférence maintient que la structure de l'industrie canadienne de transformation a dû subir des pressions et des distorsions excessives, et sa rentabilité insuffisante n'a pas permis d'engendrer le progrès technique et l'accroissement de productivité nécessaire pour faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux.

C'est alors que M. Kierans explique que les répercussions causées par une rentabilité médiocre, et par les pertes esquivées, ont été particulièrement dures pour les compagnies canadiennes, qui ne pouvaient pas faire prendre leurs pertes en compte par une maison-mère de New York ou de Détroit. La compagnie canadienne, ajoute M. Kierans, ne pouvait que se débattre pour substituer, dans un secteur déprimé par une rentabilité médiocre et par des perspectives réduites quant à ses chances d'attirer les capitaux supplémentaires nécessaires pour financer son essor et être au diapason de l'évolution technique.

"Ce ne sont pas les investisseurs étrangers qui sont responsables du surinvestissement et de la lente croissance de notre industrie de transformation, mais bien, ainsi que Roger Dehem l'a noté, "l'absence d'un cadre convenable conçu par le gouvernement afin d'orienter l'initiative privée vers des objectifs de croissance et de bien-être." Le Canada s'est dégage au cours des dernières décennies du colonialisme politique dont il avait hérité pour tomber dans un nouveau type de colonialisme économique. Ainsi que l'a souligné Jacques Parizeau, nous sommes la seule nation industrialisée du monde qui ne possède aucun "autonomie économique".

C'est ce qui fait dire à M. Kierans que les directives annoncées le 6 décembre par le secrétaire au Commerce Connors auront pour résultat que le gouvernement américain influencera de plus en plus les immobilisations et le développement des immobilisations dans différents secteurs. Les directives représentent, à l'avis du ministre de la Santé, un resserrement de l'emprise américaine sur notre économie; un tel resserrement menace la réalisation de nos objectifs économiques. M. Kierans ajoute également que les directives constituent un empiètement sur notre souveraineté politique et accentueront les distorsions structurelles de notre économie et poursuivront l'affaiblissement

de notre position concurrentielle et grossiront les déficits de notre compte courant.

Investissements

La réduction des investissements directs nouveaux pour M. Kierans, n'aura que des conséquences limitées sur l'économie canadienne, mais à part le fait que cette réduction ralentira l'entrée de firmes nouvelles.

C'est ce qui amène le ministre de la Santé à voir que le rôle en pleine évolution de la société internationale pose de sérieux problèmes au Canada du fait que la majeure partie de nos industries minière, pétrolière et de transformation sont dirigées de l'étranger. Ces sociétés, dit-il, doivent maintenant servir les visées de la politique américaine et qu'elles ne servent plus les visées de leur filiale à l'étranger. Il ne s'agit plus des grands nombres de la théorie économique, non plus avec les décisions différentes et indépendantes de milliers de chefs d'entreprise, mais avec une politique gouvernementale rigoureuse. Ceci est extrêmement malheureux, ajoute M. Kierans, car la société internationale a grandement contribué à élever partout le standard de vie.

M. Kierans reconnaît que l'application au Canada de la taxe de préférence des intérêts augmenterait le coût de nos emprunts à New York; nous ne pourrions que déplorer, si nous ne pouvions la prévenir, son application ici, si les États-Unis en décident ainsi. Pour le ministre de la Santé, il appartient cependant aux États-Unis de juger si le fait de soumettre à une telle taxe leur meilleur client, le débouché principal pour leurs exportations constitue une mesure appropriée. Quel que soit le prix de l'argent à New York, d'affirmer M. Kierans, on doit faire savoir clairement que l'indépendance et la souveraineté politique canadienne ne peuvent faire l'objet de négociations.

M. Kierans croit qu'une grande société est l'instrument par excellence et le véhicule des grands changements; c'est ainsi qu'au Canada nous devons orienter notre politique économique de façon à favoriser l'essor et l'expansion d'entreprises canadiennes conçues sur une grande échelle.

Le regroupement est le mot d'ordre du Québec moderne, pour M. Kierans, et une rationalisation doit se produire dans l'industrie canadienne, car nos compagnies, à quelques exceptions près sont trop petites pour pouvoir produire les capitaux qui leur permettront d'investir dans de nouveaux projets et d'en diriger l'orientation.

Et M. Kierans de conclure que par contre, c'est bien aux provinces qu'il appartient de mettre en valeur leurs riches-

ses naturelles, leur industrie et leur commerce; c'est pour- quoi il serait à propos que les provinces surveillent avec une attention toute particulière les ploi et la croissance économi-

Quand il s'agit de
VIANDE C'EST LA QUALITÉ QUI COMPTE



VOUS VOUS RENDEZ COMPTE DE SA
QUALITÉ... A LA VUE ET AU GOÛT!

A&P NE VEND QUE DU BOEUF DE MARQUE ROUGE! CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME QUE LA MARQUE "SUPER RIGHT" EST SYNONYME DE MARQUE DE QUALITÉ



Bacon de côté 99¢
Sans couenne, tranché, fumé — ALLGOOD

DINDES 44¢
Catégorie 'A', prêtes pour le four — Emballage hermétique — Super-Right

Le meilleur Bouvillon de marque rouge au Canada — Qualité Super-Right

Rôti de côtes
CÔTES COURTES OU DE TRAVERS
Bifteck de paleron
EXCELLENT POUR BRAISER
59¢

BOEUF HAUT-COTE 69¢ **FILETS DE MORUE** 43¢
FRAIS HACHE SEA-SEALED

Fruits et Légumes Frais

ORANGES

OUTSPAN Valencia — Sucrées, juteuses

5 lbs en sac cello **39¢**

POMMES

MacINTOSH — De choix du Québec — Juteuses, croquantes

3 lbs en sac cello **35¢**

TOMATES 29¢
CATEGORIE No 1 DE LA FLORIDE, MURES SUR VIGNE, FERMES

CHOU VERT 12¢
FRAIS ET FERME No 1 DES E.-U.

OIGNONS pour CUISSON 39¢
GROS — CATEGORIE No 1 DU CANADA

NAVETS 8¢
No 1, CULTURE DU QUEBEC

ROULE A LA GELÉE 33¢
ou au citron, Jane Parker Prix rég. reul. 39¢ — Éparg. 6¢

PAIN ITALIEN 45¢
TRANCHE, JANE PARKER Prix rég. ch. 27¢ — Éparg. 9¢

MAIS DEL MONTE 49¢
GENRE CREMEUX, DE FANTASIE

FEVES VERTES 49¢
GENRE FRANCAIS, YORK

MAGASINS D'ALIMENTATION

A&P EST UNE MARQUE DE QUALITÉ

UNE UNION AMERICAIN & PACIFIC TRADING COMPANY LTD.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 5 février, 1966.

TARTE aux Cerises 39¢
JANE PARKER grande tarte EPAR. 20¢ 24 oz 8 pouces

GRANDE VENTE A&P à 10¢

SPAGHETTI 10¢
(Avec fromage dans sauce aux tomates) GATTUSO

SAUCE AUX TOMATES 10¢
ORDINAIRE, GATTUSO

SOUPES HABITAT 10¢
POIS ou LEGUMES

CREAMETTES 10¢
(5 VARIETES)

SARDINES 10¢
(DANS DE L'HUILE) BRUNSWICK

SAVON JERGEN 10¢
DOUX COMME UNE LOTION

Votre Dollar achète plus chez A&P

TISSU DE TOILETTE 51¢
(BLANC ou COLORE) SCOTT emp. de famille de 4 roul. Spécial!

FEVES CLARK 79¢
(AVEC LARD DANS SAUCE DE TOMATES) 4 btes 15-oz. Spécial!

CREME DENTIFRICE 63¢
PEPSODENT tube gros géant Spécial!

TANG CRISTEAUX AROMATISES 47¢
ORANGE ou ORANGE-PAMPLEMOUSSE 2 pqt 8-oz. Spécial!

SPECIAL! POIS A&P 49¢
QUALITE DE CHOIX 4 btes 10 oz



Facelle présente le papier de toilette pour les jeunes familles!



Vous savez comment sont les enfants. Ce qu'ils peuvent en gaspiller de papier! Voilà pourquoi chaque rouleau de papier de toilette Moderne contient plus de papier que tout autre rouleau de marque connue. Cependant, Moderne se vend à un prix populaire.



Blanc, rose, jaune, aqua.

A La Pérade, Ste-Geneviève et Batiscan

Franc succès de la campagne contre la pollution des eaux

Québec (J.R.) — Une vaste campagne vient d'être entreprise pour enrayer la pollution des eaux qui devenait un péril sérieux pour la survie des petits poissons des chenaux et elle donne déjà des résultats satisfaisants.

C'est en ces termes que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, souligne l'effort des conseils municipaux des deux villages de Sainte-Anne-de-la-Pérade, secondés par le Comité du 10e carnaval du petit poisson des chenaux, pour apporter une solution efficace à l'accumulation des déchets sur la glace qui, en plus de présenter un spectacle des moins invitant, faisait de la rivière, dès la fonte de la glace, un véritable dépotoir. Moyennant une cotisation minime de la part des occupants de chaque cabane, on a pu mettre sur pied un système d'enlèvement des vidanges et ce, une fois par jour de sorte qu'il ne traîne plus sur la glace les ordures qui étaient devenues de tradition: vieilles boîtes de conserve, bouteilles, etc.

Par ailleurs, de souligner le ministre, les biologistes du Service de la faune continuent leurs travaux de recherches sur les lieux mêmes en recensant régulièrement le nombre de captures. Les usagers des cabanes collaborent pleinement à ces travaux en remplissant fidèlement les formulaires que les biologistes leur demandent de remplir chaque jour. Ces derniers font une vérification quotidienne de ces rapports afin de compléter le tableau statistique des prises.

Les biologistes ont même organisé une campagne de propagande pour étayer la nécessité de tenir propres les lieux. Le Service de la protection, d'ajouter M. Couturier, maintient, 24 heures par jour, une patrouille pour faire respecter intégralement les règlements de la pêche d'hiver, notamment l'article 25 du "Résumé des règlements de la pêche au Québec '65" qui stipule, au chapitre de la pêche d'hiver, qu'il est interdit de

déposer, entre autres, des déchets, des produits chimiques ou des matières toxiques dans les eaux fréquentées par les poissons ou dans les tributaires de ces eaux.

Le ministre Couturier conclut que la campagne a produit non seulement des effets bénéfiques à Sainte-Anne-de-la-Pérade même, mais également auprès des municipalités de Batiscan et de Sainte-Geneviève, y compris le village de cabanes qui porte le nom indien d'Attikamégue où les différents comités des carnavaux locaux ont adopté la même politique de propreté visant à l'élimination de tous les déchets qui peuvent causer un tort considérable à cette manne annuelle qu'est la pêche au poulamon.

A Parent

Me Wagner promet de s'occuper des "fiers-à-bras"

QUEBEC (J.R.) — Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, a demandé, hier après-midi, en Chambre au ministre de la Justice s'il était pour s'occuper du "règne de terreur" qui existerait présentement à Parent, près de La Tuque.

Me Claude Wagner a assuré le député de Champlain, qu'il était pour s'occuper de ces "fiers-à-bras".

Dernièrement, en Cour de Magistrat à La Tuque, selon M. Bellemare, certaines représentations ont été faites quant au désordre qui existe ou qui existerait à Parent. Cette localité, expliqua-t-il, se sent un peu isolée présentement et serait dominée par des fiers-à-bras.

112— ON DEMANDE

ETUDIANTS OU HOMMES d'affaires, sérieux, intéressés à faire des affaires, à développer vos travaux par une jeune fille disponible: 375-8158, Trois-Rivières.

DEMANDE: 1 couple pour voyage en Floride, au début du mois de février. S'ad.: L.E. 7-3634, Shawinigan. 112 5 78

113— POSITIONS OFFERTES

REPRESENTANT

demandé par une importante importation locale.

AVANTAGES:

- Salaire selon expérience
- Clientèle établie
- Vacances annuelles
- Congés statutaires
- Assurance-vie - maladie - salaire - hospitalisation
- Semaine de 5 jours
- Autres avantages.

S.V.P. faire votre demande par écrit en fournissant tous les détails sur votre expérience à:

CASIER 9490
LE NOUVELLISTE
TROIS-RIVIERES

Toute demande sera confidentielle. F 113 T 53-82

AUDIO VOCALE

Un cours de conversation anglaise donné à l'aide d'un équipement électronique.

RESULTAT garanti par écrit

Le laboratoire est situé angle Des Forges et Royale.

Cours du jour ou du soir. Attention spéciale aux personnes travaillant sur les "shifts".

Pour renseignements:

378-5451

LES ECOLES
AUDIO-VOCALES
NANTEL INC.
1432, rue Royale T.R.

113— POSITIONS OFFERTES

ON DEMANDE

Jeune homme

Agé de 21 ans et plus ayant au moins une année d'expérience dans un département de crédit.

- position avantageuse
- salaire intéressant
- vacances annuelles
- congés statutaires
- assurance-vie, maladie, salaire, hospitalisation

Faire parvenir votre offre d'emploi par écrit et votre curriculum vitae

Casier 9745

Le Nouvelliste
Trois-Rivières

B 113 T 78-107

117 VENDEURS DEMANDES

VOTRE PROCHAIN EMPLOI vous rapportera-t-il plus de \$12,000 annuellement? Nous avons une offre excellente pour homme de plus de 40 ans pouvant faire de courts trajets aux environs de Trois-Rivières. Ecrivez: Vice Prés. Dept. O.B. P.O. Box 70, Station R. Toronto 17, Ontario. F 117 T 77-82

118— SERVICES DE BONNES

FILLE DEMANDEE pour famille 3 enfants, 5 jours de travail par semaine. Pour renseignements, appeler après 7 heures p.m.: 378-1095, Cap-de-la-Madeleine. B 118 T 78-80

FILLE DEMANDEE: Pour travail à Montréal, âgée de 18 ans et plus, salaire: \$25.50 par semaine, 2 jours congé par semaine. 378-4717, Cap-de-la-Madeleine. B 118 T 77-79

121— GARDERIES D'ENFANTS

PRENDRAIS BEBES en pension pour fins de semaine. S'adresser par téléphone: FR. 5-2224, Cap-de-la-Madeleine. D 121 T 78-80

PRENDRAIS UN ENFANT de plus d'un an, pour le jour seulement. Téléphoner: FR. 6-2697. G 121 T 78-80

125— AUTOS, CAMIONS A VENDRE

CHEVROLET 1959 "Bel Air", automatique, V8, en parfaite condition, d'un particulier. Téléphone: 378-4625 (après 8 heures, 378-6207). A 125 T 77-80

COMET 1964 à vendre. Cause, départ pour la Californie. Pour renseignements, appeler FR. 6-6058. D 125 T 78

MERCURY "MONTEREY" 1958, très propre, et en bon état. Bas prix. Pour renseignements: téléphonez 374-1962. A 125 T 78-79

125— AUTOS, CAMIONS A VENDRE

Garantie 100%

1964 CHRYSLER hard top, 4 portes. — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 PONTIAC Station Wagon, V8. — 1962 FORD Econoline, vitrée. — 1962 VAUXHALL — 1961 PONTIAC hard top. — 1961 CHRYSLER 4 portes. — 1961 DODGE V8. — 1961 CHRYSLER convertible. — 1960 CORVAIR. — 1960 FORD V8. — 1959 PONTIAC V8. aut. — 1958 FORD pick-up V8.

Autos plusieurs autres modèles

Boisclair Autos

480, LAVERENDRYE — FR 6-2354
B 125 T 78-81

PONTIAC "Laurentien", 1962, automatique, V8, servo-direction, 4 portes, 32,000 milles. A vendre à bas prix. Téléphonez après 4 heures, 374-3897. A 125 T 77-78

BATEAU EN FIBRE DE VERRE, 16 pieds, Moteur Johnson 80 forces, Saldon Bombardier en très bonne condition. FR 5-6698, Trois-Rivières. B 125 T 77-84

AVIS

Régie des Alcools du Québec

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM ADRESSE CATEGORIE

CITE DE TROIS-RIVIERES,

Daguère, Charles 3119, Boul. Des Forges Bar

Dubé, Alphonse, 8e Ave., Mission Ste-Thérèse Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

Régie des Alcools du Québec

BUREAU DU GREFFIER

Case Postale 2027

Québec 2

F A T 78

125— AUTOS, CAMIONS A VENDRE

AUTO-NEIGE "Snow-Cruiser" tout à quip, avec toit — Modèle 1961, A vendre, presque neuf, \$590. Téléphonez FR. 6-5087. A 125 T 78-107

CADILLAC sedan, de Ville, 1960. Très propre, en bon état. Bas prix. Pour informations, appeler: Tél. 374-2178. D 125 T 77-81

CHEVROLET Bel Air, 6 cylindres, sedan 1958, automatique, radio, pneus à neige, peinture neuve, \$550.50, termes faciles. France Durocher, 1156, 1156 Rue, Shawinigan-Sud, 8-2000. 125 53 46-55

PONTIAC 1964, 6 cylindres, automatique, 4 portes, radio, six bons pneus, 16,000 milles, encore sur garantie. S'ad.: 539-4156, Shawinigan. 125 53 46-50

141— ANIMAUX

INCOMPARABLE PETIT CANICHE français (Poodle), 1ère qualité, enregistré, très peli "Toy", descendant de Champion, qualité unique, tournure magnifique. FR 5-7043, Trois-Rivières. B 141 T 77-79

Les Annonces classées coûtent peu et rapportent beaucoup.

M. Arsenault, roi des Acadiens

BATON ROUGE, LOUISIANE (PA) — Le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arsenault, a été couronné "roi des Acadiens", au cours d'un gai déjeuner offert par l'Etat de la Louisiane.

Après que les autres eurent prononcé des allocutions en français et eurent écouté de la musique acadienne, le gendre de la Louisiane, s'est joint à l'orchestre pour le chant de la pièce "western" — "red River Valley".

Le chef d'orchestre a rendu

hommage au gouverneur McKeithen et a loué ses efforts pour resserrer les liens entre "le nord anglo-saxon de la Louisiane et le royaume acadien 'cajun du sud'".

Le président des agapes était le contrôleur de l'Etat, M. Roy Theriot, ancien maire d'Abbeville.

Pendant que M. Arsenault était couronné "roi des Acadiens", Mme Ruth Hamilton, de Lafayette, Louisiane, était couronnée "reine des Acadiens".

Docteurs en sagesse

Le ministre du cabinet de la province de Québec est l'auteur d'une oeuvre intitulée "histoire et généalogie des Acadiens".

L'Institut Boswell de la Nouvelle-Orléans a décerné "un doctorat en sagesse universelle" en absentia au premier ministre Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, qui n'avait pu assister aux cérémonies. Le même honneur a été décerné à M. Vincent Prince, éditeur de Montréal.

Le maire John Olivier, de Sunset, Louisiane, a fait lecture d'une citation au nom de sa sœur, feu Louise Olivier, qui a consacré sa vie à la survie acadienne en Louisiane.

M. Robichaud, Arsenault et Prince ont été créés citoyens honoraires par le maire W. W. Dumas, de Baton Rouge.

Parmi ceux qui ont déjà été honorés du titre de "docteur en sagesse universelle" se trouvent sir Winston Churchill et le général Charles de Gaulle.

Laroche Autos

330, BOUL. NORMAND

à l'entrée de la ville (près du rond-point)

FR 6-2911 — FR 4-1261

TOUJOURS UN NOUVEAU choix d'autos usagées, CHAQUE SEMAINE, de modèle récent.

1965 PONTIAC PARISIENNE, hard top, aut., V8, équipée.

1964 BUICK WILDCAT, hard top, équipée au complet (un bijou).

1964 PLYMOUTH BELVEDERE, hard top, V8, aut., équipée.

1964 PONTIAC STRATO CHIEF, sed., Std., 6 cyl., radio.

1964 PONTIAC PARISIENNE, hard top, 4 portes, V8, aut., équipée.

1964 CADILLAC BEAUMONT, Super Sport, 2 portes, aut., V8, baquet seat, très propre, équipée.

1964 VALIANT V200, sedan, aut., 6 cyl., équipée.

1964 OLDSMOBILE DYNAMIC 88, hard top, aut., V8, équipée.

1963 PONTIAC CUSTOM Sport, Parisienne, aut., V8, équipée.

1963 PONTIAC PARISIENNE, hard top, 2 portes, aut., V8, équipée.

1963 MERCURY MONTEREY, hard top, SSS, aut., V8, équipée.

1963 FORD XL, hard top, 2 portes, Four speed, transmission, équipée, moteur 300 forces.

1963 PONTIAC PARISIENNE, hard top, aut., V8, équipée.

1963 PONTIAC LAURENTIEN, sedan, aut., 6 cyl., radio.

1963 PONTIAC STRATO CHIEF, coach, aut., 6 cyl., radio.

1963 RAMBLER CLASSIC 600, station wagon, 4 portes.

1963 CAMION G.M.C., pick-up 1/2 tonne, 6 cyl., radio.

1962 PONTIAC PARISIENNE, hard top, 4 portes, aut., V8, radio.

1962 PONTIAC LAURENTIEN, sedan, aut., 6 cyl., radio.

1962 PONTIAC STATION wagon, 4 portes, aut., 6 cyl., radio.

1961 CHEVROLET IMPALA, sedan, aut., 6 cyl., radio.

1961 PONTIAC Laurentien, hard top, 4 portes, aut., standard, 6 cyl., équipée.

1961 PONTIAC STRATO CHIEF, coach, std., 8 cyl., radio.

1961 ENVOY DE Luxe, sedan, 4 cyl., std., radio.

1960 FORD Fairlane coach, std., 6 cyl., radio.

1959 FORD custom 300, coach, std., 6 cyl., équipée.

1958 EDEL DE Luxe, sedan, aut., V8, équipée.

1958 METEOR Niagara, sedan, std., 6 cyl., radio.

Votre maison de confiance toujours pour l'achat d'une bonne voiture usagée.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

F 125 T 78-79

A 1 T 78

NECROLOGIE

FR 6-2501 — APRES 7 HEURES P.M. — FR 6-2508

Les avis de décès, de services annuels, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

METEO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo, selon l'observatoire fédéral de Dorval:

Régions de la Mauricie, des Laurentides, du Lac St-Jean et de Québec, généralement nuageux, avec périodes de neige légère occasionnelle. Vent du nord à 15 milles. Peu de changement.

Régions de Montréal, de l'Ouest et des Cantons de l'Est, couvert, avec un peu de neige légère. Peu de changement. Vent du nord-est à 15 milles. Minimums et maximums: Montréal et à Ottawa, 15 et 25; à Sherbrooke, 10 et 25. De main, clair et un peu plus froid.

LES MARES

2 février 1966

à Grandines: basse 1h37 a.m.; haute 6h05 a.m.; basse 1h21 p.m.; haute 7h10 p.m.; à Trois-Rivières: basse 4h16 a.m.; haute 8h51 a.m.; basse 4 h. p.m.; haute 9h56 p.m.

LAUREN — Trois-Rivières, le 31 janvier 1966, est décédé à l'âge de 73 ans, M. André Laurendeau, marié à Doris Dauphinais. Demeurant à Trois-Rivières. Les funérailles ont eu lieu le 1er février, en l'église St-Pie X, à 11 heures a.m. La dépouille mortelle fut exposée aux Salons Roussau, et dans l'immortalité à son lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, sa fille, Lilliane, épouse de Raymond St-Pierre, ses petits enfants, Gérard, Hélène, Normand, Francis et Catherine St-Pierre de Sherbrooke, ainsi que frères et sœurs, neveux et nièces.

DOUFOR — Trois-Rivières, 31 janvier, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Joseph Dufour, marié à Jessy Gravel, demeurant à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu le 2 février courant, en l'église St-Sacrement, à 10h30. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Roussau et à l'Église St-Jacques, à 445 Des Volontaires. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses fils, Laurent, marié à Carmen Marcotte, Jacques, marié à Isala Allard, ses filles, Diane, mariée à Germaine Babin, Fernande, mariée à Oscar Paquin, Cécile, mariée à Gilles Laperrière, Thérèse, mariée à René Mathieu, ainsi que frères et sœurs et plusieurs neveux et nièces.

DE L'IMAGE AU SON

On fête cette année le 25e anniversaire du livre de poche. C'est en effet en 1941 que Les Presses Universitaires lancèrent leur collection "Que sais-je?". Les caractéristiques du livre de poche s'y trouvaient réunies: bas prix, donc petit format, tirage important. Ce fut tout de suite un succès qui ne s'est pas démenti depuis un quart de siècle: douze cent cinquante titres, qui ont constitué une encyclopédie monumentale dont chaque livre serait un article. Plus de 50% des lecteurs de "Que sais-je?" sont des étudiants et souvent des autodidactes.

Après la guerre, le "Livre Plastique" publia quelques auteurs, dont Raymond Queneau. En 1946, les Editions Seghers sortirent les poèmes d'Eluard en édition populaire avant de diffuser en 1949 les premières productions de l'édition belge Marabout. 1950 marque le début de la grande expansion. En 1951, les Editions du

Seuil inaugurent la collection "Microcosme".

Mais ce n'était encore là que des ouvrages originaux s'adressant à des publics déjà cultivés. Pour la première fois, le "Livre de poche" non déposé d'une collection créée en 1952 sous les auspices de la librairie Hachette fait appel aux ouvrages de littérature générale.

Succès énorme, avec 170 millions d'exemplaires vendus en 13 ans. Le livre de Poche donne à l'édition ses caractéristiques définitives: petit format, prix très bas, typographie très lisible, couverture plastifiée, circuit de distribution révolutionnaire. Révolution également dans le recrutement des lecteurs. Les éditeurs constatent que le meilleur lancement de leurs nouvelles publications est l'hebdomadaire de style yéyé. Les yéyés lisent La Peste de Camus à 900, 000 lectures.

En 1955, Larousse édite une version de poche de son dictionnaire. Deux millions d'exemplaires. Le policier devient bientôt livre de poche. On aura enfin le livre d'or. Aujourd'hui, des millions de lecteurs profitent des avantages du livre de poche.

M. Raymond Lasnier commença lundi le 7 février la deuxième série de ses entretiens sur l'histoire de l'art. Ils s'intituleront "Du romantisme à nos jours (1866-1966)". Il y aura cinq rencontres, à un rythme de deux semaines, le lundi soir, au Centre d'art.

APRES RUBINSTEIN, FERRE

Il y a une couple de semaines, l'entretien de Michèle Tisseyre avec le pianiste Arthur Rubinstein, à l'émission Aujourd'hui, aurait tourné en fiasco, sans les dons éblouissants de causeur du génial artiste polonais. Il y a quelques jours, une entrevue de la même animatrice avec Leo Ferre a également passé près du fiasco. Ferre n'est certes pas facile à interviewer. Il est beaucoup moins volubile que Rubinstein, et il faut parfois deux ou trois questions pour obtenir une réponse. Encore une fois, concédons que Ferre n'est pas "parlant", mais il semble qu'il y aurait moyen de prévoir certaines questions qui "accrochent". Mme Tisseyre a tout un répertoire de petites questions gentilles, mais sans portée véritable, sans profondeur, on pourrait presque dire sans intérêt réel. Passe pour une ou deux, mais quand ça devient une litanie, il y a de quoi être excédé. Certains animateurs ne se gênent pas pour provoquer, pour choquer, l'interlocuteur se réchauffe et nous assistons alors à une belle tirade. Ferre, on l'a remarqué, avait l'air d'un écolier pris en faute. De grâce, Mme Tisseyre, quand vous devez vous entretenir avec des personnages comme Rubinstein, Ferre, préparez-vous. Vous avez du talent, beaucoup de talent, c'est certain, mais les questions que vous improvisez ne sont pas toujours heureuses.

Roland Héroux

Messe-Anniversaire

VERRET ROSAIRE — le Dimanche, 4 février 1966, à 5 heures, en l'église St-Jean de Brébeuf, sera chantée la messe - anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rosaire Verret, décédé le 2 février 1965. Parents et amis sont priés d'y assister.

FORST — Le vendredi, 4 février 1966, à 5 heures, en l'église St-Genevieve de Berthierville sera chantée la Grand-messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Alphonse Forst, née Alma Naveau, décédée le 4 février 1965. Parents et amis sont priés d'y assister.

Remerciements

Mme Arthur Dauphinais et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. André Dauphinais, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. ANS T 78

La famille Proulx remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Adolphe Proulx, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. DNS T 81

M. Donald Rheault et son fils Serge, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Donald Rheault, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. NS T 78

Magnani jouera finalement sur la scène américaine

HOLLYWOOD (PA) — La comédienne italienne Anna Magnani, qui compte 20 ans de carrière, jouera finalement sur la scène américaine.

Elle sera la vedette d'une production de Franco Zeffirelli, "La louve", qui prendra l'affiche en mars. Il s'agit d'un drame sicilien d'une autre époque, de caractère sanguinaire. La pièce sera d'abord présentée à Philadelphie, puis à Washington et à New York, au cours d'une tournée de dix semaines.

NECROLOGIE

FR 6-2501

après 7 hres: FR 6-2508

Décès: \$12.50

Funérailles: 66 le mot

Remerciements: \$5.00

Service anniversaire: \$5.00

Appelez le Service des Annonces Classées de votre localité

ou FR 6-2501

HENRI

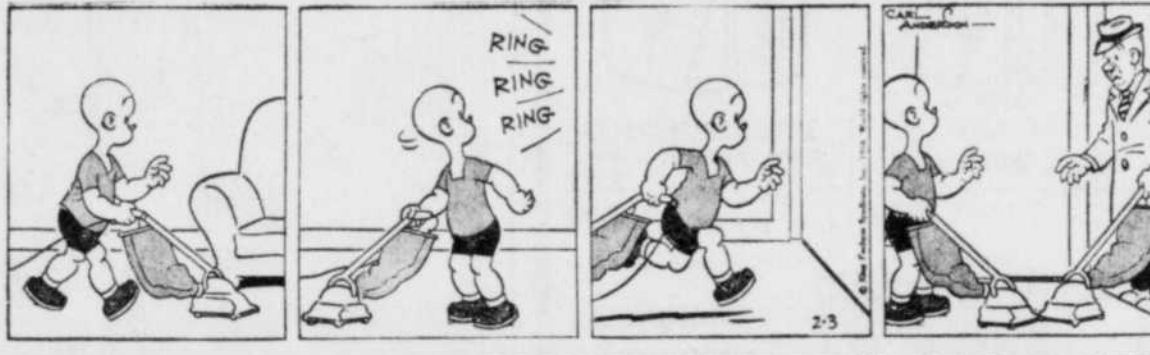
BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

JULIE

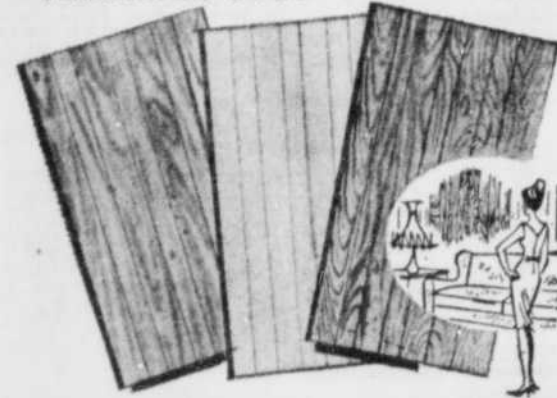


CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES

TEL.: FR 5-7366

MERVEILLEUX
PANNEAUX 3/16" EN ACAJOU
PANNEAUX 4 x 8 PI. EN ACAJOU LAUAN PREFINIS
METTANT PARFAITEMENT EN RELIEF LE GRAIN DU BOIS. VENEZ ADMIRER CES PANNEAUX.

3 BEAUX FINIS
No 2200 CERISIER
No 2000 NOYER BLANCHI
No 2600 NOYER NATUREL
PANNEAUX 3/16" x 4' x 8'
\$695
LE PANNEAU



PIN à RAYONNAGE de BELLE QUALITE

ET LONGUEURS ET LARGEURS PRATIQUES
Telles que vous les désirez
Format commode pour la bricoleur. Il ne vous manquera que les supports et un tournevis. Venez chercher les rayons de votre choix alors que le stock est abondant. — Bois régulier d'un pouce d'épaisseur à 13/16".

	Largeur	4 Pl.	6 Pl.	8 Pl.
6"	68¢	97¢	\$1.35	
8"	87¢	\$1.33	\$1.75	
10"	97¢	\$1.45	\$1.95	
12"	\$1.12	\$1.67	\$2.25	

EPARGNEZ SUR SUPPORTS D'ACIER POUR RAYONS

4" x 5" 15¢ 6" x 8" 30¢ 8" x 10" 35¢
la paire

PANNEAU RIGIDE PERFORE

POUR SUSPENDRE OUTILS, USTENSILES, ETC.
Grandeurs 2 x 4 pieds



AVEC 36 CROCHETS ASSORTIS PAS DE C.O.D.
97¢

BOIS D'EPINETTE

1" x 2" — 2" x 3" et 1" x 3" FINIE SUR 4 COTES
L'idéal pour plafonds et cloisons de sous-sol et grenier
Economisez sur les longueurs de 8 pieds

	1" x 2"	1" x 3"	2" x 3"
20¢ ch.	30¢ ch.	60¢ ch.	
10 pour \$1.80	10 pour \$2.75	10 pour \$5.00	

VENTE DE CONTRE-PLAQUE

PEUPLIER A GRAIN CLAIR PARFAIT D'UN COTE
EPARGNEZ 20% — FEUILLES DE 48" x 48"

	1/4"	3/8"	1/2"
10¢ pl.	20¢ pl.	30¢ pl.	
FEUILLE \$1.60	FEUILLE \$3.20	FEUILLE \$4.80	

CONTRE-PLAQUE

En Pin de Colombie sablé 2 côtés, parfait 1 côté
Contre-plaque de pin à grain fin de qualité supérieure — excellent pour murs et cloisons ainsi que pour meubles et cabinets — pas un contre-plaque de seconde qualité mais de marque connue.

FEUILLES ENTIERES, 4 x 8 PIEDS
COUPES DE LA GRANDEUR VOULUE, UN PEU PLUS CHER

	1/4 POUCE	3/8 POUCE	1/2 POUCE
\$495	\$825	\$1125	

ARBORITE

FINI MURAL DECORATIF
Que vous pourriez poser vous-même. La surface de l'arborite est soignée et brillante comme un miroir. Elle est des plus faciles à nettoyer. — Essuyez-la tout simplement. L'arborite résiste à la chaleur, aux taches, aux coups durs, aux brûlures de cigarettes. Choix de plus de 60 motifs.



4' x 8' x 1/8"

COULEURS COURANTES

LA FEUILLE **\$1695**

SUPPLEMENT POUR COUPE SUR MESURE.

NOUVEAUX BAS PRIX SUR PANNEAUX DE CONSTRUCTION

PANNEAU DUR
BRUN FONCE FINI POLI
PANNEAUX POUR MURS — MEUBLES ET CABINETS

4 x 8 PIEDS

Epaisseur 1/4" **\$195** la feuille

10 pour \$19.00

Epaisseur 3/4" **\$475** la feuille

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

10 pour \$45.00

ARTICLES DE PLOMBERIE de Première Qualité

Epargnez 40% TABLES DE TOILETTE

Nouvelles en Arborite
DESSUS EN MARBRE ET COTES EN NOYER.
COMPLETES AVEC LAVABO, ROBINETS ET RENVOI.

24 pouces Rég. \$110.00 **\$66.00**

30 pouces Rég. \$130.00 **\$78.00**

36 pouces Rég. \$150.00 **\$90.00**

48 pouces avec lavabo double Rég. \$195.00 **\$117.00**

PORTES DE BAINOIRES

EN ALUMINIUM ANODISE ET SATINE
Aubains spéciale chez PASCAL

Un achat en grande quantité nous permet de vous offrir ces portes de qualité à très bas prix.

Les chambrantes ne rouillent pas ni ne se corrodent. Coulisseries d'entretien facile et rouleur ajustable. Barres à 3 serviettes sur tous les modèles de 5 pieds.

Verre ondulé Dessin uni **\$3995**

Modèle de luxe **\$6395**

QUALITE DURABLE

EVIERIERS ACIER INOXYDABLE

A DE NOUVEAUX BAS PRIX

Format 18" x 30" **PRIX PASCAL \$977**

Format 21" x 31" **PRIX PASCAL \$1795**

avec rebord arrière **\$1.95**

D. (Non illustré), EVIER DOUBLE sans rebord, Format 18" x 31", **\$29.95**

Egouttoir avec raccord **\$7.95**

ROBINETS DE TABLIER **\$14.95**

Avec boyau de rinçage

C-EVIER DOUBLE A REBORD, Format 21" x 31", **\$33.77**

TUILES DE CERAMIQUE LUSTREE

VALEUR REELE! UN CARRE 12 x 12 POUCE POUR CUISINE OU SALLE DE BAINS

Ces carreaux de 12 pouces sont parfaits pour décorer tables et murs. Facile et amusant à appliquer à l'aide de ciment et mortier liquide pour tuiles de céramique.

MOTIF UNI OU MOUCHETE **49¢**

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LE CARRE 12" x 12"

LAVABO COMPACT A UN NOUVEAU BAS PRIX

LAVABO SEULEMENT

13" x 16" **\$697**

15" x 18" **\$897**

17" x 19" **\$997**

ROBINET mélangeur **\$397**

BOUCHON P.O. AVEC RACCORD pour trappe **\$177**

Trappe-P tubulaire chromée **\$186**

FILTRES DE REMPLACEMENT

pour éviter de cuisine avec bouton de caoutchouc avec bouton central. **97¢**

EPARGNEZ SUR

CHAUFFE-EAU électrique "GIANT"

CHAUFFE-EAU DE 40 GALLONS "CASCADE" **\$7595**

CHAUFFE-EAU DE 30 GALLONS (Réservoir d'emmagasinement)

ARMOIRES de SALLE de BAINS

de la MEILLEURE QUALITE et à BAS PRIX I

GRAND CHOIX DE MARQUES POPULAIRES QU'ON RETROUVE PARTOUT: METAL SPALIS Email blanc cuit en permanence. Joints soudés à l'électricité. Tous les miroirs sont en verre de première qualité et solidement entourés d'un cadre émaillé blanc ou inoxydable.

No. 0245 CADRE INOXYDABLE

Dimension du miroir: 14" x 22" Dimensions du cabinet: 14" x 18". **\$6.97**

ARMOIRES MURALES ENCADREMENT BLANC

No. 4111 Miroir 11" x 18" **\$2.98**

No. 6611 Miroir 14" x 20" **\$3.97**

GRANDE ARMOIRE

MODELE CREDESCENCE

No. 5111—Miroir: 11" x 18" Dimensions totales **\$4.47**

No. 7111—Miroir: 13 1/2" x 12 1/2" Dimensions totales: **\$3.47**

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

21 1/2" x 12 1/2"

LIQUIDATION ANNUELLE DE MARCHANDISE LIGNE COMPLETE

D'ACCESSOIRES DE FOYER

à fini laiton ou fer.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!

20%

de réduction sur les bas prix PASCAL

En plastique clair pour petites pièces, laques à pêche, vis, écrous, clous et 101 autres items.

VASTE CHOIX — BOITES TRANSPARENTES

No 500 6" x 10 1/2" Rég. \$2.50 **\$195** ch.

No 400 4 1/2" x 8 3/32" Rég. 98¢ **79¢** ch.

No 300 3 1/2" x 6 1/2" Rég. 79¢ **59¢** ch.